

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AVEC LE DOS DE LA CUILLÈRE?
CUISINES COLLECTIVES, *EMPOWERMENT* ET CITOYENNETÉ

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR
AMÉLIE PANNETON

AVRIL 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'ouverture, la patience et la générosité de toutes les personnes rencontrées lors de mon passage à la Maison d'Aurore et à la Maison de quartier Villeray. Un merci tout spécial aux membres du personnel et de la direction de ces deux organisations communautaires, de même qu'à toutes les participantes des cuisines collectives qui ont gracieusement accepté de m'inclure dans leur groupe.

À l'Université du Québec à Montréal, je tiens à remercier Richard Morin, mon directeur, dont la rigueur et les conseils m'ont été précieux. Un grand merci également à Winnie Frohn et à Hélène Bélanger : travailler avec elles sur d'autres projets de recherche m'aura permis d'affiner et de développer des habiletés très utiles à l'heure de mener à bien ce mémoire.

L'appui indéfectible de mes parents, avant et pendant ma maîtrise, de même que les encouragements de ma petite sœur, Marianne, m'ont été essentiels. Je ne les remercierai jamais assez d'être qui ils sont, exactement de la façon dont ils le sont.

Mon cheminement n'aurait pas été le même sans Pascal ; sans son calme, sa compréhension et ses conseils, il y aurait sûrement eu une bonne douzaine de crises de panique supplémentaires. Merci de si bien être, chaque jour, ma micro-famille.

Finalement, je suis reconnaissante d'avoir pu bénéficier de l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fond québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES.....	VII
TABLE DES TABLEAUX.....	VIII
RÉSUMÉ.....	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE, CADRE D'ANALYSE ET QUESTIONS DE RECHERCHE.....	4
1. 1 État de la question et problématique.....	4
1.1.1 Nouvelle pauvreté et exclusion sociale.....	4
1.1.2 Cuisines collectives québécoises : émergence et fonctionnement.....	6
1.1.3 Tendances de la participation associative.....	10
1.1.4 Cuisines collectives et citoyenneté.....	14
1.1.5 <i>Empowerment</i> et stratégies d'intervention.....	18
1.1.6 Question de recherche et hypothèse.....	22
1.2 Cadre d'analyse.....	23
1.2.1 Quelle citoyenneté? : essai de définition.....	23
1.2.2 <i>Empowerment</i> : dimensions individuelle et communautaire.....	30
1.2.3 <i>Empowerment</i> et citoyenneté.....	39
1.2.4 Retour sur la question de recherche.....	43
1.2.5 Retour sur l'hypothèse.....	44
1.2.6 Pertinence scientifique et sociale de la recherche.....	45
CHAPITRE II	
« FISH STUDYING WATER » : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE.....	47
2.1 Méthodes de collecte de données.....	47
2.1.1 Observation participante.....	47

2.1.2 Entretien semi-dirigé.....	50
2.2 Échantillonnage	51
2.2.1 Choix des organisations communautaires.....	52
2.2.2 Choix des groupes de cuisine collective.....	53
2.2.3 Mode de recrutement.....	55
2.2.4 Description de l'échantillon	56
2.3 Cadre de la collecte de données.....	59
2.3.1 Outils de la collecte de données	59
2.3.1 Déroulement des sessions d'observation.....	62
2.3.1 Déroulement des entretiens semi-dirigés	64
2.3.1 Considérations éthiques	65
2.4 Un mot sur l'analyse.....	68
2.5 Limites et potentialités de la recherche	69
CHAPITRE III	
DEUX MAISONS, DEUX QUARTIERS : UNE MISE EN CONTEXTE.....	71
3.1 La Maison d'Aurore	71
3.1.1 Le Plateau Mont-Royal : gentrification et vie communautaire	71
3.1.2 Aurore : de dépanneur à Maison.....	76
3.1.3 <i>Empowerment</i> et petits travailleurs : évolution des cuisines collectives	80
3.2 La Maison de quartier Villeray.....	85
3.2.1 Villeray : quartier en transition.....	85
3.2.2 Nourrir un quartier : sécurité alimentaire et éducation populaire	90
3.2.3 Cuisines collectives : de projet de quartier à programme permanent	94
3.3 Regards comparatifs.....	97

CHAPITRE IV	
ANALYSE DES RÉSULTATS : CUISINES COLLECTIVES, <i>EMPOWERMENT</i> ET CITOYENNETÉ	102
4.1 Cuisines collectives : une exploration	102
4.1.1 Profils et motivations des répondantes	102
4.1.2 Séances de cuisine collective : différences et similitudes	114
4.1.3 Principes sous-jacents et mode de fonctionnement.....	117
4.2 Démarches d' <i>empowerment</i> : réussites et limites.....	124
4.2.1 <i>Empowerment</i> individuel	125
4.2.2 <i>Empowerment</i> communautaire	130
4.3 Retour sur les indicateurs de la citoyenneté.....	136
4.3.1 Pratiques citoyennes : groupe de cuisine collective.....	136
4.3.2 Pratiques citoyennes : organisation communautaire.....	141
4.3.3 Pratiques citoyennes : en société.....	146
4.4 Synthèse	154
CHAPITRE V	
DISCUSSION : QUELLE CITOYENNETÉ POUR LES CUISINES COLLECTIVES? ...	158
5.1 Hétérogénéité et instabilité de la participation	159
5.2 Cuisines collectives et participation associative	163
5.3 Maison d'Aurore et MQV : communautés compétentes?	165
CONCLUSION	169
ANNEXE A	
TYPOLOGIE EN TROIS VOLETS	174
ANNEXE B	
GUIDE D'ENTRETIEN I	176
ANNEXE C	
GUIDE D'ENTRETIEN II.....	179

ANNEXE D	
GUIDE D'ENTRETIEN III.....	182
ANNEXE E	
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT.....	185
ANNEXE F	
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT.....	189
ANNEXE G	
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT.....	193
ANNEXE H	
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT.....	197
ANNEXE I	
CERTIFICAT D'ÉTHIQUE	201
BIBLIOGRAPHIE.....	202

TABLE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Conceptualisation de la citoyenneté : dimensions et pratiques citoyennes...	28
1.2 Interaction entre <i>empowerment</i> individuel et <i>empowerment</i> communautaire	38
1.3 <i>Empowerment</i> individuel et citoyenneté	40
1.4 <i>Empowerment</i> communautaire et citoyenneté	41
1.5 Communauté compétente et citoyenneté.....	42
3.1 Limites du quartier du Plateau Mont-Royal	72
3.2 Limites du quartier Villeray	87
4.1 Motivations des répondantes	113
4.2 Principes et mode de fonctionnement des cuisines collectives	124

TABLE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Conceptualisation de la citoyenneté : niveaux et indicateurs.....	29
1.2 <i>Empowerment</i> individuel.....	32
1.3 <i>Empowerment</i> communautaire.....	35
2.1 Séances d'observation participante.....	57
2.2 Proportion de répondantes parmi les groupes de cuisine collective.....	58
3.1 Plateau Mont-Royal et Villeray : comparaison.....	98
3.2 Maison d'Aurore et Maison de quartier Villeray : comparaison.....	99
4.1 Profil des répondantes : Maison d'Aurore.....	104
4.2 Profil des répondantes : Maison de quartier Villeray.....	105
4.3 <i>Empowerment</i> individuel (rappel).....	125
4.4 <i>Empowerment</i> communautaire (rappel).....	131
4.5 Citoyenneté : groupe de cuisine collective (rappel).....	137
4.6 Citoyenneté : organisation communautaire (rappel).....	141
4.7 Citoyenneté : en société (rappel).....	146

RÉSUMÉ

Au moment de leur création, les cuisines collectives québécoises cherchent à offrir une alternative à l'aide alimentaire traditionnelle, mais aussi à permettre aux « nouveaux pauvres » de reconquérir une certaine citoyenneté érodée par l'exclusion sociale. Aujourd'hui, dans le contexte d'individuation grandissante qui marque la participation dans les organisations communautaires, est-ce que ces initiatives constituent toujours un levier pour la citoyenneté? Pour mener cette recherche exploratoire, portée par une méthodologie de type qualitative, nous avons effectué des sessions d'observation participante auprès de six groupes de cuisine collective, eux-mêmes issus de deux organisations communautaires, avant de procéder à la tenue d'entretiens individuels semi-dirigés. Alors que nous pensions que l'essor des pratiques citoyennes était principalement lié aux démarches d'*empowerment* individuel et communautaire, les rapports sociaux que les participantes parviennent à construire au sein de leur groupe et les motivations des membres comptent tout autant – sinon plus. La cuisine collective permet le plus souvent à des comportements citoyens préexistants de trouver un lieu de pratique ; elle constitue aussi une occasion, pour les répondantes, de combattre la désillusion politique ambiante en participant à la création de micro-sociétés nouvelles. Ces résultats soulèvent par ailleurs des questions importantes quant au potentiel de mobilisation proprement collective des cuisines collectives, et au visage que prend la participation dans des organisations communautaires sises au cœur de quartiers en pleine transformation.

MOTS-CLÉS : cuisines collectives, citoyenneté, *empowerment*, organisations communautaires, quartier.

INTRODUCTION

Nées de la précarité grandissante d'une fraction importante de la population, les cuisines collectives québécoises sont tributaires d'un contexte où le ralentissement économique de la décennie des années 1980 se voit doublé du désengagement progressif de l'État. La pauvreté qui commence alors à se profiler est différente de celle à laquelle le Québec a été habitué : les populations défavorisées font maintenant face, au-delà de l'instabilité économique, à l'isolement social. (Klein et Champagne, 2011 ; Lesemann, 1989) Cette pauvreté relationnelle mine plus particulièrement le tissu social urbain de certains quartiers dévitalisés (Burstein, 2005) et engendre un phénomène d'exclusion sociale, lequel devient rapidement « une longue pente vers un faible sentiment d'appartenance sociale et finalement une citoyenneté de seconde zone. » (Fréchette, 2000 : 4) Se superposant à l'enjeu tout aussi réel de la sécurité alimentaire, ces difficultés révèlent la nécessité d'aller au-delà de l'assistance alimentaire « traditionnelle » : il apparaît alors essentiel de favoriser la création de réseaux sociaux, le développement de compétences et, de façon plus large, l'autonomie des individus. (Fréchette et Sénéchal, 1997 ; Leduc-Gauvin, 1997) Les cuisines collectives québécoises, dont la première voit le jour à Hochelaga-Maisonneuve en 1985, s'inscrivent dans cette mouvance. (Fréchette, 2000)

Les cuisines collectives regroupent des participantes¹ autour de la planification et la préparation de repas sains et économiques, destinés à elles-mêmes et à leurs familles. (RCCQ, 2012) Retenant ici l'apport initial des cuisines collectives en termes de « reconquête » d'une citoyenneté érodée, nous souhaitons nous pencher sur la façon dont la participation à ces initiatives nourrit la vie

¹ Puisque les cuisines collectives rassemblent en majorité des femmes, nous utiliserons le féminin tout au long du texte.

citoyenne des membres. Alors que l'implication dans le secteur associatif est de plus en plus caractérisée par un certain effacement du politique (Barthélémy, 2000 ; Ion, 2001a, 2001b et 2004), qu'en est-il des cuisines collectives québécoises? Se présentent-elles comme de véritables espaces citoyens (Fréchette, 2000), sont-elles plutôt traversées par des logiques d'animation sociale qui les éloignent de leurs objectifs initiaux (Cérézuelle et Roustang, 2012), reproduisent-elles à plus petite échelle les schémas d'exclusion et de « ghettoïsation » que vivent déjà les populations ciblées (Mongrain, 1997)? Quelle place les démarches d'*empowerment*, que certains auteurs associent à l'apprentissage de la citoyenneté (Fréchette, 2000 ; Panet-Raymond *et al.*, 2002), ont au sein de ces initiatives? Bref, **comment les cuisines collectives québécoises en milieu urbain contribuent-elles au développement et à l'expression de la citoyenneté?**

C'est à cette question que nous tentons de répondre dans ce mémoire de maîtrise. Celui-ci est ainsi structuré de façon à présenter les résultats d'une démarche qui se veut avant tout exploratoire. Dans le premier chapitre, nous détaillons l'état de la question et la problématique, nous centrons nos efforts sur les cuisines collectives *intégrées* dans des organisations communautaires, puis nous précisons les éléments qui composent le cadre d'analyse. Nous terminons la section en énonçant les questions précises qui guident cette recherche, de même que les hypothèses qui y sont associées. Le second chapitre est consacré à la stratégie méthodologique adoptée : nous y expliquons pourquoi nous avons opté pour une méthodologie de type qualitative, décrivons les deux méthodes de collecte de données, passons en revue les divers aspects de l'échantillonnage et exposons le cadre de la collecte de données. Nous abordons ensuite le type d'analyse choisi pour traiter les données recueillies et concluons en considérant les limites et les potentialités de la recherche.

Dans le troisième chapitre, nous décrivons les quartiers et les organisations communautaires qui constituent nos terrains de recherche, nous concentrant notamment sur la place qu'occupent les groupes de cuisine collective dans l'une et l'autre des deux Maisons étudiées, soit la Maison d'Aurore et la Maison de quartier Villeray. Nous présentons les résultats de ce séjour sur le terrain dans le quatrième chapitre, structurant l'analyse autour de trois grands axes thématiques : le fonctionnement et la composition des groupes de cuisine collective étudiés ; les démarches d'*empowerment* telles qu'elles sont vécues par les répondantes ; et les pratiques citoyennes de ces dernières. Nous mobilisons à nouveau la théorie dans le cinquième chapitre, portant ainsi un regard critique sur nos résultats. La conclusion, finalement, nous permet de faire le point sur les retombées et les limites de la recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE, CADRE D'ANALYSE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Depuis près de trente ans, les cuisines collectives font partie du paysage québécois. Se présentant tout d'abord comme une alternative à l'aide alimentaire traditionnelle, ces groupes d'entraide n'en demeurent pas moins traversés par de solides principes d'éducation populaire. Mais ces initiatives sont-elles pour autant des leviers de citoyenneté pour les personnes qui s'y impliquent? C'est ce que nous explorons dans ce premier chapitre, où nous nous penchons non seulement sur la situation des cuisines collectives québécoises, mais aussi sur le contexte plus large dont elles sont tributaires. Nous détaillons ensuite le cadre d'analyse adopté, puis précisons les questions et les hypothèses qui guident cette recherche.

1. 1 État de la question et problématique

Afin de mieux comprendre leur fonctionnement actuel, il convient ici de préciser le contexte particulier qui a vu naître les cuisines collectives. Au delà de l'héritage que ces initiatives portent en elles, nous nous attardons également ici aux tendances de la participation associative dans lesquelles ces groupes s'inscrivent, avant d'examiner plus avant le lien qui existe entre cuisines collectives, citoyenneté et démarches d'*empowerment*.

1.1.1 Nouvelle pauvreté et exclusion sociale

Dans le contexte de ralentissement économique et de désengagement progressif de l'État qui caractérise la décennie des années quatre-vingt, le Québec urbain,

tout comme l'ensemble du monde occidental, voit se dessiner ce que plusieurs auteurs qualifient de « nouvelle pauvreté ». (Fréchette, 2000 ; Lesemann, 1989 ; Ninacs *et al.*, 2003 ; Perrot, 1996) Cette période confronte le rêve capitaliste d'une croissance économique illimitée aux réalités d'une pauvreté persistante qui, nourrie par l'augmentation du chômage de longue durée, tend à se concentrer dans certains quartiers ou régions dévitalisés. (Burstein, 2005) Ces réalités socio-territoriales, qui trouvent le plus souvent leur source dans les délocalisations et la difficile reconversion économique des quartiers industriels, s'accompagnent de changements structurels dans le marché du travail. La précarisation de l'emploi, le départ de grands employeurs et les licenciements massifs atteignent une part grandissante de la population, allant jusqu'à toucher les classes moyennes inférieures. (Klein et Champagne, 2011 ; Lesemann, 1989) C'est dans ce « contexte général d'appauvrissement » (Robichaud *et al.*, 1994 : 52) qu'apparaissent ceux que la littérature scientifique qualifiera de *nouveaux pauvres*.

Essentiellement urbains, ces derniers sont les plus durement touchés par l'ouverture des marchés et la restructuration économique qui l'accompagne. Femmes, familles monoparentales, jeunes, immigrants et travailleurs de plus de 45 ans, ils sont frappés de plein fouet par cet élargissement de la pauvreté, rendu plus pénible par l'effritement des structures familiales traditionnelles. (Lesemann, 1989) Non seulement ces *nouveaux pauvres* ne bénéficient habituellement pas du support d'une famille élargie ou d'une communauté immédiate, mais la plupart ne connaissent pas ou ne veulent pas, afin de préserver leur dignité, avoir recours aux ressources disponibles dans leur quartier. Afin de diminuer leurs dépenses, mais aussi de dissimuler leur degré d'appauvrissement, leur premier réflexe sera de limiter loisirs et sorties. Pour

cette fraction grandissante de la population, la précarité financière a donc pour corolaire l'affaiblissement de leur réseau social. (Favreau et Fréchette, 1995)

Lorsque cet isolement perdure, on peut affirmer que la pauvreté de ces ménages se teinte d'exclusion sociale : les impacts des difficultés économiques vécues se font sentir jusque dans la sphère sociale, compromettant ainsi l'accès de ces populations à certains aspects essentiels de la vie en société. (Gauthier, 1995 ; Klein et Champagne, 2011) En ce sens, la pauvreté est aussi une atteinte aux droits de citoyenneté, puisqu'elle complique grandement le plein exercice de ceux-ci. (Klein, Fontan et Tremblay, 2011 ; Lister, 1990) La précarité financière et l'isolement relationnel se combinent donc jusqu'à écarter de la vie citoyenne certains pans de la population ; c'est alors que l'exclusion, comme l'exprime Fréchette (2000 : 4), « devient une longue pente vers un faible sentiment d'appartenance sociale et finalement une citoyenneté de seconde zone. »

1.1.2 Cuisines collectives québécoises : émergence et fonctionnement

Au Québec, tout comme dans l'ensemble du monde occidental, l'appauvrissement des ménages est étroitement lié au problème de l'insécurité alimentaire : non seulement la question de l'alimentation est-elle centrale au calcul des indicateurs de pauvreté (Gardes et Langlois, 1995), mais des études démontrent que les dépenses d'alimentation sont aussi celles qui sont le plus rapidement affectées par une baisse dans le revenu des ménages. (Legros, 1994) Ainsi, l'extension de la « nouvelle pauvreté » a pour effet d'inonder de nouveaux usagers le secteur de l'aide alimentaire. Les comptoirs alimentaires et autres initiatives de dépannage « traditionnel », de par leur fonctionnement, se révèlent cependant limités dans leur capacité à résoudre les problèmes d'isolement et d'exclusion qui affectent une part grandissante de leur clientèle. La dépendance

créée (souvent involontairement) par ce type d'initiatives, tout comme le manque de ressources pour traiter les enjeux qui débordent le cadre alimentaire, freinent leur action. (Beeman *et al.*, 1997 ; Côté *et al.*, 1995) De nouvelles pratiques, où les usagers deviennent participants de l'aide alimentaire reçue, émergent alors dans le milieu communautaire : elles sont caractérisées par l'entraide, la création de réseaux sociaux, le développement de compétences et, de façon plus large, l'autonomie des individus. (Leduc-Gauvin, 1997)

Les cuisines collectives québécoises se situent dans cette mouvance. La première voit le jour au cœur d'Hochelaga-Maisonneuve, en 1985. Née de l'initiative d'une résidente du quartier, puis portée par quelques voisines désireuses de préparer des repas à moindre coût, elle n'est incorporée à un organisme communautaire qu'en 1989, prenant par la suite le nom de la Cuisine collective d'Hochelaga-Maisonneuve. L'expérience est rapidement reprise dans divers quartiers de Montréal, puis dans tout le Québec. La grande majorité de ces nouvelles cuisines collectives sont créées grâce à l'action conjointe d'organismes communautaires, de paroisses et/ou de CLSC, qui offrent leur appui aux groupes d'individus souhaitant démarrer une cuisine. Quant au Regroupement québécois des cuisines collectives (RQCC), il voit le jour en 1990 et compte aujourd'hui plus de 150 membres, dont environ une vingtaine sur l'île de Montréal. (Fréchette, 2000 ; Noraz, 1996 ; RQCC, 2012)

Tel que l'exprime Fréchette (2000 : 18), les cuisines collectives québécoises s'apparentent aujourd'hui à une véritable « mosaïque », et ce « par la variété des expériences, du *membership* et du fonctionnement. » Bien que les modalités varient d'une cuisine à une autre, les groupes qui y sont formés demeurent généralement assez petits, oscillant entre quatre et sept membres. Ces dernières se réunissent habituellement deux fois par mois, consacrant une rencontre à la

planification des repas et l'autre à la préparation de ceux-ci. (Fréchette, 2000) Cérézuelle et Roustang (2012 : 65) indiquent que « la participation à un petit groupe permet de dédramatiser le sentiment d'infériorité qui accompagne souvent la perte des savoir-faire de la vie quotidienne », ce qui constitue une première étape dans l'établissement d'un climat propice non seulement à l'apprentissage de nouvelles compétences, mais aussi à la mise en relation des membres du groupe. L'objectif est ainsi de créer un espace où les participantes, plus que simples bénéficiaires d'une aide alimentaire, construisent par leur action une dynamique d'entraide et de solidarité. Il est également intéressant de noter que la grande majorité des cuisines collectives ne sont pas gratuites : toutes les participantes paient leur part des ingrédients utilisés dans la préparation des repas. (Fréchette et Sénéchal, 1997 ; Noraz, 1996)

Tandis que certaines cuisines collectives comprennent plusieurs groupes, d'autres n'en comptent qu'un seul ; le nombre de groupes dépend habituellement du type d'organisation dans laquelle évolue la cuisine collective. Fréchette (2000) identifie ainsi, dans le panorama des cuisines collectives québécoises, trois types de structures organisationnelles : les cuisines *autonomes*, véritables organisations communautaires dotées d'un conseil d'administration et d'une charte, et qui comprennent habituellement plusieurs groupes de cuisine ; les cuisines *intégrées* au sein d'une organisation communautaire, et qui font alors partie de l'offre de programmes de celle-ci ; et les cuisines *publiques ou parapubliques*, qu'on retrouve en majeure partie dans des CLSC, mais aussi parfois dans des écoles ou des centres d'accueil. Bien que le choix des menus et la division des tâches dans chacun des groupes demeure démocratique, la structure organisationnelle influence forcément la place accordée aux membres des cuisines dans la gestion de celles-ci. Tandis que les participantes des cuisines autonomes et intégrées peuvent siéger sur le conseil

d'administration de l'organisation communautaire dont elles sont membres, de même que se prononcer en assemblée générale sur les enjeux qui les interpellent, ce n'est pas le cas pour celles qui sont impliquées dans des cuisines rattachées au secteur public ou parapublic. (Fréchette, 2000)

Au-delà de la structure organisationnelle, Fréchette note que les caractéristiques du lieu qui accueille les cuisines collectives en influencent la dynamique : tandis que certains groupes, dont les activités se tiennent dans des sous-sols d'église ou des salles paroissiales, « n'existent que le temps de cuisiner » (2000 : 25), d'autres ont des locaux qui sont accessibles en tout temps. Le degré de confort que les membres ressentent à l'heure de participer aux activités des cuisines collectives, de même que le sentiment d'appartenance qu'elles éprouvent envers le groupe, peuvent ainsi être affectés. La littérature sur le sujet suggère également que le moment de la semaine où les participantes d'un groupe de cuisine collective se réunissent conditionne le type de population rejointe, et donc la dynamique au sein de chaque groupe : tandis que les membres occupant un emploi stable de type « 9 à 5 » se regroupent habituellement le soir ou la fin de semaine, celles qui ont des emplois à horaire atypique, ou pas d'emploi du tout, sont généralement disponibles les jours de semaine. Puisque l'emploi est un facteur important d'insertion sociale et de sécurité financière, les participantes qui sont bien intégrées sur le marché du travail ne présentent pas les mêmes besoins, ni les mêmes motivations, que celles qui le sont moins. (Fréchette, 2000 ; Noraz, 1996)

Finalement, le type de personnes qui contribuent au fonctionnement de ces cuisines collectives varie aussi, ce qui en modifie encore la dynamique. En plus des participantes, qui sont parfois aussi bénévoles au sein de l'organisation dans laquelle s'insère leur groupe de cuisine, on retrouve le personnel rémunéré :

coordonnatrices, animatrices, travailleuses sociales, nutritionnistes, organisatrices communautaires. Comme le soulève Fréchette (2000), les fonctions occupées par les salariés sont un indice à la fois des ressources disponibles et des priorités établies par les cuisines collectives.

1.1.3 Tendances de la participation associative

Bien sûr, les cuisines collectives québécoises d'aujourd'hui n'évoluent pas en vase clos : elles sont tributaires du contexte particulier qui est celui de la participation associative. En effet, l'implication dans un groupe de cuisine correspond bien à « un processus volontaire de mobilisation des individus dans un groupe constitué plus ou moins durable et intervenant dans la sphère publique », tel que Barthélémy (2000 : 13) définit la participation associative. Celle-ci serait actuellement marquée par le processus d'individualisation (ou « d'individuation », selon Ion (1996)) qui a cours dans les sociétés occidentales. Cette tendance, telle qu'elle est décrite par Roudet (2004) et Ion (1996, 2001b), n'implique pas nécessairement repli sur soi et désintérêt pour la chose publique, mais correspond au déclin des institutions en tant que créatrices de normes collectives. Tandis que la volonté individuelle devient progressivement le seul référent légitime à l'heure d'établir un mode de vie, l'individu se présente comme la catégorie la plus importante du politique.

Dans le champ de la participation associative, ce phénomène d'atomisation de la société se traduit tout d'abord par l'importance accrue de la sociabilité au sein des groupes : ce n'est plus seulement l'activité menée collectivement qui compte, mais bien le fait de réaliser cette action en compagnie d'autres personnes. Comme l'exprime Roudet (2004 : 21), l'individualisation n'entraîne pas « un isolement plus grand des individus, mais bien au contraire un besoin accru de

relations sociales.» En ce sens, l'association apparaît comme un outil d'épanouissement personnel, et la participation devient une « scène de construction de soi ». (Vermeersch, 2001 : 146) Le privé fait ainsi de plus en plus fréquemment irruption dans l'action publique, puisque chacun cherche à maintenir une certaine autonomie par rapport à l'association : l'action collective ne sert plus à défendre une cause qui concernerait l'ensemble de la société, mais bien des enjeux plus immédiats, qui ne touchent qu'une dimension de l'existence et où chacun, tout en agissant de concert avec d'autres, continue à affirmer ses particularités et la pluralité de ses intérêts. (Gagnon et Fortin, 2002 ; Roudet, 2004)

C'est ce que Barthélémy (2000 : 121) appelle « une thématique de l'immédiat, du concret et de la solidarité au quotidien ». Les enjeux qui motivent la participation associative donnent ainsi lieu à une implication plus ponctuelle, qui exige une efficacité immédiate dans l'atteinte d'objectifs précis – une situation qui, par ailleurs, est alimentée par les logiques de financement qui régissent l'action des associations. L'engagement permanent, celui qui est aussi « l'expression d'une vision globale du monde » (Roudet, 2004 : 20), fait place à une implication plus distancée. Non seulement les modalités d'adhésion deviennent plus souples, mais la mobilisation, plus informelle, est investie dans des actions directes qui livrent des résultats concrets. Les nouvelles formes d'engagement, en ce sens, sont « pragmatiques ». (Barthélémy : 2000)

Contrairement à l'implication de type militant, qui constituait autrefois la base de la participation associative, cet engagement « affranchi » (Ion, 2001a) est aussi de moins en moins revendicateur, puisque de moins en moins investi dans de grands projets de société. Selon plusieurs auteurs (Barthélémy, 2000 ; Ion, 2001a, 2004 ; Roudet, 2004), ce déclin de l'idéalisme s'accompagne d'un certain

effacement du politique au sein des associations. Plutôt que de penser les bases de la société pour mieux la rénover, les individus qui s'engagent souhaitent s'attaquer à des problèmes immédiats, et les résoudre de façon tout aussi immédiate. Barthélémy (2000 : 247) l'exprime de façon éloquente :

Un retrait du politique est sensible en tout premier point dans la tendance à la substitution des référents de la proximité, de l'action concrète, et de l'immédiateté, voire du risque [...] à ceux du long terme, de la transformation sociale et du projet de « formation du citoyen ». En théorie, action pour la modification des conditions immédiates et visée sociétale ou politique ne s'excluent pas. En pratique, le climat idéologique (individualisme), politico-administratif (décentralisation et délocalisation) et socio-économique (crise de l'emploi et précarité) est globalement défavorable aux projections dans l'avenir et à l'intégration de l'action ponctuelle dans un projet global.

L'emphase mise sur la sociabilité, le désir d'entretenir un climat de convivialité au sein des associations et de maintenir une ambiance « bon enfant », comme l'explique Vermeersch (2001), participe aussi à « l'évitement » du politique : la bonne entente n'est pas toujours compatible avec l'expression d'une pluralité de points de vue, surtout en ce qui a trait aux grands enjeux sociétaux. Parallèlement, les associations elles-mêmes s'affranchissent de leurs liens politiques, et sont de moins en moins affiliées aux partis politiques traditionnels. (Ion, 2001b)

Il est aussi intéressant de souligner que l'implication des individus dans des associations est de moins en moins liée aux systèmes d'appartenance traditionnels que sont la famille, le quartier, la profession ou la religion : en ce sens, comme l'exprime Ion (2004 : 71), « l'engagement ne saurait être compris comme la confirmation d'un ancrage communautaire déjà présent ou comme la

manifestation de l'appartenance à une identité collective qui existerait à l'état latent. » Au contraire, la participation associative devient productrice de nouvelles solidarités. C'est dans l'action collective que se créent les liens collectifs, et c'est ce qui fait aujourd'hui la force de ces groupes. (Ion, 2001a) Une étude sur les tendances de l'engagement au Québec et au Canada anglais (Curtis *et al.*, 2003) démontre que la participation associative, malgré certaines mutations (une baisse de la participation à des organismes syndicaux et religieux, notamment), demeure stable, une réussite qui serait imputable à l'importance des liens développés par les individus au sein des associations.

Ainsi, les transformations de la participation associative ne constituent pas nécessairement un recul pour l'action collective. Comme l'indique Ion (2001b : 215), « l'impératif de proximité [...] n'implique pas forcément le repli sur le local et l'oubli de toute considération du bien commun ; de même, l'impératif de résultat n'implique pas forcément le repli sur le court terme et l'abandon de toute perspective. » Les cuisines collectives québécoises s'inscrivent bien dans les nouvelles tendances de la participation associative : ce sont des groupes qui laissent une grande place à la création du lien social, qui sont centrés sur la résolution de problèmes concrets, liés à l'isolement et à l'insécurité alimentaire, et dont les résultats, soit la production de repas à moindre coût, sont immédiats. Mais ces initiatives sont-elles pour autant le théâtre d'un effacement du politique? La participation à la vie citoyenne constituant l'une des bases du politique, ce questionnement nous mène naturellement vers la place de la citoyenneté au sein des cuisines collectives québécoises.

1.1.4 Cuisines collectives et citoyenneté

Selon Fréchette (2000), auteur d'un ouvrage exhaustif sur les cuisines collectives du Québec, celles-ci se définissent comme « des organisations communautaires d'entraide et de prise en charge personnelle, familiale et communautaire. »

Les objectifs, énoncés dans des termes variant légèrement d'un milieu à l'autre, se rejoignent dans leurs orientations générales, à savoir : 1) diminuer les effets de la pauvreté dans la famille, spécialement sur le plan de la faim et de la qualité de la nutrition, 2) réduire l'isolement social, 3) contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans la communauté. (Fréchette, 2000 : 20)

Les objectifs des cuisines collectives que Cérézuelle et Roustang (2012) identifient sont toutefois plus modestes : économiser, manger sainement, et créer du lien social. Une étude de Goudreault (1997) se penche plutôt sur les motivations des participantes, indiquant que l'implication des membres dans les groupes de cuisine s'expliquerait de trois façons : elles y réalisent des économies, prennent plaisir à échanger avec d'autres et, à un niveau plus symbolique, y trouvent l'occasion de développer estime de soi et sentiment d'appartenance. L'emphase qui est mise sur la création d'espaces de sociabilité, tant chez Cérézuelle et Roustang que chez Goudreault et Fréchette, permet toutefois de conclure que ce type d'initiatives transcende effectivement le simple dépannage alimentaire, et ce malgré l'importance accordée à la préparation de repas. (Beeman *et al.*, 1997)

En effet, et contrairement aux usagers des comptoirs alimentaires, on constate que les membres des groupes de cuisine collective n'éprouvent aucune honte à participer à ce type d'initiative, qu'elles perçoivent avant tout comme une forme

d'entraide. (Beeman *et al.*, 1997 ; Côté *et al.*, 1995) La perte de dignité, voire l'humiliation inhérentes aux pratiques traditionnelles de dépannage alimentaire seraient ainsi évacuées au profit d'une démarche qui cherche à donner à chaque bénéficiaire le pouvoir de participer pleinement à la résolution du problème qui l'affecte. (Fréchette et Sénéchal, 1997 ; Mongrain, 1997) C'est ce qui permet à Fréchette d'affirmer que les cuisines collectives se situent dans une mouvance de mobilisation des communautés : elles constitueraient des initiatives proactives qui « réintroduisent une identité d'acteur chez des gens que l'utilisation de services caritatifs ou de soutien public cantonnait dans un statut d'assistés. » (2000 : 10) Mongrain signale également que les cuisines collectives constituent une façon de « s'affranchir de la charité alimentaire », de « combattre l'exclusion et maintenir sa présence sociale et économique à titre de consommatrice et consommateur. » (1997 : 82) C'est de là que viendrait leur apport à la citoyenneté, puisque « l'association de l'entraide et du gain de pouvoir d'agir » ferait des cuisines collectives « des organisations qui situent leur action sur le terrain de la promotion du lien social favorisant l'exercice de la citoyenneté. » (Fréchette, 2000 : 12)

Ancrés dans l'idée que ce sont la solidarité et la mutualité qui permettent aux groupes de participantes d'atteindre leurs objectifs, les cuisines collectives se présentent ainsi comme des groupes d'entraide. (Fréchette, 2000 ; Fréchette et Sénéchal, 1997) Reprenant la définition du groupe d'entraide qu'offre Turcotte (1994), Fréchette et Sénéchal soulignent que les trois premiers éléments de celle-ci s'appliquent parfaitement aux groupes de cuisine collective : on parle bien d'initiatives où 1) celle « qui aide s'aide en même temps » (Fréchette et Sénéchal, 1997 : 441) ; 2) celle qui consomme est aussi celle qui produit ; et 3) la forme organisationnelle du groupe est souple et décentralisée. Seule la quatrième partie de la définition de Turcotte, qui affirme que les groupes

d'entraide se veulent des espaces de conscientisation qui font activement la promotion du changement social, pose problème. En effet, Fréchette et Sénéchal indiquent que les cuisines collectives, malgré le rôle transformateur que ces auteurs leur reconnaissent, n'intègrent pas toujours cette dernière dimension. Il existerait notamment une certaine « pression sociale » pour les cuisines collectives qui désirent s'éloigner du secteur caritatif pour adopter des pratiques d'éducation populaire, lesquelles se déploient sur le long terme : en effet, « plusieurs bailleurs de fonds encouragent plus facilement des organisations où le soulagement de la faim apparaît immédiat. » (Fréchette et Sénéchal, 1997 : 452)

Bien que Goudreault (1997) et Noraz (1996) reconnaissent aux cuisines collectives des vertus d'insertion sociale, toutes deux soulignent cependant la difficulté de donner une portée plus large à la participation des membres. Noraz, notamment, va jusqu'à affirmer que beaucoup voient ce type d'initiatives « plus comme un service à utiliser que comme un lieu d'implication. » (1996 : 129) Mongrain (1997), quant à elle, convient que les cuisines collectives peuvent être pour les individus qui s'y impliquent « une voie d'intégration à l'environnement social » (Mongrain, 1997 : 93), le groupe de cuisine se présentant alors comme une des étapes menant à une autonomie accrue et à un accroissement du pouvoir personnel et collectif. Elle signale toutefois une tendance inquiétante, qui consisterait à récupérer ces initiatives pour les cantonner au domaine de la sécurité alimentaire, et limiterait forcément l'apport de ce type d'initiative à la reconquête d'une citoyenneté plus globale. Par ailleurs, ce type d'approche ciblerait des participantes qui proviennent quasi exclusivement de milieux défavorisés, ce qui entraînerait une forme de « ghettoïsation » stigmatisante pour les membres des groupes. Parallèlement, Mongrain démontre que cette logique d'intervention va à l'encontre d'une prise en charge collective des

problèmes de pauvreté et d'exclusion, puisque « la cuisine collective est mise à profit dans le but de relancer le principe directeur de la responsabilisation individuelle vis-à-vis sa propre sécurité alimentaire. » (1997 : 87)

Ces critiques se voient renforcées par celles de Cérézuelle et Roustang (2012), qui considèrent que les groupes de cuisines collectives sont souvent « sous-utilisés » : une logique d'animation culturelle prédominerait au sein de ces initiatives, et ce aux dépens des efforts de réactivation des connaissances et d'augmentation de l'autonomie des participantes. Loin de se présenter comme un « outil efficace de développement social » (Cérézuelle et Roustang, 2012 : 10), les cuisines collectives en seraient parfois réduites à de simples lieux de rencontre, des espaces où le lien social se (re)crée et où les relations interculturelles sont démystifiées. Par ailleurs, et tout comme Mongrain, Cérézuelle et Roustang soulèvent le problème de la participation à ce type d'initiatives : soit les publics ciblés sont multiples et trop flous, et il devient alors difficile de rejoindre ceux qui en bénéficieraient le plus ; soit les groupes n'intègrent qu'un seul type de clientèle, constitué de ménages à faible revenu, ce qui ne fait que perpétuer les mécanismes d'exclusion et de stigmatisation déjà en place.

Il n'en demeure pas moins que Cérézuelle et Roustang voient dans ce type d'initiatives des « espaces de conscientisation [...] où chacun contribue par sa participation à la construction de la démarche à chaque stade de l'organisation. » (2012 : 76) Leur interprétation rejoint ainsi celle de Fréchette, pour qui les groupes de cuisine représentent « un dispositif collectif d'expression et d'intervention des individus et des familles dans l'espace public. » (2000 : 10) Cette entrée dans l'espace public, selon Cérézuelle et Roustang, est rendue possible par la nature même de l'activité autour de laquelle se réunissent les

groupes de cuisine collective : une action ancrée dans le quotidien des participantes, qui leur permet de retirer des bénéfices immédiats, tant pour elles que pour leur entourage. « C'est parce qu'elles permettent une consolidation de la sphère privée que ces démarches facilitent une initiation à la vie sociale » (2012 : 183), précisent-ils. Contrairement à Fréchette, cependant, Cérézuelle et Roustang ne voient pas nécessairement les cuisines collectives comme un lieu d'expression de la citoyenneté. L'impact socialisant de ce type d'initiatives, selon ces auteurs, s'exprime plutôt dans « les notions de requalification sociale et de civilité », civilité qui « n'est pas la citoyenneté mais ce qu'il y a au-dessous et qui la rend possible ». (2012 : 192)

1.1.5 *Empowerment* et stratégies d'intervention

Ainsi, « lorsqu'elles sont bien conduites » (Cérézuelle et Roustang, 2012 : 10) et « dans des conditions favorables » (Fréchette et Sénéchal, 1997 : 440), les cuisines collectives peuvent offrir des bénéfices qui vont au-delà d'une forme alternative de dépannage alimentaire doublée d'un espace social ; mais quelles sont ces conditions? Au-delà des divergences qui existent entre les auteurs, il est intéressant de noter que ceux qui voient dans les cuisines collectives des espaces véritablement citoyens estiment que ces organisations réussissent à développer la citoyenneté de leurs membres en adoptant une démarche spécifique : *l'empowerment*. (Fréchette, 2000 ; Panet-Raymond *et al.*, 2002) Selon Ninacs (2008 : 14), « le terme *empowerment* désigne la succession d'étapes par lesquelles un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer de façon autonome. » On parle ainsi de l'augmentation du pouvoir d'agir, un concept qui englobe à la fois l'état d'*empowerment* et la démarche nécessaire pour y arriver.

Puisque cette (ré)appropriation du pouvoir suppose notamment le plein exercice de ses droits, mais aussi la réalisation qu'à ceux-ci est associé le devoir de participer aux processus de prise de décision, l'*empowerment* intègre le développement de la conscience critique et de la participation citoyenne. (Le Bossé, 1996) Fréchette (2008 : 124) aborde même l'*empowerment* comme une « perspective » où l'on cherche à « renforcer un lien social fragilisé et générer du lien social pour se réapproprier la citoyenneté en lui conférant le pouvoir qui lui revient de droit en démocratie. » Ninacs (1995), quant à lui, assimile les cuisines collectives à des groupes d'entraide économique, au sein desquels le processus d'*empowerment* contribue à enrayer l'oppression vécue par les membres, mais permet aussi aux communautés d'exercer, quoique à petite échelle, un certain contrôle sur l'économie, un domaine sur lequel elles n'ont généralement que très peu d'emprise.

En ce qui a trait aux cuisines collectives, cependant, la façon précise dont l'*empowerment* est employé à des fins de développement de la citoyenneté n'est pas claire dans la littérature. Fréchette (2000) offre toutefois quelques éléments de réponse : en effet, cette auteure indique qu'il existe dans le paysage québécois trois grandes stratégies d'intervention au sein du mouvement des cuisines collectives, trois courants qui, sans être mutuellement exclusifs, permettent de départager les démarches qui guident ces organisations. Et chacune de ces stratégies intègre de façon différente (ou n'intègre pas du tout) la démarche d'*empowerment* et le développement de la citoyenneté.²

Le premier volet de cette typologie correspond aux cuisines collectives centrées sur la nutrition : elles utilisent l'entraide afin de contrer la faim et d'améliorer la

² Pour un portrait plus complet de cette typologie, voir le tableau reproduit dans l'annexe A.

santé physique, mais aussi de réduire l'isolement. Le type de conscientisation qu'on y retrouve est donc surtout le résultat d'efforts d'éducation à une saine alimentation. Fréchette signale que les liens d'entraide entre les participantes sont présents « de façon plutôt instrumentale et ponctuelle » (2000 : 41), tandis que l'acquisition de compétences, la résolution de problèmes et l'apprentissage du travail en groupe constituent les principales stratégies d'intervention. La démarche d'*empowerment* n'y est pas mise à profit.

Les cuisines collectives d'orientation psychosociale centrées sur l'utilisation du groupe constituent le second type identifié par Fréchette. Dans les cuisines de cette catégorie, on tente de répondre aux besoins alimentaires des participantes, mais aussi à des problématiques plus larges d'exclusion et d'appauvrissement, dont l'insécurité alimentaire n'est qu'une des conséquences. On y favorise le développement d'un sentiment d'appartenance au groupe et on y stimule l'assistance mutuelle, encourageant notamment l'instauration de services de réciprocité entre les membres. En offrant un soutien non seulement à la personne, mais également à son milieu de vie, les cuisines de cette catégorie s'inscrivent dans une démarche d'*empowerment* des individus. Selon Fréchette, ce type de cuisine collective « participe à sa façon d'une démarche qui prédispose à quelque chose de plus large ou enclenche le changement social plus collectif » (2000 : 47) ; le développement de la citoyenneté y est donc en germe, encore à l'état de potentialité.

Il existe également un troisième type, qui correspond aux cuisines collectives s'inscrivant dans une approche de développement communautaire. Les cuisines de cette catégorie sont intégrées dans un projet plus vaste, celui de la revitalisation d'un milieu. Au-delà du support immédiat offert aux membres du groupe de cuisine, on cherche donc à les sensibiliser non seulement aux

principes d'une alimentation saine, mais aussi à les initier à un mode de fonctionnement démocratique. L'étude des problèmes de chacune est soutenue par une analyse critique des structures sociales ; l'instauration de services de réciprocité entre les membres est encouragée, tout comme l'ouverture sur le service à la communauté locale et, par conséquent, l'expression d'une citoyenneté plus active. Par ailleurs, puisqu'on y stimule la création d'activités générant des revenus, les cuisines de cette catégorie peuvent déboucher sur le développement de services de proximité, contribuant ainsi à revitaliser le quartier dans lequel elles s'insèrent. Ces cuisines collectives, comme l'indique Fréchette (2000), s'inscrivent dans une démarche d'*empowerment* des groupes et contribueraient le plus au développement de la citoyenneté.

Ces trois stratégies d'intervention sont à ne pas confondre avec les trois *types* de cuisines collectives exposés plus tôt : cuisines autonomes, cuisines intégrées dans une organisation communautaire, cuisines publiques ou parapubliques. S'il est clair chez Fréchette que les cuisines collectives qui s'inscrivent dans une approche de développement communautaire sont celles qui participent le plus directement à l'expression et au développement de la citoyenneté, la littérature sur le sujet n'est pas aussi explicite quant au *type* de cuisines collectives (autonome, intégrée ou publique/parapublique) qui adopte le plus fréquemment cette stratégie d'intervention. De prime abord, tous les types de cuisines collectives peuvent donc, selon leur degré d'adhésion au modèle de développement communautaire, privilégier une approche qui contribue à nourrir la citoyenneté de leurs participantes.

À ce niveau, il reste cependant que les cuisines collectives intégrées dans une organisation communautaire semblent partir avec une longueur d'avance : en offrant des activités qui dépassent la mise sur pied et l'animation de groupes de

cuisine collective, leur action est forcément plus susceptible d'ouvrir de nouveaux horizons aux membres des cuisines collectives, notamment en ce qui concerne l'implication dans la communauté. De plus, étant elles-mêmes des espaces démocratiques, les organisations communautaires qui chapeautent ces groupes de cuisine collective permettent à leurs membres, du moins en théorie, de participer activement aux processus de décision qui encadrent les activités de l'organisme. Après tout, ces organisations doivent représenter, comme l'indiquent Bourque et ses collaborateurs, des lieux dans lesquels « la collectivité locale a le sentiment d'augmenter son pouvoir, son influence et où les gens considèrent être en train de changer leurs conditions de vie. » (2008 : 11)

1.1.6 Question de recherche et hypothèse

À la lumière de ces réflexions, il nous paraît ainsi nécessaire d'explorer les liens qui existent entre le développement de la citoyenneté et l'action des cuisines collectives québécoises en milieu urbain, et plus particulièrement celles qui sont incorporées à une organisation communautaire dont la mission dépasse la mise sur pied de groupes de cuisine collective. Nous centrons donc notre travail de recherche autour d'une question précise : **comment les cuisines collectives en milieu urbain intégrées dans une organisation communautaire participent-elles à l'expression et au développement de la citoyenneté?**

En regard de la littérature analysée, nous énonçons également l'hypothèse suivante : **sans toujours nécessairement s'inscrire dans une démarche axée sur le développement communautaire, les cuisines collectives intégrées n'en contribuent pas moins au développement et à l'expression de la citoyenneté, et ce en favorisant un *empowerment* à la fois individuel et communautaire.**

La question de recherche qui guide cette recherche, tout comme l'hypothèse qui l'accompagne, se veulent toutes deux de nature exploratoire. Nous les utilisons ainsi comme points de départ pour mieux approfondir les liens qui existent, au sein des cuisines collectives québécoises, entre citoyenneté et participation.

1.2 Cadre d'analyse

Le cadre d'analyse que nous adoptons ici est basé sur l'exploration de deux concepts clés : la citoyenneté et l'*empowerment*. Après avoir retenu, pour chacune de ces notions, les éléments que nous croyons les mieux à même de guider notre recherche, nous précisons ainsi les liens qui existent, au sein mais aussi en dehors des cuisines collectives, entre les pratiques citoyennes et les démarches d'*empowerment*.

1.2.1 Quelle citoyenneté? : essai de définition

Aucun des outils de la philosophie politique n'est autant exposé à la surcharge conceptuelle que le concept de citoyenneté. À la fois descriptif et normatif, recoupant des dimensions autant affectives que juridiques et pratiques du lien social et politique, ce terme a des référents multiples, parfois contradictoires. Il se prête donc particulièrement bien à la manipulation idéologique : chacun y met, en fonction de préférences normatives diverses, ce qu'il veut bien y trouver. (Weinstock, 2000 : 15)

Weinstock cerne bien l'une des grandes difficultés qui apparaissent à l'heure d'aborder un concept aussi riche que celui de la citoyenneté : le foisonnement qui l'entoure est tel qu'il nous force à adopter une définition plutôt qu'une autre, à nous centrer sur cette poignée d'auteurs plutôt que celle-là – toutes des opérations qui constituent autant de choix, nécessaires mais forcément

réducteurs. Nous ne tenterons pas ici d'établir la généalogie du concept de la citoyenneté, ou d'en distinguer les formes libérale et républicaine ; ces efforts nous écarteraient de notre propos. Nous nous contenterons d'identifier les éléments qui peuvent nourrir la recherche dans le contexte qui est celui des cuisines collectives québécoises, tout en étant conscient que nous écartons ainsi une part appréciable du corpus existant.

La citoyenneté se présente tout d'abord, dans nos sociétés démocratiques, comme la dimension publique de l'existence ; une citoyenneté qui, selon Castillo (2002), est d'abord « concitoyenneté », puisqu'elle prend sens au sein d'une communauté de citoyens. Jenson et Papillon (2001) estiment que la citoyenneté englobe la relation qui lie entre eux tous les membres de cette communauté, mais aussi celle qui unit chaque membre de la communauté politique à l'État. Le statut de citoyen, comme l'affirme Couture (2000 : 22), apparaît donc « comme une sorte de nœud où se lient et s'affrontent des logiques distinctes – logique de l'inscription communautaire et logique de l'individualisation. »

La conception moderne de la citoyenneté recoupe trois dimensions du lien social et politique. La première désigne le statut juridique du citoyen (Weinstock, 2000), l'adhésion formelle des membres à la communauté politique (Garcia, 1996) ; c'est la dimension *abstraite* ou *passive* de la citoyenneté, « libéralement octroyée avant même d'être exercée. » (Ellefsen et Hamel, 2000 : 135) Isin (2000) indique ainsi que le statut de citoyen s'accompagne de droits civils (égalité de tous devant la loi, liberté d'expression, de religion et d'association, mariage), de droits sociaux (droit au travail, à la sécurité sociale et à l'éducation, par exemple) et de droits politiques, qui définissent la participation directe ou indirecte à l'exercice du pouvoir (droit de vote, éligibilité aux assemblées administratives et législatives). En contrepartie, l'État exige que ses citoyens se

conforment à certaines obligations, elles aussi prescrites par la loi. Cette dimension de la citoyenneté n'est toutefois que « minimalement normative », comme l'indique Weinstock (2000 : 16), puisque les droits et responsabilités qui découlent du statut de citoyen dépendent des lois en vigueur, et varient donc d'un État à un autre.

Au-delà du statut juridique qu'elle recouvre, la citoyenneté « a également un rapport avec les formes de participation et d'identité qui marquent l'inclusion des individus dans la société. » (Ellefsen et Hamel, 2000 : 135) La seconde dimension renvoie donc à l'exercice *pratique* de la citoyenneté, par lequel les citoyens choisissent de participer activement à la construction du bien commun et de contribuer à la vie des institutions politiques. Elle se distingue ainsi de sa dimension formelle, dans la mesure où elle dépend plus étroitement de la volonté de chaque citoyen : comme l'a démontré Brubaker (1992), le cadre légal dans lequel s'inscrivent les droits civils, politiques et sociaux ne garantit pas, en soi, la participation active des citoyens. Cette seconde dimension introduit donc un certain idéal de la citoyenneté, puisque l'implication de chacun dans la vie publique peut se limiter à accepter l'existence de ses droits sans s'en prévaloir, mais peut aussi tendre à une participation citoyenne soutenue, « surrogatoire ». (Weinstock, 2000 : 16)

La troisième et dernière dimension de la citoyenneté s'articule autour de ce que Weinstock (2000) appelle un « pôle identitaire » : c'est l'identification affective de l'individu avec son rôle de citoyen au sein d'une collectivité donnée. Ce sentiment d'appartenance à une communauté politique peut donner lieu, dans le contexte de l'État-nation, à une hiérarchisation des identités, l'identification à des communautés culturelle, religieuse, de genre et de classe se subordonnant à la citoyenneté nationale. (Magnusson, 1996) Mais l'identité citoyenne n'a pas

nécessairement à supplanter les autres identités pour se révéler significative : comme l'exprime Castillo, se sentir citoyen peut aussi se résumer à avoir « intérêt à l'intérêt général », ainsi qu'adopter des « comportements civiques vis-à-vis autrui, vis-à-vis les institutions établies, vis-à-vis la propriété collective. » (2002 : 8 – 9)

Évidemment, les frontières qui délimitent les trois dimensions de la citoyenneté sont poreuses ; chacun de ces aspects interagit, de façon plus ou moins directe, avec les deux autres. Tandis que la dimension passive de la citoyenneté rend possible l'exercice de sa dimension pratique, Weinstock (2000 : 17 – 18) souligne que « le niveau d'identification affective d'un individu avec son rôle de citoyen sera fonction, d'une part, de la nature et du degré de son engagement civique et, d'autre part, de l'étendue et du degré de protection et de promotion de ces droits auxquelles l'entité politique dont il fait partie se livre. » La citoyenneté apparaît ainsi comme un tout composé de parties fluides, perméables les unes aux autres, et dont la division un peu artificielle a cependant l'intérêt de faciliter et structurer l'analyse.

À ces trois dimensions de la citoyenneté correspondent trois types de pratiques citoyennes, que Lamoureux (2001) départage entre *savoirs*, *savoir-faire* et *savoir-être* ; celles-ci se révèlent essentiels à l'exercice réel de la citoyenneté, tout comme à son développement. La première catégorie de pratiques citoyennes, les *savoirs*, se rapproche de la dimension passive de la citoyenneté, et comprend en réalité non seulement un bagage de connaissances, mais aussi certaines compétences cognitives. Connaître ses droits politiques et juridiques, comprendre les règles du vivre-ensemble et le fonctionnement des institutions démocratiques, être au courant des enjeux du monde actuel – toutes ces connaissances doivent être accompagnées de capacités d'analyse et de réflexion

critique. (Audigier, 1998 ; Ouellet, 2002) Les savoirs eux-mêmes sont nécessaires afin de jouir pleinement des droits qui sont ceux du citoyen, mais les compétences cognitives permettent de mettre ces connaissances à profit afin d'évaluer le travail des élus, par exemple, ou de s'assurer que les droits de tous sont respectés dans une situation donnée. À cet égard, Galston (2001) note qu'une plus grande maîtrise des connaissances civiques est liée à une évaluation plus objective du fait politique, mais aussi à une plus grande confiance envers les institutions.

Le second type de pratiques citoyennes, les *savoir-faire*, correspond à la dimension pratique de la citoyenneté. On y retrouve des compétences sociales qui sont aussi des capacités d'action : être en mesure de résoudre des conflits, de vivre en société, de coopérer avec d'autres ; être capable, par ailleurs, de participer au débat public, de savoir s'exprimer mais surtout de savoir écouter, avec attention et respect, le point de vue des autres. (Audigier, 1998 ; Kymlicka et Norman, 1994) Cette catégorie de pratiques, comme le relèvent Gagnon et Pagé (1999), englobe également la participation, que celle-ci soit politique (l'exercice du droit de vote, l'adhésion à un parti politique, l'engagement dans des discussions politiques) ou civile (l'implication dans des organisations non-étatiques).

Finalement, la dimension identitaire de la citoyenneté renvoie à la troisième catégorie de pratiques citoyennes : les *savoir-être*. Ceux-ci constituent des compétences éthiques qui permettent l'intégration des valeurs de la citoyenneté : la liberté, l'égalité, la solidarité et l'ouverture à la différence. (Audigier, 1998) La responsabilité sociale en fait également partie, puisque le respect de ces valeurs suppose l'adhésion à des règles civiques et sociales qui assurent le bien-être de tous les citoyens et le développement de la justice. Cette

responsabilité sociale englobe donc les comportements des individus envers leur communauté et la société en général, c'est-à-dire les personnes, les politiques, le gouvernement, l'environnement. (Starrett, 1996) Parallèlement, le fait de reconnaître ses responsabilités de citoyen est lié, comme le soulignent Kymlicka et Norman (1994), au développement d'un sentiment d'appartenance à une ou des communautés de citoyens. Selon Gagnon et Pagé (1999), il existerait pour les citoyens québécois trois paliers d'identification : la collectivité civique de la ville, celle qui s'étend à la province, puis celle qui englobe tout le Canada. S'identifier à l'une ou plusieurs de ces communautés revient, pour le citoyen, à accepter de partager les finalités poursuivies par les autres membres de cette ou ces collectivités civiques.

Figure 1.1 Conceptualisation de la citoyenneté : dimensions et pratiques citoyennes

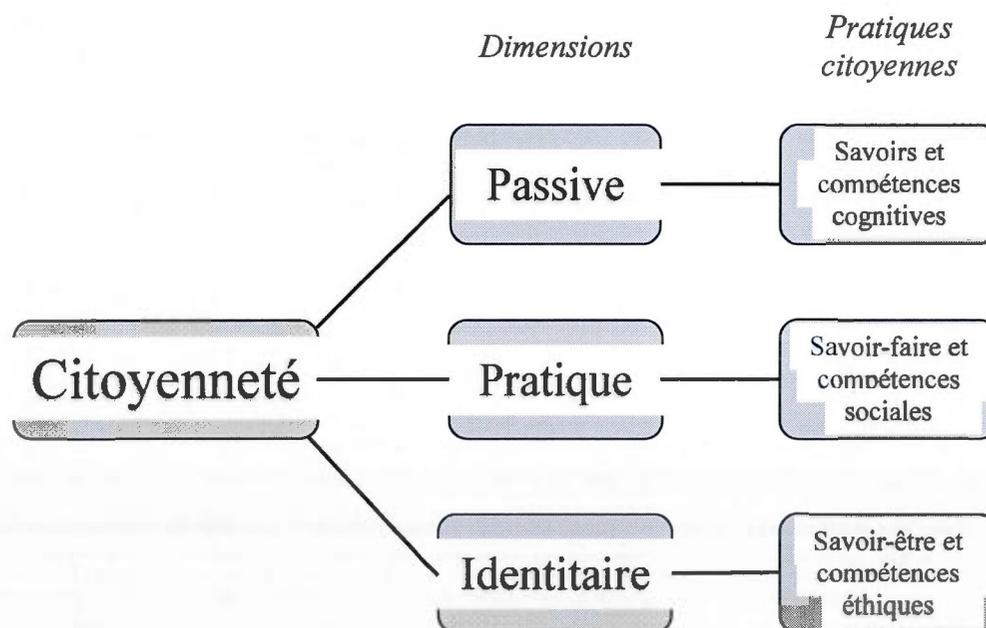


Tableau 1.1 Conceptualisation de la citoyenneté : niveaux et indicateurs

CONCEPT	Citoyenneté		
DIMENSIONS	<i>Passive</i>	<i>Pratique</i>	<i>Identitaire</i>
PRATIQUES CITOYENNES	<i>Savoirs et compétences cognitives</i>	<i>Savoir-faire et compétences sociales</i>	<i>Savoir-être et compétences éthiques</i>
NIVEAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances politiques et juridiques - Intérêt pour les enjeux du monde actuel - Réflexion critique 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la vie politique - Implication volontaire dans des organisations non-étatiques - Capacité de coopération 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des valeurs de la citoyenneté - Responsabilité sociale - Sentiment d'appartenance à une/des communauté(s) de citoyens
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de ses droits - Connaissance des institutions démocratiques - Connaissance de l'actualité - Fréquence de consultation des médias - Évaluation du travail des élus <p><i>Au sein du groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du groupe de cuisine collective - Connaissance de l'organisation communautaire - Connaissance des enjeux qui touchent le groupe de cuisine collective et l'organisation communautaire - Évaluation du travail du 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du droit de vote - Adhésion à un parti politique - Participation à des assemblées politiques (de quartier, consultations publiques, ...) - Participation à des manifestations - Bénévolat - Membre d'organisation(s) non-étatique(s) <p><i>Au sein du groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poste de responsabilité dans le groupe de cuisine et dans l'organisation - Participation aux processus de prise de 	<ul style="list-style-type: none"> - Degré d'ouverture à la différence - Respect des lois et règlements - Sentiment d'appartenance à la ville, la province et/ou le pays - Sentiment d'influence possible sur les politiques (de la ville, de la province, du pays, ...) <p><i>Au sein du groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles établies par le groupe de cuisine collective - Utilisation des repas cuisinés (autoconsommation, don, partage, ...) - Sentiment d'appartenance au groupe de cuisine et à

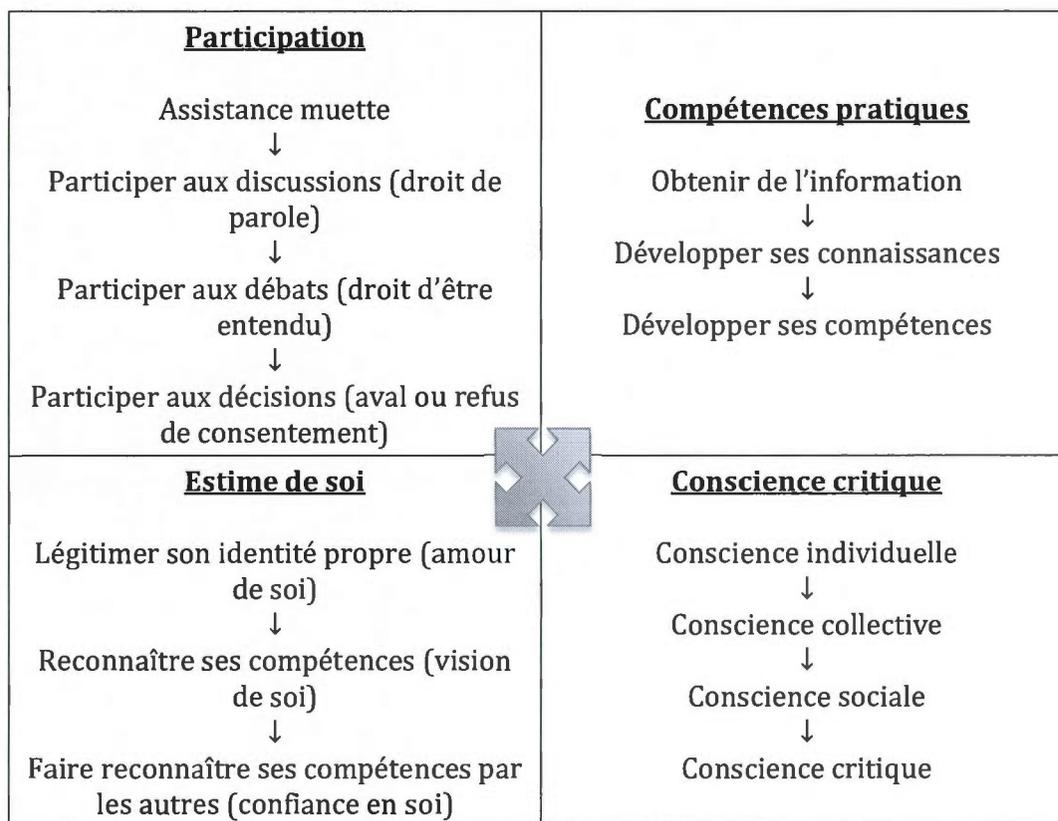
	groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire	décision dans le groupe de cuisine et dans l'organisation - Capacité de travail en équipe - Capacité de résoudre des conflits	l'organisation - Sentiment d'influence possible sur le groupe de cuisine et sur l'organisation
--	---	---	---

Tout comme les trois dimensions de la citoyenneté, les trois types de pratiques citoyennes définies ici n'évoluent pas en vase clos : certaines de leurs constituantes se recoupent, se nourrissent les unes les autres. L'identification de trois catégories distinctes nous permet cependant d'arriver à trois séries structurées d'indicateurs, qui guideront la collecte de données sur le terrain. Ces indicateurs, présentés dans le tableau de la page précédente, ne se veulent pas exhaustifs, mais représentatifs, généralement, de la dimension de la citoyenneté de laquelle ils relèvent. Ils ont été élaborés à partir du propos des auteurs cités dans cette section, mais sont aussi inspirés de ceux d'Ohmer (2008), établis dans le cadre d'une recherche de nature quantitative sur les bénéfices de la participation citoyenne, et de ceux de Boulianne (1999), auteure d'une étude sur la citoyenneté dans les jardins collectifs et communautaires. Dans chaque cas, nous avons indiqué quels indicateurs concernent les actions ayant lieu au sein des groupes de cuisine collective et des organisations communautaires qui les encadrent ; les autres indicateurs, par opposition, relèvent de comportements et d'attitudes qui se déploient dans un contexte qui dépasse celui de l'organisation.

1.2.2 *Empowerment* : dimensions individuelle et communautaire

L'*empowerment*, comme nous l'avons mentionné plus haut, est à la fois processus et finalité : il est nécessaire de passer à travers une démarche d'*empowerment* pour atteindre un état d'*empowerment*. Cet état représente ainsi

l'étape finale de l'intervention, celle où l'individu, le groupe, la communauté ou l'organisation réussit à (re)gagner le pouvoir d'agir en fonction de ses propres choix ; la démarche, quant à elle, traduit plutôt le processus d'appropriation de ce pouvoir. Afin de mieux cerner le concept d'*empowerment*, nous nous sommes surtout basés sur les travaux de Ninacs (2008), qui présentent pour nous l'avantage d'être ancrés dans la réalité québécoise. Comme cet auteur, nous retenons tout d'abord la dimension individuelle de l'*empowerment*, qui englobe la démarche par laquelle un individu ou un groupe d'individus s'approprie (ou se réapproprie) le pouvoir d'agir. Ce processus recoupe quatre composantes, chacune constituée d'une série d'étapes ; l'enchaînement de ces étapes, de même que la façon dont les quatre composantes interagissent entre elles, mènent en définitive à l'état d'*empowerment*. Le tableau de la page suivante résume cette dynamique.

Tableau 1.2 *Empowerment* individuel

Tiré et adapté de Ninacs (2008) et Panet-Raymond *et al.* (2002).

Sur le plan de la **participation**, Ninacs (2008) note qu'il est nécessaire, pour entreprendre une démarche d'*empowerment*, que l'individu entre en relation avec d'autres, préférablement dans le cadre d'une activité de nature collective. En effet, le contexte dans lequel la personne interagit avec d'autres doit lui permettre de s'impliquer progressivement dans un processus qui, partant de l'assistance muette, passe par la prise de parole, dans le cadre de discussions puis de débats, pour culminer avec la participation à la prise de décision. Ninacs indique que cette dernière étape comprend notamment le droit de refuser de participer, puisque l'exercice du pouvoir s'exprime aussi de façon négative.

En ce qui concerne les **compétences pratiques**, qui selon Ninacs sont « avant tout pratiques et techniques » (2008 : 20), elles recourent les habiletés et les connaissances qui permettent non seulement la participation, mais aussi l'exercice de l'activité dans laquelle s'investit le groupe. (Dans le cas des cuisines collectives, par exemple, ces compétences pratiques englobent donc les connaissances alimentaires et les habiletés culinaires.) Après l'obtention de l'information nécessaire, la progression de chacun au sein de cette dimension de l'*empowerment* passe donc à travers l'acquisition de connaissances, puis le développement de compétences.

D'après Ninacs, la composante de l'**estime de soi** renvoie à « la transformation psychologique qui annule les évaluations négatives antérieures intériorisées. » (2008 : 21) L'acquisition progressive de l'estime de soi se décompose ainsi, au sein de la démarche d'*empowerment*, en trois étapes : l'amour de soi, où l'individu apprend à être satisfait de lui-même ; la vision de soi, où il arrive à reconnaître ses compétences, mais aussi ses limites ; et la confiance en soi, où il prend conscience que les qualités, habiletés, connaissances qu'il croit posséder sont aussi reconnues par d'autres. Encore une fois, le groupe d'action collective est essentiel à l'atteinte de cette dernière étape, puisqu'il fournit un milieu où la contribution de l'individu engagé dans un processus d'*empowerment* peut être ouvertement valorisée.

Finalement, sur le plan de la **conscience critique**, Ninacs (2008) indique que la personne développe tout d'abord ce qu'il y a lieu d'appeler une *conscience collective*, où elle comprend que les difficultés qui sont les siennes sont partagées par d'autres. Par la suite, cette conscience collective se mue en *conscience sociale*, centrée sur la réalisation que les problèmes individuels ou collectifs sont tributaires de la structure de la société ; l'autoculpabilisation est donc réduite.

Pour terminer, la personne développe une *conscience politique*, où elle se rend alors compte que la solution de ces difficultés d'ordre structurel doit passer, du moins en partie, par l'action collective, et qu'elle-même a aussi un rôle à jouer, une responsabilité personnelle pour stimuler le changement social.

La dimension individuelle de l'*empowerment* nous permet donc d'appréhender cette démarche au niveau de l'individu ou du groupe d'individus ; cependant, vu le contexte qui est celui des cuisines collectives, nous avons également choisi d'intégrer l'*empowerment* communautaire à notre cadre d'analyse. En effet, Fellin (1995) signale que toute organisation qui se présente comme un espace de services, par exemple, ou comme un lieu de loisirs, prend la forme d'une communauté « fonctionnelle ». Il y a donc lieu de voir de véritables communautés dans les organisations communautaires qui chapeautent les groupes de cuisine collective, pour ensuite se pencher sur la dimension communautaire de l'*empowerment* qui, selon Ninacs (2008 : 17), correspond à « la prise en charge du milieu par et pour l'ensemble du milieu, d'une façon qui favorise le développement du pouvoir d'agir des individus, groupes et organisations ».

Tout comme son pendant individuel, l'*empowerment* communautaire agit sur quatre plans à la fois, tel que présenté dans le tableau de la page suivante. Chacune de ces composantes comprend plusieurs éléments, qui dans ce cas-ci ne constituent pas nécessairement les étapes d'une progression, mais plutôt des dimensions distinctes qui, combinées, mènent la communauté vers un état d'*empowerment*.

Tableau 1.3 Empowerment communautaire

<p style="text-align: center;"><u>Participation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces et ressources permettant la participation (décisions significatives) - Pouvoir partagé équitablement - Accent sur les processus et les résultats 	<p style="text-align: center;"><u>Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des ressources des membres - Capacité de coopération - Imputabilité positive - Instauration de réseaux de soutien aux individus
<p style="text-align: center;"><u>Communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Climat de confiance - Accès à l'information pertinente - Transparence dans les processus décisionnels 	<p style="text-align: center;"><u>Capital communautaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'appartenance à la communauté - Conscience de la citoyenneté

Tiré de Ninacs (2008).

La communauté doit tout d'abord permettre la **participation**, en rendant disponibles et accessibles des lieux où les individus peuvent se rassembler et des dispositifs par lesquels ils sont en mesure de s'impliquer de façon significative. Ninacs (2008) souligne que cette « significativité » des décisions auxquelles participent les membres de la communauté n'est pas fixe : elle prend plusieurs visages et dépend du domaine où la participation est exercée, tout comme de l'ampleur des retombées qui y sont associées. C'est pourquoi l'accès aux espaces décisionnels doit être doublé d'un partage équitable du pouvoir, dans une atmosphère où l'intégration effective de tous est favorisée, quitte à mobiliser des ressources supplémentaires pour assurer la participation des individus exclus, démunis, ou tout simplement non perçus comme leaders naturels. En ce sens, chaque dispositif doit mettre l'accent autant sur les processus que sur les

résultats, disséminant dans la communauté l'importance des apprentissages qui accompagnent la participation.

Sur le plan des **compétences**, l'*empowerment* communautaire nécessite non pas tant le développement de celles-ci que la mise en place de systèmes qui reconnaissent et emploient les forces des membres. Comme l'exprime Ninacs (2008 : 44), il s'agit de « tisser des liens entre les ressources locales, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent, bref, de développer des réseaux. » Le but est ainsi d'arriver à atteindre des objectifs collectifs plus larges, ce qui nécessite certaines habiletés décisionnelles et consensuelles (la capacité de résoudre des conflits, par exemple), mais aussi la volonté de faire de l'imputabilité un outil qui favorise l'efficacité des membres et de la communauté.

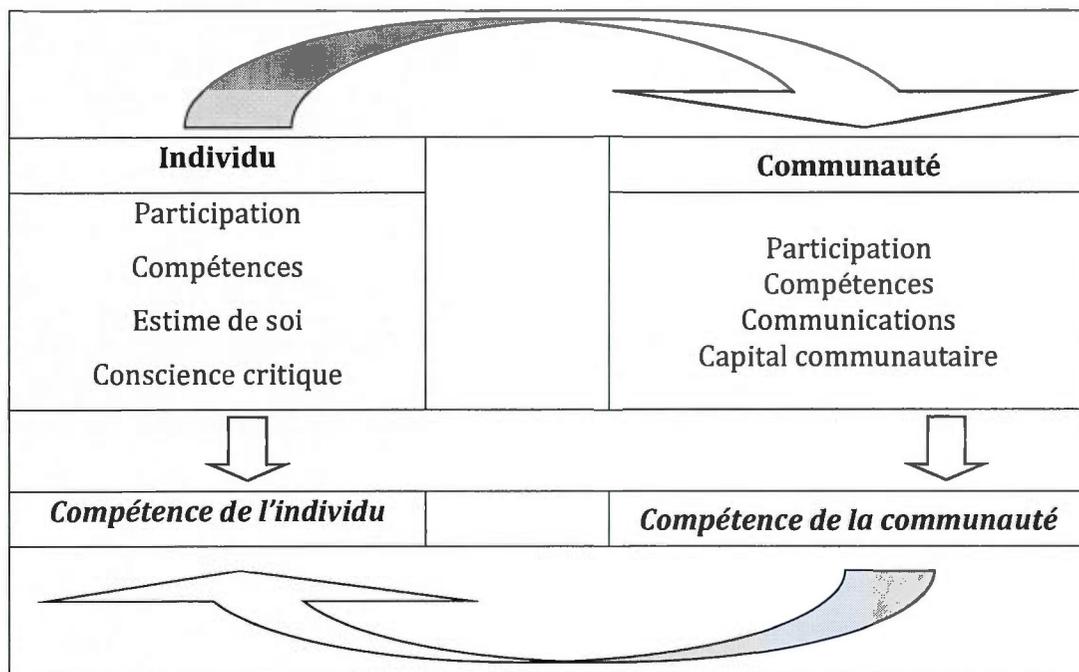
En ce qui concerne la **communication**, elle est favorisée par l'établissement d'un climat de confiance où tous les points de vue sont accueillis, même les plus divergents. La circulation libre et efficace de l'information contribue à l'instauration de cette atmosphère inclusive, que les renseignements diffusés soient d'ordre général, concernant toute la communauté, ou plus particulier, ayant pour objet la mise en œuvre de projets précis. Cette dimension de l'*empowerment* communautaire nécessite également qu'un principe de transparence guide les processus décisionnels, principe qui, s'il est appliqué, renforce à son tour le climat de confiance que l'on espère construire entre les membres de la communauté.

Pour terminer, Ninacs (2008) indique que le **capital communautaire** est composé de deux éléments essentiels : le sentiment d'appartenance à la communauté, mais aussi la conscience de la citoyenneté. Tandis que le sentiment d'appartenance garantit la construction de dynamiques d'entraide entre les

individus et incite ceux-ci à s'engager dans l'action collective, la conscience de la citoyenneté « constitue la clef qui permet à chacun des membres de participer de plein droit à tout ce que sa communauté peut lui offrir. » (Ninacs, 2008 : 47) En ce sens, la conscience citoyenne est étroitement liée à la conscience critique, puisque la seconde est en quelque sorte un prérequis pour le développement de la première ; le sens de la citoyenneté, cependant, va au-delà de la réalisation que les problèmes structurels nécessitent une solution qui passe par l'action collective, et place justement cette action collective dans un cadre de droits et de responsabilités. Les membres d'une communauté, pris individuellement, peuvent reconnaître que les difficultés qu'ils vivent sont dues à l'organisation de la société, et que le changement social requière un investissement collectif ; ils développent alors, chacun de leur côté, une conscience critique. Ninacs (2008) signale toutefois que c'est lorsque ces individus, pris collectivement, revendiquent le droit de ne plus avoir à vivre ces problèmes, que s'enclenche la conscience de la citoyenneté.

L'interaction entre conscience critique et capital communautaire est un des éléments qui nous renseigne sur la dynamique qui existe entre *empowerment* individuel et communautaire. Selon Ninacs (2008), ces deux niveaux sont « indissociables » : tel qu'illustré dans la figure de la page suivante, les diverses dimensions de l'*empowerment* communautaire structurent l'*empowerment* individuel, puisque l'*empowerment* communautaire « correspond à la fois à un processus vécu par la communauté et à un environnement à l'intérieur duquel ses membres vivent leurs propres processus d'*empowerment*. » (Ninacs, 2008 : 49)

Figure 1.2 Interaction entre *empowerment* individuel et *empowerment* communautaire



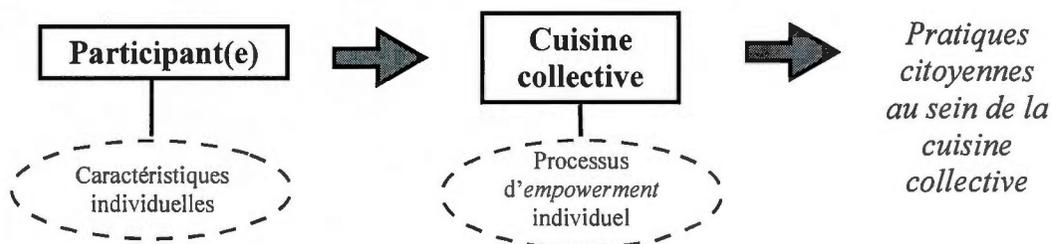
Tiré de Ninacs (2008).

À noter, toujours dans la figure ci-haut, que la « compétence de l'individu » à laquelle Ninacs fait référence correspond à l'aptitude qu'a une personne de réaliser une tâche particulière, aptitude rendue possible par l'utilisation et la coordination de connaissances et d'habiletés diverses. La « compétence de la communauté », en contrepartie, s'exprime dans la capacité qu'a la communauté de mettre en place des processus décisionnels, d'arriver à des consensus et de mettre en œuvre des projets qui se révèlent significatifs pour les membres de la collectivité. En ce sens, il est intéressant de retenir la définition que Fellin (1995) donne d'une « communauté compétente », qu'il voit comme un espace où les personnes parviennent à utiliser efficacement les systèmes mis en place, et où ces systèmes permettent de répondre aux besoins des personnes.

1.2.3 *Empowerment* et citoyenneté

Selon les modèles de Ninacs, le groupe de cuisine collective apparaît ainsi comme le théâtre de l'*empowerment* individuel et l'organisation communautaire, celui de l'*empowerment* communautaire. Au sein du groupe de cuisine collective, les quatre composantes du processus d'*empowerment* (participation, compétences pratiques, estime de soi et conscience critique) et leurs étapes respectives sont en interaction constante, agissant sur les participantes selon le bagage qui est le leur, les éléments qui contribuent les définir – âge, sources de revenu, expériences antérieures, motifs d'implication dans le groupe de cuisine. Ce sont ces caractéristiques individuelles, combinées aux composantes dont est constituée la démarche d'*empowerment* individuel, qui mènent à l'activation de pratiques citoyennes au sein du groupe de cuisine collective : connaissance des enjeux qui touchent le groupe de cuisine collective et évaluation du travail qui y est réalisé ; participation au processus de prise de décision du groupe ; capacité de travailler en équipe, de gérer des responsabilités et de résoudre des conflits ; respect des règles établies ; utilisation des repas cuisinés (autoconsommation, don, partage) ; sentiment d'appartenance au groupe et impression d'influence possible sur le fonctionnement de celui-ci. Par ailleurs, puisque c'est l'enchaînement des étapes de chaque composante du processus d'*empowerment*, de même que la façon dont ces quatre composantes interagissent entre elles, qui conduisent à l'état d'*empowerment* individuel, il serait réducteur de tenter de relier plus directement des composantes spécifiques (ou certaines de leurs étapes) à des pratiques citoyennes précises ; c'est plutôt l'ensemble de la démarche qui, ici, permet l'expression et le développement de la citoyenneté au sein du groupe de cuisine collective.

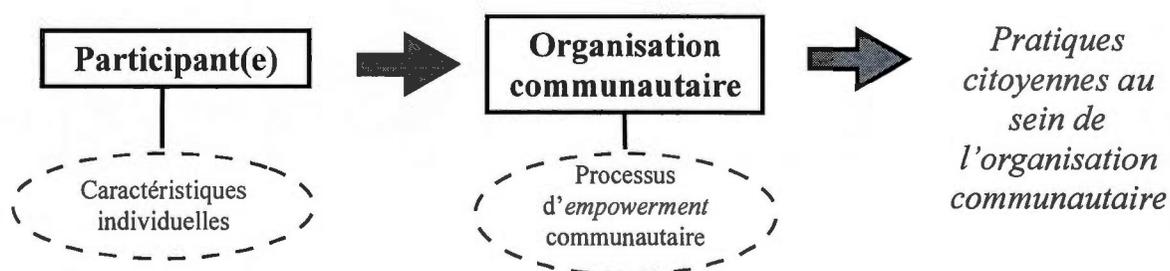
Figure 1.3 Empowerment individuel et citoyenneté



Dans le cas de l'organisation communautaire, ce sont les composantes de la démarche d'empowerment communautaire (participation, compétences, communication et capital communautaire), de même que les divers éléments que ces composantes recoupent, qui opèrent pour augmenter le pouvoir d'agir de la communauté. Les mécanismes mis en place par l'organisation communautaire ne sont cependant utiles que dans la mesure où les membres de la communauté sont disposés à les utiliser, et outillés pour le faire ; c'est ici qu'interviennent, encore une fois, les caractéristiques individuelles des participantes. Dans le cas qui nous intéresse, chacune des membres d'un groupe de cuisine collective, équipée de ressources et d'expériences distinctes, évolue différemment dans la démarche d'empowerment adoptée par l'organisation communautaire. C'est cette interaction entre caractéristiques individuelles et processus d'empowerment communautaire qui conduit à l'activation de pratiques citoyennes au sein de l'organisation communautaire : connaissance des enjeux qui touchent l'organisation et évaluation du travail qui y est réalisé ; participation aux processus de prise de décision et implication dans des postes de responsabilité ; capacité de travailler en équipe et de résoudre des conflits ; sentiment d'appartenance à l'organisation communautaire et impression d'influence possible sur l'action de celle-ci. Encore une fois, puisque les quatre

composantes de l'*empowerment* communautaire doivent évoluer conjointement pour espérer augmenter le pouvoir d'agir de la communauté, le développement et l'expression de la citoyenneté au sein de l'organisation communautaire trouvent leur source dans l'ensemble des éléments qui nourrissent le processus d'*empowerment*, et non dans l'un d'eux en particulier.

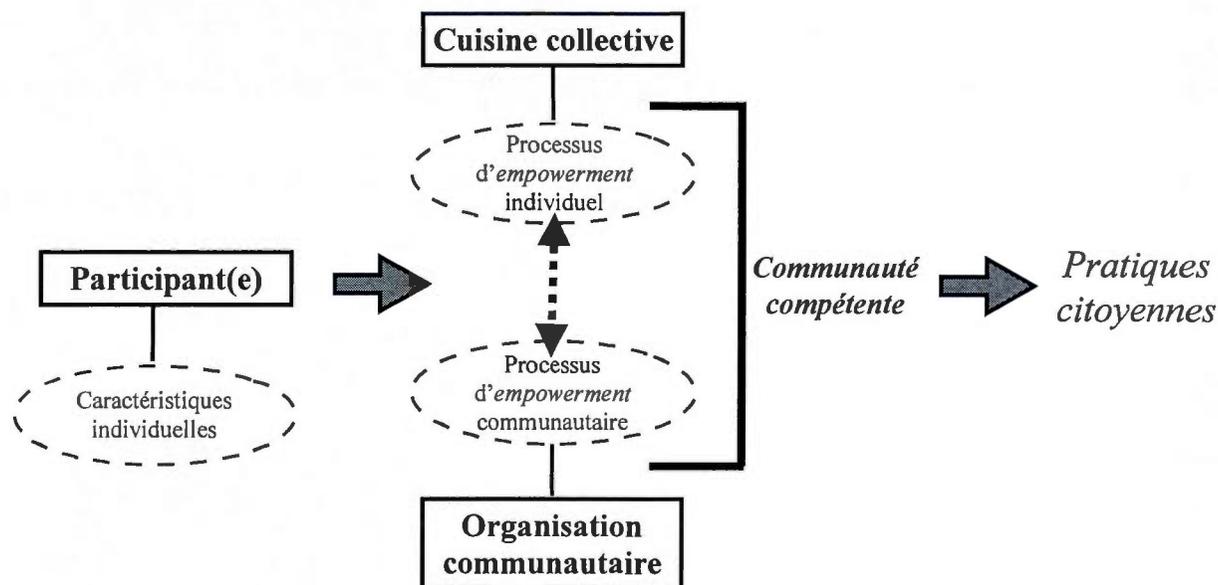
Figure 1.4 Empowerment communautaire et citoyenneté



Enfin, et tel que vu précédemment, *empowerment* individuel et communautaire se renforcent l'un l'autre : la compétence de la communauté, obtenue à travers l'augmentation du pouvoir d'agir de celle-ci, structure la compétence de chaque participante, elle aussi nourrie par la démarche d'*empowerment* individuel. C'est de cette interaction entre *empowerment* individuel et communautaire que se construit la « communauté compétente » de Fellin (1995), assurant un espace où les systèmes mis en place répondent aux besoins des membres, mais aussi où les membres arrivent à utiliser adéquatement ces systèmes. La communauté compétente permet surtout de lier les composantes de l'*empowerment* individuel à celles de l'*empowerment* communautaire : la participation de chacune (tout d'abord assistance muette, puis participation progressive aux discussions, débats et décisions) évolue dans le contexte participatif offert par l'organisation communautaire ; les

compétences et connaissances que développent chacune des participantes sont canalisées de façon efficace, tandis que l'épanouissement de leur estime de soi est renforcée par le climat de confiance et la transparence de l'organisation ; finalement, la conscience critique que chacune est amenée à développer se voit intégrée dans la conscience de la citoyenneté que permet le sentiment d'appartenance à l'organisation communautaire.

Figure 1.5 Communauté compétente et citoyenneté



Tel qu'illustré dans la figure ci-dessus, c'est donc de la construction de cette communauté compétente, elle-même née de la dynamique qui se tisse entre *empowerment* individuel et communautaire, que s'exprime et se développe la citoyenneté. À partir des caractéristiques de chacune des membres d'un groupe de cuisine collective, le développement du pouvoir d'agir de ces individus et de la communauté (l'organisation communautaire) dans laquelle elles évoluent

contribue à structurer le type de pratiques citoyennes que ces participantes développeront ou consolideront : savoirs et compétences cognitives, savoir-faire et compétences sociales, savoir-être et compétences éthiques. Le déploiement de cette citoyenneté, par ailleurs, dépasse les limites des espaces qui sont le théâtre des démarches d'*empowerment* (le groupe de cuisine collective et l'organisation communautaire), s'effectuant dans le contexte plus large qui est celui de la vie en société.

1.2.4 Retour sur la question de recherche

Notre question de recherche initiale s'énonce comme suit : **comment les cuisines collectives intégrées dans des organisations communautaires participent-elles au développement et à l'expression de la citoyenneté?** Suite à l'élaboration du cadre d'analyse et la description des repères conceptuels qui guideront la recherche, il nous semble toutefois essentiel de revisiter cette question de recherche, la déclinant en trois sous-questions plus spécifiques :

1. Comment les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire contribuent-elles au développement et à la consolidation de pratiques citoyennes au sein de ces cuisines collectives?
2. Comment les caractéristiques individuelles des participantes contribuent-elles au développement et à la consolidation de pratiques citoyennes au sein de ces cuisines collectives?
3. Comment l'interaction entre démarches d'*empowerment* (individuel et communautaire) et caractéristiques individuelles des participantes au sein de ces cuisines collectives participe-t-elle au développement et à l'expression de la citoyenneté?

1.2.5 Retour sur l'hypothèse

En regard de la littérature existante, nous avons formulé l'hypothèse suivante : **sans nécessairement s'inscrire dans une démarche axée sur le développement communautaire, les cuisines collectives intégrées contribuent au développement et à l'expression de la citoyenneté en favorisant un *empowerment* à la fois individuel et communautaire.**

À cette hypothèse principale, il nous semble maintenant pertinent d'adjoindre une série de sous-hypothèses, qui viennent compléter les trois sous-questions énoncées précédemment. Rappelons que ces sous-hypothèses, tout comme l'hypothèse principale, sont de caractère exploratoire : elles doivent servir de point de départ à la recherche, nous permettant de creuser et de disséquer les rapports qui se tissent entre citoyenneté et cuisines collectives.

1. Les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire ne sont pas liées à certains *types* de pratiques citoyennes (savoirs, savoir-être ou savoir-faire), mais définissent plutôt le cadre, l'espace dans lequel se développent et se consolident ces pratiques. Ainsi, le processus d'*empowerment* individuel contribue à l'épanouissement de pratiques citoyennes au sein du groupe de cuisine collective, tandis que la démarche d'*empowerment* communautaire fait de même à l'échelle de l'organisation communautaire.
2. Les caractéristiques individuelles des participantes déterminent l'évolution de leur propre démarche d'*empowerment* individuel, mais aussi la façon dont elles reçoivent les mécanismes mis en place par l'organisation communautaire dans le cadre du processus d'*empowerment* communautaire. En ce sens, chacune entre dans le groupe de cuisine collective avec un « bagage citoyen » particulier, à partir duquel elle développera et consolidera

les pratiques citoyennes qui concordent avec ses expériences et ses valeurs. C'est pourquoi nous avançons que les participantes à des groupes de cuisine collective se réunissant les soirs ou les fins de semaine ne présentent pas le même profil que celles qui se regroupent les jours de semaine, ce qui a un impact sur les dimensions de la citoyenneté dont l'expression et le développement sont privilégiés.

3. Finalement, la dynamique entre *empowerment* individuel et communautaire conduit à la construction de la communauté compétente. C'est celle-ci, en interaction avec les caractéristiques individuelles de chaque participante, qui permet le développement et l'expression d'une citoyenneté qui englobe, mais dépasse aussi, les cadres du groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire.

1.2.6 Pertinence scientifique et sociale de la recherche

En nous penchant sur le thème de la citoyenneté dans les cuisines collectives, nous espérons tout d'abord combler une lacune dans la littérature existante, les précédentes études sur ce type d'initiatives n'ayant jamais abordé directement le sujet. Par ailleurs, le corpus de travaux sur les cuisines collectives elles-mêmes n'est pas encore très volumineux, et gagnerait à être augmenté. De façon plus large, il nous semble aussi intéressant d'examiner le potentiel de groupes d'entraide dont l'activité principale est issue du quotidien des participantes : l'impact de ce type d'initiatives en termes de développement de la citoyenneté ne peut que nous renseigner sur les façons de lier besoin individuel (alimentaire, dans ce cas-ci) et gain collectif ; sur les étapes qui séparent, d'une part, la nécessité de répondre aux exigences du quotidien et, d'autre part, le désir de changement social.

Enfin, nous croyons que notre travail de recherche pourra servir d'outil de réflexion aux organisations communautaires étudiées, leur permettant notamment d'effectuer un bilan quant à la place du développement de la citoyenneté dans leurs pratiques.

CHAPITRE II

« FISH STUDYING WATER »³ : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE

Puisque nous cherchons, par le biais de cette recherche, à comprendre et interpréter des expériences et des pratiques, mais aussi les significations que les individus donnent à celles-ci, une méthodologie de type qualitative s'est imposée. Nous avons ainsi entrepris une démarche où, comme l'énoncent Paillé et Mucchielli, « l'ensemble du processus [a été] mené d'une manière « naturelle », sans appareils sophistiqués ou mises en situation artificielles, selon une logique proche des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages. » (2012 : 13) En ce sens, nous avons choisi d'adopter une posture réflexive qui, dans le mots de Burawoy, « embraces not detachment but engagement as the road to knowledge. » (1998 : 5)

2.1 Méthodes de collecte de données

Les données retenues aux fins d'analyse, sans surprise, sont ici de nature qualitative. Afin de les recueillir, nous avons choisi de combiner deux méthodes distinctes mais complémentaires : l'observation participante et l'entretien semi-dirigé.

2.1.1 Observation participante

En recherche qualitative, l'observation permet à la chercheuse d'appréhender « des situations et des comportements auxquels [elle] s'intéresse sans être réduit[e] à ne connaître ceux-ci qu'à travers des catégories utilisées par ceux qui

³ Cette expression quelque peu cryptique sera rendue plus claire d'ici la fin du chapitre.

y participent. » (Jaccoud et Mayer, 1997 : 239) Les modalités en sont cependant multiples : de la participation pleine et entière à l'observation la plus distancée, divers équilibres sont possibles. (Cefaï, 2006) C'est dans cet entre-deux, où la chercheuse est tour à tour participante et observatrice, impliquée mais toujours *autre*, que se situe justement l'observation participante.

Le postulat à la base de l'observation participante est simple : « le chercheur *peut comprendre* le monde social *de l'intérieur* parce qu'il partage la condition humaine des sujets qu'il observe. » En ce sens, « la participation, c'est-à-dire l'interaction observateur-observé, est [...] au service de l'observation : elle a pour but de recueillir des données (sur des actions, des opinions ou des perspectives des sujets) auxquelles n'aurait pas accès un observateur externe. » (Lessard-Hébert et al, 1996 : 102) C'est par ailleurs l'intervention de la chercheuse dans le milieu observé qui permet de révéler l'ordre social qui sous-tend celui-ci. Sous l'effet de l'observation participante, le milieu investi démontre comment y sont reçues les inévitables pressions entraînées par la présence de la chercheuse. (Burawoy, 1998) Ces perturbations n'en doivent pas moins être réduites au minimum ; la chercheuse, bien sûr, ne peut espérer construire la relation de confiance nécessaire au bon déroulement de la recherche en adoptant une position antagoniste. (Lessard-Hébert et al, 1996)

Le choix de mener des séances d'observation participante est une option recommandée pour qui souhaite mener une enquête à caractère exploratoire, dans un milieu peu ou mal connu de la chercheuse. (Cefaï, 2006 ; Lessard-Hébert et al, 1996) Dans notre cas, les cuisines collectives en elles-mêmes ne représentent pas un terrain inconnu : c'est même notre implication dans un de ces groupes qui est à l'origine de cette recherche. Cependant, notre expérience nous a appris que chaque groupe est distinct, que chaque organisme a sa façon

de recevoir et d'appliquer le concept de la cuisine collective ; il nous apparaît donc essentiel, afin de pouvoir explorer les pratiques citoyennes des participantes des cuisines collectives, d'appriivoiser les nuances du fonctionnement des groupes et des organisations auxquels elles sont rattachées. La familiarité avec l'activité étudiée, ici, n'exclut donc pas une part d'ignorance quant aux détails qui la constituent.

Luker offre cependant une mise en garde quant à cet élément de familiarité, qui peut représenter un obstacle à l'heure de recueillir des données par le biais de l'observation participante : dans un contexte trop bien connu, la chercheuse peut en arriver à ne voir que les incongruités et les anomalies, aux dépens de l'ordre social sous-jacent. « Because you know the setting so well, you overlook what to the outside observer would seem quite strange. [...] You know the rules of the game so deeply in your body that you never even notice that there are rules. » (2010 : 157)

Toute séance d'observation participante est par ailleurs traversée d'effets de pouvoir, peu importe le contexte où elle se déploie. Chaque milieu possède ses hiérarchies, officielles ou non, ses conflits latents et ses rivalités ouvertement déclarées. Toute chercheuse ne peut ainsi que s'insérer dans des relations de pouvoir déjà existantes, et même contribuer à en créer de nouvelles. L'essentiel est donc ici de prendre les précautions nécessaires, en adoptant une position d'ouverture et de transparence, pour ne pas nuire aux personnes observées, ou encore moins éveiller leur hostilité. (Burawoy, 1998) Il est par ailleurs important de demeurer conscient que le rôle que nous jouons dans ces logiques de pouvoir dépasse le moment de l'observation et s'étend jusqu'aux données que nous choisissons de recueillir : comme l'exprime Luker, « we are in fact changing

what we observe by the very fact of reporting it, if not in the actual observing itself. » (2010 : 8)

Au-delà de ces considérations, l'observation participante constitue également une façon assez informelle et détendue d'entrer en contact avec les participantes, et de tisser avec elles un premier rapport de confiance. Sans instrumentaliser celui-ci, la chercheuse peut ensuite s'appuyer sur ce lien pour poursuivre sa collecte de données par le biais d'une seconde méthode : les entretiens individuels semi-dirigés.

2.1.2 Entretien semi-dirigé

La technique de l'entretien, là où l'on souhaite explorer les opinions et les idées des sujets de recherche, est considérée comme complémentaire à l'observation participante. (Boutin, 2008 ; Lessard-Hébert et al, 1996) L'entretien peut en effet servir à trianguler les données recueillies lors des séances d'observation et, comme l'indiquent Werner et Schoefle, « permet à l'observateur participant de confronter sa perception de la « signification » attribuée aux événements par les sujets à celle que les sujets indiquent eux-mêmes. » (1987 : 78)

Selon la définition qu'en donne Grawitz, l'entretien est « un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé. » (2001 : 591) Il permet aux personnes en présence, intervieweuse comme interviewée, d'explorer en profondeur un phénomène qui les intéresse toutes deux ; on parle ainsi d'une « dynamique de co-construction de sens » (Savoie-Zajc, 2008 : 337). Mener des entretiens semi-dirigés permet ainsi aux répondantes de faire appel à leur propre cadre de référence, leurs propres mots. (Boutin, 2008) Dans notre

cas, l'entretien doit par ailleurs servir à récolter des données qui ne sont pas immédiatement observables dans le cadre du groupe de cuisine collective : pratiques citoyennes au sein de l'organisation communautaire et de la société en général, mais aussi évolution des participantes au niveau des démarches d'*empowerment*.

Tout comme l'observation participante, l'entretien semi-dirigé n'est cependant pas exempt de relations de pouvoir : pour reprendre les propos de Burawoy (2008), l'entretien constitue lui-même un contexte social, inscrit dans d'autres contextes plus large. Et comme pour l'observation participante, l'objectif demeure, pour la chercheuse, de travailler à la construction d'espaces propices à la communication en faisant preuve d'ouverture et de respect. Il convient ainsi d'établir une relation de confiance qui ne tombe ni dans le thérapeutique, ni dans le pédagogique, ni dans l'exagérément amical, et qui évite de dépasser le cadre de la recherche. (Boutin, 2008) Chaque point de vue livré dans un entretien doit par ailleurs être considéré comme une réalité, celle de la répondante qui l'exprime, mais sans perdre de vue que chaque interviewée interprète à sa façon les expériences qu'elle relate – tout comme le fait, devant elle, l'intervieweuse. (Poupart, 1997)

2.2 Échantillonnage

Afin de mener à bien cette recherche, nous avons eu à effectuer des choix en regard des organisations communautaires ciblées, des groupes de cuisine collective observés et des participantes rencontrées. Nous détaillons ici les éléments qui ont guidé cette sélection, avant de procéder à une brève description de l'échantillon final.

2.2.1 Choix des organisations communautaires

Tel que spécifié dans notre question de recherche, nous n'avons ciblé, parmi les trois types organisationnels identifiés par Fréchette (2000), qu'une seule catégorie de cuisines collectives : celles qui sont intégrées dans une organisation communautaire dont la mission dépasse la seule mise sur pied de groupes de cuisine.

Étant donné les limites de temps inhérentes à la réalisation d'un mémoire de maîtrise, nous avons choisi de restreindre notre échantillon à deux organisations communautaires. Divers critères ont guidé la sélection de celles-ci. Nous désirions tout d'abord cibler deux quartiers différents, aux réalités socio-économiques et ethno-culturelles distinctes, afin d'explorer par la bande les nuances que ces éléments peuvent apporter à notre analyse. Les organisations communautaires devaient aussi bénéficier d'un lieu physique permanent, afin de permettre aux groupes de cuisine collective de disposer d'installations appropriées et entretenues, plutôt que de les obliger à se réappropriier à chaque fois des espaces « empruntés » à d'autres. Finalement, et puisque nous avançons dans notre deuxième sous-hypothèse que le moment dans la semaine où les participantes d'un groupe se réunissent peut avoir un impact sur le type de pratiques citoyennes qui y sont développées et consolidées, nous cherchions des organismes où des sessions de cuisine collective sont offertes en semaine, de jour, mais aussi le soir et/ou la fin de semaine.

Malgré l'importance qu'ont pris ces éléments à l'heure de cibler deux organisations communautaires, le critère décisif s'est cependant révélé d'un autre ordre : en effet, il était essentiel pour nous de ne pas nuire au fonctionnement des organismes étudiés, et donc d'étudier des structures où

notre présence ne représenterait pas un fardeau pour une équipe de travail déjà surmenée. Après avoir contacté diverses organisations communautaires et rencontré quelques-unes de leurs salariées, des questions de disponibilité ont ainsi motivé un choix définitif : la Maison d'Aurore, un centre d'action communautaire situé au cœur du Plateau Mont-Royal, et la Maison de quartier Villeray (MQV). Les éléments qui caractérisent chacune de ces organisations communautaires, de même que les groupes de cuisines collectives qu'elles coordonnent et le quartier dans lequel chacune est active, seront explicités dans le chapitre 3. Pour l'instant, il convient toutefois de mentionner qu'au moment de notre étude, la Maison d'Aurore animait quatre groupes de cuisine collective (dont un tombé « en dormance » avant la fin de la collecte de données), tandis que la MQV en gérait neuf. Ces particularités, nous le verrons, ont en partie guidé le choix des groupes de cuisine collective.

2.2.2 Choix des groupes de cuisine collective

Dans notre deuxième sous-hypothèse, exposée dans le chapitre précédent, nous supposons que le moment dans la semaine où les participantes d'un groupe de cuisine collective se rencontrent peut avoir un effet sur le développement et l'expression de la citoyenneté. Afin d'explorer cette possibilité, nous comptons initialement nous focaliser, dans chacune des deux organisations communautaires sélectionnées, sur deux groupes de cuisine collective : l'un qui se réunit en semaine, de jour, et l'autre le soir ou la fin de semaine. L'objectif était ainsi d'entrer en contact avec un total de quatre groupes de cuisine collective, répartis également entre la Maison d'Aurore et la MQV.

La Maison d'Aurore, tel que mentionné plus haut, coordonnait alors quatre groupes de cuisine collective : deux se réunissant un jour de semaine, un autre

en soirée, toujours la semaine, et un dernier la fin de semaine. Le choix des deux groupes a été réalisé avec l'aide de la responsable des cuisines collectives de la Maison d'Aurore. Celle-ci nous a fournis de précieux renseignements sur chacun des groupes (nombre moyen de participantes présentes à chaque rencontre et profil général des groupes, par exemple) et nous a indiqué lesquels d'entre eux, selon elle, étaient susceptibles de mieux tolérer, voire d'apprécier, la présence d'une chercheure. Finalement, en accord avec les disponibilités de la chercheure, notre choix s'est porté sur l'un des groupes de semaine, de même que celui de la fin semaine.

Du côté de la MQV, le choix des groupes s'est déroulé de façon un peu différente. Lors de notre arrivée dans l'organisation communautaire, neuf groupes de cuisine collective étaient fonctionnels ; parmi eux, trois se réunissaient alors la fin de semaine, tandis que les six autres tenaient leurs séances en semaine, durant le jour. Lors d'une première rencontre avec la directrice de la MQV, celle-ci nous a dirigé vers deux groupes spécifiques : un dont les sessions se déroulaient en semaine, et l'autre la fin de semaine. Cependant, ces deux groupes ne nous ont pas permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, soit d'entrer en contact avec au moins le même nombre de participantes qu'à la Maison d'Aurore. En effet, plutôt que les quatre à sept participantes qui caractérisent habituellement les groupes de cuisine collective, ceux-ci ne comptaient, lors des sessions auxquelles nous nous sommes présentées, que deux participantes par groupe – ce qui laisse déjà entrevoir les problèmes de participation que vivent les cuisines collectives, de même que les obstacles que ceux-ci peuvent causer dans le cadre de démarches d'*empowerment*. Pour remédier à cette difficulté, nous avons choisi, avec l'accord et les conseils d'une des responsables des cuisines collectives, de rencontrer deux autres groupes de

cuisine collective : encore une fois, l'un d'entre eux se réunissait la semaine, et l'autre la fin de semaine.

Finalement, nous avons donc suivi quatre groupes à la MQV, plutôt que deux. Motivé par des impératifs pratiques (le nombre de participantes rencontrées), ce choix nous apparaît aussi justifiable autrement : puisque la MQV compte environ deux fois plus de groupes de cuisine collective que la Maison d'Aurore, le fait de rencontrer deux groupes dans cette dernière organisation et quatre dans la première nous aura permis d'explorer le fonctionnement d'environ la moitié de tous les groupes de cuisine collective des organisations communautaires sélectionnées.

2.2.3 Mode de recrutement

Lors du processus menant au choix des deux organisations communautaires, nous sommes tout d'abord entrées en contact avec les responsables des cuisines collectives, afin de leur présenter notre projet de recherche et de solliciter leur collaboration au moment de rencontrer les groupes de participantes. Par la suite, nous avons aussi exposé les objectifs et la teneur de notre recherche à la coordonnatrice (dans le cas de la Maison d'Aurore) et à la directrice (du côté de la MQV) de ces organisations communautaires. Toutes ces personnes, à notre demande, ont accepté de participer à un entretien semi-dirigé.

Dans le cas des membres des groupes de cuisine collective, le recrutement s'est fait en deux temps. Premièrement, nous nous sommes assurées que tous les groupes sélectionnés étaient bel et bien disposés à ce qu'une chercheure participe à leurs sessions de planification et de cuisine : avec la collaboration des responsables des cuisines collectives, nous leur avons expliqué en quoi

consistait le projet de recherche et leur avons demandé l'autorisation de réaliser les séances d'observation participante prévues. Nous avons ainsi remis à chaque membre de ces groupes les coordonnées de la chercheuse, ce qui leur permettait, s'il y avait lieu, de nous transmettre en privé leur refus de nous voir participer à leurs sessions. Aucune participante ne s'est cependant prévalu de ce droit.

La deuxième phase du recrutement s'est effectuée lors des séances d'observation participante. À la fin de chacune des sessions de cuisine, nous avons tout simplement rappelé aux membres du groupe la teneur de notre projet de recherche et avons demandé si certaines d'entre elles seraient prêtes à nous accorder un entretien. Nous avons ensuite pris en note les coordonnées des personnes intéressées et les avons recontactées plus tard pour convenir ensemble du meilleur moment pour mener ces entretiens.

2.2.4 Description de l'échantillon

Puisque nous devions initialement suivre quatre groupes de cuisine collective, nous pensions réaliser huit séances d'observation participante, soit deux séances par groupe : une consacrée à la session de planification, le moment durant lequel les participantes décident ensemble des recettes à préparer, et l'autre à la session de cuisine du groupe. Nous avons cependant choisi, comme nous l'avons déjà expliqué, d'assister aux sessions de six groupes. Par ailleurs, puisque les deux groupes de la Maison d'Aurore combinent cuisine et planification dans une même session, et puisque la première planification d'un des groupes de la MQV a dû être remise à la semaine suivante faute de participants, nous avons finalement effectué 11 séances d'observation participante. Le tableau ci-dessous en détaille la distribution dans les deux organisations communautaires.

Tableau 2.1 Séances d'observation participante

Maison d'Aurore	Groupe 1 (fin de semaine)	1 séance d'observation (cuisine + planification)
	Groupe 2 (jour de semaine)	1 séance d'observation (cuisine + planification)
Maison de quartier Villeray	Groupe 1 (jour de semaine)	3 séances d'observation (planification ratée ; planification ; cuisine)
	Groupe 2 (fin de semaine)	2 séances d'observation (planification ; cuisine)
	Groupe 3 (fin de semaine)	2 séances d'observation (planification ; cuisine)
	Groupe 4 (jour de semaine)	2 séances d'observation (planification ; cuisine)

En plus des séances d'observation participante, nous comptons initialement réaliser entre huit et dix entretiens dans chaque organisation communautaire, pour un total de 16 à 20 entretiens. Ceux-ci devaient être menés auprès des participantes des groupes de cuisine collective, mais aussi des responsables du volet des cuisines collectives au sein de chaque organisation, de même que des coordonnatrices/directrices de chaque structure.

Nous avons choisi de mettre fin au recrutement après avoir effectué 18 entretiens individuels semi-dirigés, estimant à ce moment que la qualité et la quantité des données recueillies étaient satisfaisantes. Parmi ces répondantes, nous avons recruté, dans le cas de la Maison d'Aurore, la coordonnatrice de l'organisation communautaire et la responsable des cuisines collectives, et du côté de la MQV, la directrice de l'organisme et l'une des responsables des cuisines collectives. Nous avons également mené des entretiens auprès de 14

membres de nos six groupes de cuisine collective : six à la Maison d'Aurore (cinq femmes et un homme) et huit à la MQV (cinq femmes et trois hommes).⁴

Tableau 2.2 Proportion de répondantes parmi les groupes de cuisine collective

<i>Organisation communautaire</i>	<i>Groupe</i>	<i># participants</i>	<i># répondantes</i>	<i>% répondantes (groupe)</i>	<i>% répondantes (org. comm.)</i>
Maison d'Aurore	1	7	3	42,86%	50%
	2	5	3	60%	
Maison de quartier Villeray	1	2	2	100%	66,67%
	2	2	2	100%	
	3	5	3	60%	
	4	3	1	33,33%	

Le tableau ci-dessus permet également de constater que le taux de répondantes au sein de chaque groupe de cuisine collective demeure généralement élevé : parmi les membres de groupes de cuisine collective rencontrés à la Maison d'Aurore, la moitié ont accepté de nous accorder un entretien ; du côté de la MQV, cette proportion monte aux deux tiers des participantes.

⁴ Puisqu'on y retrouve une majorité de femmes, nous utiliserons le terme « répondantes » pour parler des membres des cuisines collectives ayant accepté de nous accorder un entretien.

2.3 Cadre de la collecte de données

Notre séjour sur le terrain a bénéficié de l'utilisation de divers outils de collecte de données, que nous décrivons ici. Nous soulignons également les quelques éléments qui ont marqué nos sessions d'observation et la tenue des entretiens semi-dirigés, avant de préciser quelles considérations éthiques ont guidé notre travail auprès des groupes de cuisine collective et de leurs membres.

2.3.1 Outils de la collecte de données

Conformément aux méthodes de collecte de données choisies pour mener à bien cette recherche, soit l'observation participante et l'entretien individuel semi-dirigé, deux types d'outils ont été employés lors de notre séjour sur le terrain : la grille d'observation et le guide d'entretien.

2.3.1.1 Grille d'observation

La grille dont nous avons fait usage lors de nos séances d'observation participante consiste en une série d'éléments précis, tirés des indicateurs que nous avons établi pour la citoyenneté (voir le tableau 1.1., p. 22), et que nous avons estimés être en mesure de remarquer lors des sessions des divers groupes de cuisine collective. Nous avons mémorisé ces éléments avant la tenue des séances d'observation, facilitant ainsi la prise de notes.

Lors des sessions de planification et de préparation des repas des groupes de cuisine collective, nous avons donc cherché à identifier :

- 1) le déroulement de l'activité et le climat général qui y règne ;

- 2) le niveau d'implication des participantes lors des différentes étapes de préparation et de planification des repas ;
- 3) les processus de prise de décision ;
- 4) le mode de division des tâches ;
- 5) le type d'interactions et de conversations entre les personnes présentes ;
- 6) le niveau de respect des règles établies ;
- 7) et toute information supplémentaire sur les pratiques citoyennes des participantes.

2.3.1.2 Guides d'entretien

Les objectifs qui ont guidé la tenue des entretiens semi-dirigés rejoignent ceux, plus généraux, du projet de recherche : déterminer comment l'implication dans un groupe de cuisine collective contribue à l'essor de la citoyenneté. De façon plus précise, nous souhaitons identifier de quelle façon les démarches d'*empowerment* (individuel et communautaire) qui ont cours au sein des cuisines collectives, mais aussi des organisations communautaires qui les encadrent, participent à la consolidation et à l'activation de pratiques citoyennes, tout en explorant l'apport des caractéristiques individuelles de chacune des participantes à l'épanouissement de la citoyenneté. Finalement, nous cherchions à comprendre comment l'interaction entre ces éléments (processus d'*empowerment* et caractéristiques individuelles) contribue au développement et à l'expression de la citoyenneté au sein du groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire, mais aussi en dehors de ceux-ci.

Les guides d'entretien reflètent ces objectifs. Le premier, destiné aux participantes des groupes de cuisine collective (voir annexe 2), est centré sur le visage que prend leur implication dans les cuisines collectives, dans

l'organisation communautaire qui les chapeaute et, de manière plus large, dans la société qui est la leur. Il explore également les démarches d'*empowerment* qui accompagnent (ou non) ces formes d'implication. Ce guide comporte cinq parties : la première vise à recueillir des informations personnelles de type général sur la répondante ; la deuxième s'intéresse au parcours de celle-ci dans le groupe de cuisine collective ; la troisième partie se penche sur l'expérience de la participante au sein de l'organisation communautaire ; la quatrième concerne plus directement les pratiques citoyennes qui se déploient en dehors des cuisines collectives et de l'organisation communautaire ; et la cinquième partie permet de conclure l'entretien, en revenant sur les potentialités et l'apport des cuisines collectives.

Le second guide d'entretien, employé lors des entretiens avec les responsables des cuisines collectives (voir annexe 3), est plus centré sur le fonctionnement des groupes de cuisine collective et sur la perception que les responsables ont de l'évolution des participantes à l'intérieur de ceux-ci. Le guide permet aussi d'explorer la place que les cuisines collectives et leurs participantes ont dans l'organisation communautaire, de même que le lien que les responsables voient (ou non) entre implication dans les cuisines collectives et développement de la citoyenneté. Quant au dernier guide d'entretien, destiné à la coordonnatrice de la Maison d'Aurore et à la directrice de la MQV (voir annexe 4), son contenu se rapproche du guide précédent ; l'entretien se concentre cependant plus sur le fonctionnement de l'organisation communautaire que sur celui des groupes de cuisine collective.

2.3.1 Déroulement des sessions d'observation

Chacune des 11 séances d'observation participante a constitué une expérience en soi, tributaire de dynamiques sous-jacentes, de rencontres et de conditions uniques à chaque groupe de cuisine collective. En ce sens, chacune de ces sessions a nécessité une capacité d'adaptation appréciable. Même si nous avions comme but de demeurer dans une position assez neutre, malgré notre implication dans l'activité, l'équilibre à atteindre entre observation et participation s'est révélé le défi le plus important du processus. Il s'est en effet avéré difficile de réconcilier les deux objectifs qui étaient les nôtres : ne pas (trop) influencer la prise de décisions et le cours des discussions... mais réussir à inspirer assez de confiance aux participantes pour qu'elles agissent de façon naturelle en notre présence et, idéalement, acceptent par la suite de nous accorder un entretien. Plutôt qu'un *modus operandi* rigide, nous avons donc à chaque fois adopté la stratégie qui semblait la plus appropriée aux personnes observées.

Dans le cas des groupes de la Maison d'Aurore, les deux séances d'observation ont eu lieu en février 2013, dans les locaux de l'organisation communautaire. Suivant la suggestion de la responsable des cuisines collectives, qui voyait notre rôle comme celui d'une « assistante » pour le groupe plus que d'une participante à part entière, nous nous sommes impliqués assez discrètement dans les différentes étapes de l'activité, apportant toujours notre aide mais ne participant à aucune prise de décision. À l'heure de la planification des recettes de la session suivante, notamment, nous sommes demeurés en position observatrice et ne nous sommes pas impliqués dans les débats en cours. La prise de notes s'est étalée tout au long des sessions d'observation, lorsque le déroulement de

l'activité le permettait ; les observations ont donc été complétées de mémoire, une fois notre domicile regagné.

Cette façon de procéder a semblé convenir aux deux groupes de la Maison d'Aurore. Plusieurs participantes nous ont remercié de notre aide dans la préparation des recettes ; d'autres ont profité des pauses dans l'activité pour nous poser des questions additionnelles sur la teneur de la recherche. Les deux groupes ont également tenu à nous remettre une part de certaines recettes, même si nous n'avons pas contribué financièrement aux sessions de cuisine collective. En général, notre présence n'a donc pas semblé causer de malaise, ni même changer le cours que l'activité aurait pris sans nous.

Quant aux neuf séances d'observations des groupes de la MQV, elles se sont étalées sur un peu moins de deux mois, de mars à mai 2013. Toutes ces sessions, mis à part une, ont eu lieu dans les locaux de l'organisation communautaire ; la seule exception concerne la séance de cuisine qui s'étant déroulée dans les locaux d'une autre organisation communautaire du secteur, avec laquelle la MQV entretient un partenariat depuis plusieurs années. (Nous reviendrons sur cette particularité dans le chapitre 3.)

Dès la première session d'observation à la MQV, la responsable des cuisines collectives nous a suggéré de nous impliquer dans les groupes comme le ferait n'importe quelle autre participante : contribuer aux débats lors du choix des recettes, effectuer notre part d'achats et repartir à la fin de l'activité avec notre lot de repas cuisinés. Puisque la responsable croyait que cette façon de procéder était celle qui serait la mieux reçue par les membres des groupes, c'est ainsi que nous avons mené les sessions d'observation. Vu notre participation plus active, la prise de notes a été beaucoup plus sporadique que lors des séances à la

Maison d'Aurore, et la plupart des observations n'ont été couchées sur papier qu'après l'activité ; nous estimons cependant que la qualité de celles-ci n'en a pas souffert.

Tout comme c'était le cas à la Maison d'Aurore, le rapport avec les membres des groupes de la MQV s'est révélé facile à établir. Dans les deux organisations communautaires, et grâce au travail des responsables, les groupes de cuisine collective que nous avons observés se sont tous présentés comme des espaces chaleureux, accueillants, où primaient le respect et la tolérance. Ce contexte était nécessairement favorable à l'arrivée de nouveaux éléments dans les groupes, et nos séances d'observations en ont bénéficié. Il a toutefois fallu faire preuve de vigilance pour que le caractère convivial de l'activité ne nous fasse oublier, du moins en partie, les raisons de notre présence sur place. Par ailleurs, notre connaissance préalable du mode de fonctionnement des cuisines collectives nous a assurément permis de nous insérer avec plus d'aisance dans le milieu, sachant déjà quels comportements étaient attendus de nous.

2.3.1 Déroulement des entretiens semi-dirigés

Les entretiens individuels ont duré en moyenne une heure. Ils se sont étalés, pour la Maison d'Aurore, sur tout le mois de février 2013 et, dans le cas de la MQV, d'avril à juin 2013. Les entretiens se sont déroulés dans des endroits divers, puisque nous avons proposé aux répondantes de les réaliser soit dans les locaux de l'organisation communautaire à laquelle elles étaient affiliées, soit directement à leur domicile, soit dans un lieu public de leur choix. La majeure partie nous a donné rendez-vous chez elles, quelques-unes ont préféré l'organisation communautaire, et un seul répondant nous a prié de réaliser l'entretien dans un café. Les quatre représentantes des organisations

communautaires, quant à elles, nous ont toutes reçues dans les locaux de leur lieu de travail.

Ni la signature du formulaire de consentement, ni l'enregistrement des entretiens n'a posé problème aux répondantes. Bien que certaines questions aient paru plus difficiles à quelques-unes (particulièrement celle leur demandant de définir en quoi consistait pour elles la citoyenneté), la majorité a fourni des réponses complètes et étoffées tout au long de l'entretien. Aucune ne nous a demandé d'interrompre la séance avant la fin, et seule une répondante a refusé de répondre à une question.

Comme Savoie-Zajc, nous voyons le guide d'entretien comme un outil « souple et flexible » (2008 : 352), un aide-mémoire qui ordonne mais ne contraint pas l'échange avec la répondante ; nous nous en sommes servi de cette façon. Nous n'avons donc pas hésité à suivre les répondantes là où les menaient leurs réponses, quitte à aborder les thèmes dans un ordre un peu différent de ce que nous avions initialement prévu.

2.3.1 Considérations éthiques

Nous nous sommes engagés à maintenir l'anonymat et la confidentialité de tous les individus observés, de même que de toutes les personnes auprès desquelles nous avons réalisé des entretiens. Les représentantes de la Maison d'Aurore et de la MQV nous ont cependant autorisé à nommer ces organisations communautaires dans ce mémoire, de même que dans tous les rapports ou articles qui pourraient en découler.

Un formulaire de consentement a été distribué à tous les individus interrogés ou observés durant le cours de cette recherche. En ce qui concerne les séances d'observation participante, les membres des groupes de cuisine collective concernés, comme nous l'avons mentionné plus haut, ont été préalablement consultés. Lors de la présentation du projet de recherche, les participantes ont eu l'opportunité de communiquer de façon confidentielle leur volonté de ne pas participer au projet. Une fois cette étape franchie et l'accord de toutes obtenu, le formulaire de consentement (voir annexe 5) a été signé par la responsable des groupes de cuisine collective. La transcription sur support informatique des notes prises durant les sessions d'observation ne permet pas d'identifier les membres.

En ce qui concerne les entretiens semi-dirigés, le recrutement parmi les participantes a été effectué sur une base volontaire, durant les sessions d'observation participante. Lors du moment fixé pour la tenue de l'entretien, les répondantes ont pris connaissance du formulaire de consentement leur étant destiné (voir annexe 6) et, après avoir disposé du temps nécessaire pour le lire et le comprendre, toutes l'ont signé. Puisque les cuisines collectives réunissent entre autres des personnes qui présentent une certaine vulnérabilité (individus démunis, marginalisés, ou dont le niveau d'éducation est faible), des efforts particuliers ont été déployés pour que toutes saisissent les objectifs de la recherche, et soient conscientes de leur entière liberté à l'heure de participer (ou non) au projet. Encore une fois, la transcription sur support informatique de ces entretiens ne permet pas d'identifier les répondantes.

Puisque des entretiens ont aussi été menés auprès des représentantes des deux organisations communautaires ciblées, des formulaires de consentement (voir les annexes 7 et 8) leur ont aussi été distribués et ont été signés. La transcription

sur support informatique de ces entretiens ne permet pas de reconnaître ces répondantes, mais les organisations communautaires elles-mêmes sont identifiées.

Afin d'assurer la confidentialité des données recueillies, tant lors des séances d'observation participante que des entretiens semi-dirigés, nous avons apposé un code à chacune des transcriptions. Dans le cas des sessions d'observation, chaque document contenant les notes prises durant et/ou après une séance a pris le code associé à l'organisation communautaire encadrant le groupe de cuisine collective (*MA* pour la Maison d'Aurore, *MQV* pour la Maison de quartier Villeray), le numéro du groupe (*01* ou *02* à la Maison d'Aurore ; *01*, *02*, *03* ou *04* à la MQV) ainsi que le type de session (*P* désignant une séance de planification et *C* de cuisine). Ainsi, le code *MA - 02 - CP* est apposé à une séance s'étant déroulée auprès du deuxième groupe de la Maison d'Aurore, et lors de laquelle les participantes ont cuisiné, puis planifié des plats en prévision d'une session ultérieure. Du côté des entretiens, la même logique a prévalu : le code est formé de l'abréviation associée à l'organisation communautaire, suivie du numéro de groupe, lui-même suivi d'un numéro (si la répondante était une participante), du *C* (pour *coordonnatrice*) ou du *R* (pour *responsable*). Le code *MQV - 03 - 02*, par exemple, correspond ainsi à l'entretien mené auprès de la deuxième répondante du troisième groupe de cuisine collective de la Maison de quartier Villeray.

Pour terminer, ce projet de recherche s'est vu délivré un certificat d'éthique de la part du Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'École des sciences de la gestion (CERPÉ), indiquant ainsi que les démarches décrites ci-haut sont conformes aux normes en vigueur (voir annexe 9).

2.4 Un mot sur l'analyse

Suite à la collecte de données, nous avons procédé à l'analyse thématique du matériel issu des sessions d'observation et des entretiens semi-dirigés. Ce type d'analyse, qui consiste à transposer un corpus de données en différentes catégories thématiques, nous a ainsi permis de classer le matériel amassé. (Blais et Martineau, 2006) Mais c'est dans un esprit inductif que nous avons entrepris l'examen des données : la création de ces grands axes thématiques, tout en demeurant ancrée dans le cadre d'analyse présenté au premier chapitre, n'en a pas moins permis l'émergence de nouvelles catégories.

Une fois les axes thématiques identifiés et les unités de sens classées, nous sommes passées à la réduction des données. L'idée était ici de repérer les catégories les plus pertinentes à l'heure d'atteindre nos objectifs de recherche, mais aussi de pouvoir identifier celles qui se répétaient d'un ensemble de données à l'autre : selon le mode de collecte (sessions d'observation ou entretiens semi-dirigés), mais aussi selon le groupe de cuisine collective et l'organisation communautaire concernés. (Paillé et Mucchielli, 2012) Nous avons ensuite procédé à la hiérarchisation de catégories thématiques et unités de sens restantes, obtenant ainsi divers « arbres thématiques ». La structuration de ceux-ci, par ailleurs, a également permis d'établir des liens transversaux entre les catégories et unités de sens qui les composent. (Blais et Martineau, 2006) Nous n'avons pas utilisé de logiciel dans le traitement des données.

Nous avons ainsi dégagé trois grands axes thématiques au sein du matériel issu des sessions d'observation et des entretiens semi-dirigés. Le premier dresse un portrait des groupes de cuisine collective étudiés : profil et motivations des répondantes, déroulement des séances, principes et mode de fonctionnement

communs aux groupes observés. Le second axe thématique aborde les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire qui y ont cours, tandis que le dernier recense les pratiques citoyennes des participantes des cuisines collectives.

2.5 Limites et potentialités de la recherche

La recherche scientifique, particulièrement celle qui s'intéresse aux aspects sociaux des mondes dans lesquels nous évoluons, se heurte toujours à un problème important, une limite difficilement contournable : comment étudier ce dont nous faisons déjà partie? Comment nous distancer assez longtemps d'un phénomène auquel nous participons pour l'analyser, le décortiquer? Comme l'explique Luker, non sans humour : « we are fish studying water, and our very fishiness shapes how we think about it. Not only are our assumptions about the social world themselves socially influenced, but so are our assumptions about the best way to go about investigating the social world. » (2010 : 31) Ce statut de « poisson étudiant l'eau » dessine donc parfois de grandes œillères de chaque côté de nos têtes – œillères que nous devons constamment travailler à effacer, même partiellement.

Dans le cas plus particulier du projet présenté ici, l'échantillon sélectionné est évidemment très petit ; les conclusions auxquelles nous arriverons au terme de cette recherche ne seront donc peut-être pas généralisables – ni à l'ensemble des cuisines collectives québécoises, ni à celles qui appartiennent au type organisationnel choisi. La diversité de fonctionnement des cuisines collectives représente par ailleurs un grand défi à l'heure de cibler les initiatives à étudier, et la non-représentativité des organisations communautaires sélectionnées constitue une autre des limites inhérentes au projet de recherche.

Cependant, il est essentiel de souligner à nouveau la pertinence de la méthodologie qualitative à l'heure de mettre en œuvre un projet comme celui-ci. Cette façon d'aborder la recherche nous permet non seulement d'explorer des expériences et des pratiques, mais surtout de mettre en lumière les processus qui les entourent – processus qui ne pourraient être saisis autrement. En ce sens, nous estimons que la présente recherche tire son potentiel de la manière avec laquelle elle tente de tracer l'évolution des significations que les individus donnent à leur implication, de même que les transformations que cette même implication induit dans les divers espaces de la citoyenneté.

CHAPITRE III

DEUX MAISONS, DEUX QUARTIERS : UNE MISE EN CONTEXTE

Les deux organisations communautaires qui ont constitué les terrains d'étude de cette recherche présentent des particularités qu'il convient de préciser. Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluent la Maison d'Aurore et la Maison de quartier Villeray (MQV), mais aussi parce que leur vocation est liée à leur place dans un espace de proximité, nous nous penchons brièvement sur les quartiers dans lesquels ces organisations sont actives. Nous exposons aussi les éléments qui font d'elles les Maisons qu'elles sont aujourd'hui, puis nous terminons en examinant la place que tiennent les cuisines collectives dans chacune d'elles.

3.1 La Maison d'Aurore

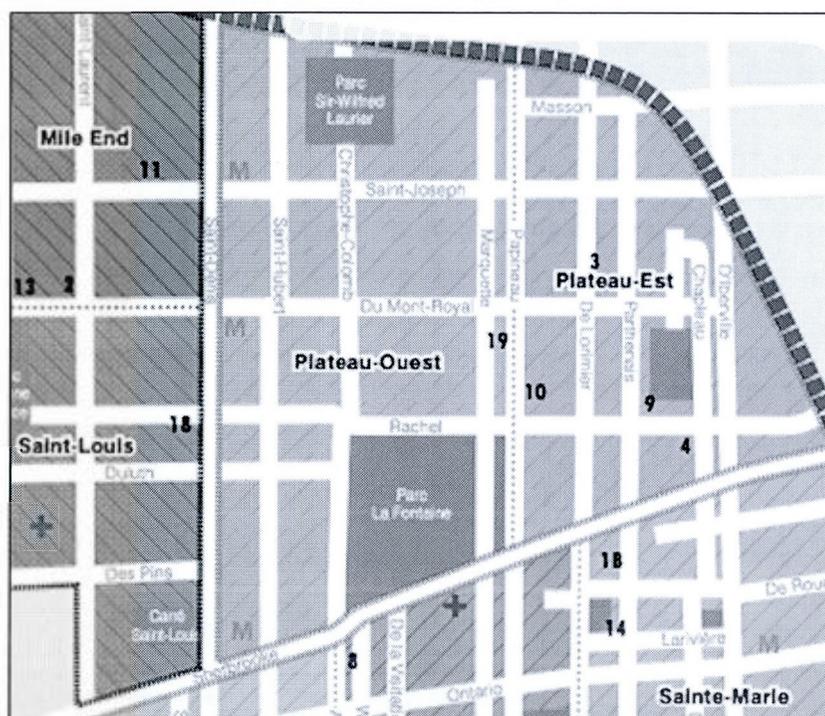
Active dans son quartier depuis les années 1970, la Maison d'Aurore a eu à composer avec la mutation fulgurante du Plateau Mont-Royal et à s'adapter aux besoins changeants de la population du secteur. Elle présente aujourd'hui le visage d'une organisation dynamique, où les cuisines collectives s'intègrent à une offre plurielle de services et d'activités.

3.1.1 Le Plateau Mont-Royal : gentrification et vie communautaire

La Maison d'Aurore est sise au cœur du Plateau Mont-Royal et fait du quartier le territoire de son action : sa mission consiste en effet à « accueillir, rassembler et accompagner les personnes du Plateau Mont-Royal afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur milieu. » (La Maison d'Aurore, 2012 : 2) Les limites de

ce quartier – à ne pas confondre avec celles de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, qui regroupe les quartiers du Mile-End, de Saint-Louis-du-Parc et du Plateau Mont-Royal – se situent dans le quadrilatère formé, à l'ouest et au sud, par les rues Saint-Denis et Sherbrooke, et par la ligne que trace le chemin de fer du Canadien Pacifique au nord et à l'est. Il est encore possible de scinder cet espace en deux secteurs distincts, soit le Plateau-Ouest et le Plateau-Est, séparés par la rue Papineau (voir figure 3.1. à la page suivante).

Figure 3.1 Limites du quartier du Plateau Mont-Royal



Source : CSSS Jeanne-Mance (2009a)

Ces frontières sont celles qu'adopte l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal ; elles ne sont pas sans évacuer certaines dimensions de l'évolution historique du territoire, l'actuel Plateau Mont-Royal étant un composite

d'anciens noyaux villageois, d'une banlieue et d'un quartier bourgeois. (Francoeur, 2008) Les limites de tous ces secteurs ont connu des changements au fil de leur expansion, mais il n'en demeure pas moins que l'aire initiale du quartier ne concorde pas avec le secteur identifié par l'Agence et couvert par le CLSC du Plateau Mont-Royal. (Séguin, 1998) Pour les besoins de la recherche, c'est cependant à ce territoire administratif que nous nous référerons, puisque ce dernier constitue la zone se rapprochant le plus du Plateau Mont-Royal « original », bien distinct des secteurs voisins du Mile-End et de Saint-Louis-du-Parc.

Longtemps quartier ouvrier, puis secteur en déclin avec la fin des Trente Glorieuses, le Plateau Mont-Royal acquiert, dès les années 1970, une place à part dans l'imaginaire montréalais : tout en conservant certains éléments du « village urbain », il se renouvelle et s'impose comme quartier branché et sophistiqué, exemple par excellence du renouveau urbain. (Benali, 2007) Depuis plus d'une trentaine d'années, le secteur connaît aussi un important processus de gentrification, qui en fait un espace de cohabitation entre urbains branchés et résidents de longue date, aux revenus habituellement plus modestes. (Barbonne, 2008 ; Rose, 2006) Le Plateau Mont-Royal d'aujourd'hui se présente ainsi comme un lieu de résidence recherché, un secteur couru tant par les touristes que par les Montréalais, et un quartier dont l'offre commerciale et culturelle est particulièrement diversifiée.

Malgré l'affluence assez récente de ménages plus aisés, le Plateau Mont-Royal n'en est pas moins affecté par des problématiques de précarité financière. Selon des données colligées par le CSSS Jeanne-Mance à partir du recensement 2006 de Statistiques Canada, le quartier compte 52 095 résidents, dont 31% vit sous le seuil de faible revenu. Ce pourcentage, à l'échelle montréalaise, est de 29%.

(CSSS Jeanne-Mance, 2009b) Par ailleurs, la population du Plateau Mont-Royal est beaucoup plus scolarisée que la moyenne des Montréalais : bien que 12% des individus de 15 ans et plus ne détiennent aucun diplôme, certificat ou grade (contre 22% pour l'ensemble de Montréal), 50% d'entre eux possèdent un diplôme universitaire. Ce pourcentage ne s'élève qu'à 32% à l'échelle de la municipalité. (CSSS Jeanne-Mance, 2009b) Le quartier a ainsi vu émerger une catégorie de « pauvres instruits », fortement scolarisés mais sous-employés, attirés par tout ce que le Plateau a à offrir, mais n'ayant pas toujours les moyens d'y vivre décentement. (Francoeur, 2008)

Le secteur compte par ailleurs 74% de locataires, contre 62% pour la ville de Montréal ; 38% d'entre eux consacrent plus de 30% de leur revenu brut à leur loyer, ce qui est légèrement en-dessous de la moyenne municipale (39%). Environ un ménage sur deux (53%) est constitué d'une personne vivant seule, ce qui diffère grandement de la situation à l'échelle montréalaise, où ce taux ne s'élève qu'à 38%. En outre, 41% des familles avec enfants sont monoparentales ; cette proportion, encore une fois, est plus forte que celle qui est observée pour l'ensemble de la population montréalaise (33%). (CSSS Jeanne-Mance, 2009b)

Parallèlement, presque un résidant sur cinq (17%) du Plateau Mont-Royal est issu de l'immigration, mais ce taux est beaucoup plus faible que celui qui prévaut à l'échelle montréalaise (31%). Ces chiffres modestes expliquent, du moins en partie, que le taux de résidants ne parlant ni anglais ni français à la maison ne s'élève qu'à 4,3% dans le quartier. (CSSS Jeanne-Mance, 2009a) Quant à la distribution des résidants dans la pyramide des âges, les enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus sont sous-représentés dans le quartier, ne comptant respectivement que pour 10% et 9 % de la population totale (contre 15% et 15,5% à l'échelle de la ville). (CSSS Jeanne-Mance, 2009b)

Contrairement à ce qui prévaut dans les autres quartiers de la ville, ce sont donc les jeunes adultes de 25 à 34 ans qui sont les plus présents dans le quartier : ils représentent 28,6% des résidents du Plateau Mont-Royal, alors qu'ils ne comptent que pour 16,6% de la population montréalaise. (Ville de Montréal, 2009)⁵

Quelles actions les organisations communautaires élaborent-elles dans ce quartier assez jeune, moins touché par l'immigration que le reste de la ville, branché mais non exempt de poches de pauvreté, comportant une forte proportion de ménages solos et de familles monoparentales? Il serait difficile d'établir ici la liste de toutes les initiatives qui participent à la vie communautaire du Plateau Mont-Royal, mais il semble important pour nombre des organismes qui y œuvrent de préserver ou d'améliorer la qualité de vie des résidents, de quelque façon que ce soit, et plus particulièrement face à certaines menaces bien identifiées : spéculation foncière, gentrification, mise à l'écart des populations défavorisées. (Francoeur, 2008) Le mouvement communautaire n'est cependant pas né avec la gentrification, son histoire s'inscrivant plutôt dans la continuité des premiers comités de citoyens des années 1960. Mais il a su s'adapter aux réalités changeantes du quartier et, aujourd'hui, des organisations de tailles, de missions et de secteurs d'intervention divers se côtoient sur le territoire. De plus en plus de ressources sont cependant consacrées aux populations en transit dans le secteur (itinérants et jeunes de la rue) et au développement du Plateau-Est, où les indices de défavorisation demeurent les plus élevés. (Centraide du Grand Montréal, 2010)

⁵ Puisque ces dernières données (la proportion de jeunes adultes de 25 à 34 ans dans le quartier) n'ont pas été colligées par le CSSS Jeanne-Mance, nous utilisons ici celles de la Ville de Montréal. Ces données sont également tirées du recensement 2006 de Statistiques Canada, mais concernent un territoire plus petit : le district électoral DeLorimier, dont la rue Christophe-Colomb (plutôt que Saint-Denis, dans le cas du Plateau Mont-Royal) constitue la limite ouest.

Quant aux actions concertées de ces organisations, le travail de la Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau (CDC ASGP) nous renseigne sur la dynamique communautaire du secteur, qui dépasse l'échelle du quartier pour embrasser celle de l'arrondissement. La CDC ASGP se veut une table de concertation pour le Grand Plateau, territoire qui englobe les quartiers du Plateau Mont-Royal, du Mile-End et de Saint-Louis, et elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'organismes. (CDC ASGP, 2013) L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal est également le territoire de tables de concertation plus spécialisées, tels Jeunesse Grand Plateau et Autour des familles, et bénéficie de l'action de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal. (Centraide du Grand Montréal, 2010) Bien que la Maison d'Aurore ait choisi de centrer son action sur le quartier du Plateau Mont-Royal, les mécanismes de concertation disponibles mobilisent donc une échelle plus vaste, laquelle dépasse même, dans le cas de la CDEC, le cadre de l'arrondissement.

3.1.2 Aurore : de dépanneur à Maison

En 1974, sous l'impulsion de Marcel Viau et de la paroisse Saint-Denis, une poignée de résidents du Plateau Mont-Royal conçoivent un projet communautaire et chrétien pour le quartier, dont le déclin socio-économique les préoccupe. Ce n'est cependant qu'en 1976 que la Maison d'Aurore voit véritablement le jour, lorsqu'une commerçante du quartier à la retraite, Aurore Saint-Laurent, met son ancien dépanneur rue Rivard à la disposition du groupe. En 1980, la Maison s'incorpore ainsi en tant que centre de regroupement et d'action communautaire, identité qui est toujours la sienne aujourd'hui. (La Maison d'Aurore, 1996)

Dès le départ, la mission que se donne le groupe fondateur consiste à rassembler les gens, améliorer leur qualité de vie, aider à la création de liens de solidarité. Ce mandat se heurte cependant aux réalités d'un quartier changeant qui, dès le début des années 1980, est le théâtre de nombreuses opérations de renouveau urbain. (Benali, 2007 ; Rose, 2006) L'arrivée de nouvelles populations, la hausse du prix des logements et l'exode forcé de certaines familles, de même que la vague de désinstitutionnalisation qui se poursuit dans les hôpitaux du Québec, ont nécessairement un impact sur le rôle que joue la Maison d'Aurore dans sa communauté. L'organisation communautaire opte alors de demeurer proche des gens et de leurs besoins, de s'investir dans des projets qui contribuent à briser leur isolement et améliorer leur qualité de vie, mais aussi de mettre sur pied un système d'accueil afin d'orienter les personnes vers les ressources les plus adéquates. (La Maison d'Aurore, 1996) Ces objectifs guident toujours son action aujourd'hui :

- Briser l'isolement en offrant un lieu d'appartenance, d'information et de rencontre
- Promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes
- Favoriser une prise en charge collective pour répondre aux besoins, notamment de demeurer dans le quartier
- Agir en concertation avec les acteurs du milieu pour favoriser le bien commun
- Créer une véritable vie communautaire par l'entraide et la solidarité (La Maison d'Aurore, 2013)

Dans la poursuite de cette mission, l'organisation communautaire a progressivement mis en place des services et des réseaux multiples, répondant aux besoins de clientèles variées. L'**accueil individuel** permet aux personnes qui s'y présentent de bénéficier d'un service de références et d'une aide personnalisée à l'heure de remplir certains formulaires. Le **volet alimentaire**, dans lequel on retrouve les cuisines collectives (et auxquelles nous reviendrons),

propose également des repas communautaires à petit prix, des activités éducatives liées à l'alimentation et, depuis 2011, un jardin collectif. Parallèlement, le **Château d'Aurore** accompagne, en collaboration avec quatre écoles du quartier, des enfants du primaire qui vivent des difficultés d'apprentissage. À l'autre extrémité de la pyramide des âges, **La Débrouille** constitue un réseau d'entraide qui organise des activités pour les plus de 50 ans, qui stimule par ailleurs les contacts intergénérationnels. Le volet **action citoyenne**, quant à lui, cherche à « mobiliser, sensibiliser et soutenir les citoyens dans leur participation et leurs actions pour améliorer leurs conditions de vie au sein du quartier. » (La Maison d'Aurore, 2012 : 8) C'est ainsi que la Maison d'Aurore a coordonné le défunt Comité circulation Plateau Mont-Royal, à l'origine de la mobilisation pour les mesures d'apaisement de la circulation dans le quartier, et anime un Comité d'action et de défense des droits. Finalement, diverses initiatives visent à enrichir la vie communautaire : des fêtes, un journal, un camp de vacances estival pour les familles et les adultes. (La Maison d'Aurore, 2012 ; 2013)

La coordonnatrice de l'organisation affirme que la mise en œuvre de ces réseaux et services s'est fait de façon naturelle et organique, les besoins exprimés par les membres ayant amené la Maison d'Aurore à développer un pan de son action actuelle :

Les gens sont arrivés aux cuisines [collectives], je pense à des jeunes mamans qui disaient leurs difficultés autour des devoirs et leçons avec leurs enfants, ça nous a amené à créer l'atelier de devoirs et leçons. [...] Et un camp de vacances familial l'été, aussi, qui est venu aussi de parents qui disaient « on n'a pas d'argent pour aller en campagne, pour aller en vacances l'été ». (Entretien MA-C)

Toujours selon la coordonnatrice, c'est ainsi que l'organisation parvient à suivre l'évolution du quartier et à demeurer partie intégrante d'une communauté, même changeante. Le travail sur les mesures d'apaisement de la circulation et la nouvelle préoccupation de la Maison pour l'agriculture urbaine, par exemple, s'inscrivent dans cette démarche d'adaptation :

[...] on s'adapte dans le fond à cette nouvelle réalité d'aujourd'hui, où les gens ont peut-être un peu plus financièrement, [...] sont prêts à investir davantage dans une nourriture saine et tout ça, sont prêts à investir davantage dans le logement, mais ne sont pas prêts, dans le fond, à sacrifier cette qualité de vie. Même si on est en ville, on veut un quartier qui est sécuritaire, on veut un quartier où il fait bon vivre, et on voudrait être capable d'avoir à portée de main de la nourriture en abondance. (Entretien MA-C)

Mais malgré le visage changeant du Plateau, les personnes à faible revenu demeurent la priorité de l'organisation communautaire. La coordonnatrice souligne toutefois que « c'est le besoin de socialiser qui fait en sorte que les gens se retrouvent ici, à la Maison d'Aurore » – un besoin que partagent des personnes « de toute condition sociale ». En ce sens, les activités de l'organisation permettent ainsi de reproduire une mixité déjà existante dans le quartier, quoique pas toujours perçue, et « de sensibiliser les uns à la réalité des autres ».

En termes de fonctionnement, la Maison d'Aurore compte sur le travail de onze salariés mais, comme la grande majorité des organisations communautaires, ne saurait mener à bien ses actions sans l'apport important de ses bénévoles. Selon le rapport annuel 2011 – 2012, l'organisation comprend 184 membres et 90 collaborateurs, dont l'implication bénévole s'élève à plus de 10 000 heures par année. (La Maison d'Aurore, 2012)

Parallèlement aux actions menées auprès de ses membres, la Maison d'Aurore participe à divers comités et tables de concertation locaux, en lien avec les actions et les clientèles priorisées par l'organisation : le développement du quartier et la qualité de vie (CDC ASGP, Comité de vigie du CSSS Jeanne-Mance sur le développement social, la Table de sécurité urbaine du Plateau Mont-Royal) ; les jeunes et les familles (la Table Autour des Familles Grand Plateau, la Table Jeunesse) ; les aînés (Table Alliances 3^{ème} Âge Grand Plateau). Elle participe également, de par son partenariat avec l'Église Saint-Stanislas-de-Kostka, au Comité sur l'Avenir des Paroisses Saint-Stanislas et Saint-Pierre-Claver. La Maison d'Aurore est engagée auprès de la Coalition pour le maintien dans la communauté, un regroupement d'organisations montréalaises travaillant avec les aînés, et elle est membre du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage. Finalement, l'organisation est aussi membre du Regroupement des cuisines collectives du Québec. (La Maison d'Aurore, 2012)

3.1.3 *Empowerment* et petits travailleurs : évolution des cuisines collectives

Les cuisines collectives apparaissent assez tôt dans l'histoire de la Maison d'Aurore. Au milieu des années 1980, le quartier vit des moments difficiles : la crise économique s'étire et le prix des loyers augmente à un rythme alarmant. Afin d'aider les résidents du quartier à joindre les deux bouts, l'organisation communautaire accueille alors un groupe d'achat collectif d'huile à chauffage. Parmi les membres de ce groupe, deux sœurs cuisinent régulièrement ensemble pour économiser temps et argent ; parallèlement, l'exemple des cuisines collectives d'Hochelaga-Maisonneuve trouve des échos jusque sur le Plateau. Puisque la Maison d'Aurore ne dispose pas encore de l'équipement nécessaire pour accueillir des groupes dans ses locaux, l'organisation aide tout d'abord ses

membres à mener des sessions de cuisine collective à domicile, en petits groupes. Mais l'idée est bientôt abandonnée : selon la coordonnatrice, « les gens craignent d'ouvrir leurs portes, de se faire juger par rapport à ce qu'ils ont ». Entre 1987 et 1992, les groupes de la Maison d'Aurore cuisinent dans d'autres organismes du quartier, transportant à chaque fois le matériel nécessaire. Ce n'est qu'après son déménagement dans un deuxième local, boulevard Saint-Joseph, que l'organisation parvient à se doter d'une cuisine fonctionnelle.

Le modèle de cuisines collectives qui prime à cette époque en est un où l'on cherche à améliorer la sécurité alimentaire des participantes, mais sans nécessairement les amener à prendre en charge le déroulement de l'activité. L'objectif est alors d'offrir « des plats à bon prix à des gens qui n'en [ont] pas les moyens, tant au niveau financier qu'au niveau des connaissances », comme l'exprime l'actuelle responsable des cuisines collectives à la Maison d'Aurore.

[À cette époque], les participants avaient beaucoup moins d'autonomie. Dans le fond, les gens venaient sur place, puis tout avait été fait : les recettes avaient été choisies par le responsable des cuisines, les achats étaient faits, toute la mise en place avait été faite, souvent les légumes étaient déjà coupés... (Entretien MA-R)

Ce modèle a duré une quinzaine d'années, jusqu'à ce que la Maison d'Aurore entreprenne son plus récent processus de planification stratégique, en 2010. Selon la coordonnatrice, la remise en question du modèle passe alors par une réflexion plus large sur le développement de la capacité d'agir des membres de l'organisation :

[...] on s'est mis à réfléchir vraiment à l'objectif d'*empowerment* à la Maison d'Aurore, en se disant, *je pense qu'on rend pas service de le faire de cette façon-là*. Il y a des gens qui étaient

dans les groupes de cuisine depuis dix, douze ans, et qui n'avaient pas plus appris à cuisiner. [...] c'est là qu'on a pris le modèle des cuisines collectives du Regroupement des cuisines collectives du Québec. (Entretien MA-C)

La transition d'un modèle axé sur la sécurité alimentaire vers un second, valorisant plutôt l'*empowerment* et l'autonomie, ne s'est pas fait sans remous. « Il y a beaucoup de gens qui ont quitté, » affirme la responsable des cuisines collectives, « parce que ça ne fonctionnait plus de la même façon, puis aussi parce que maintenant les gens paient leurs portions, ne paient pas qu'un dollar symbolique [par portion] ». Elle estime cependant que, en vigueur depuis maintenant trois ans, le nouveau modèle est aujourd'hui mieux intégré dans les groupes, mais aussi mieux compris des participantes.

La plus récente évolution des cuisines collectives de la Maison d'Aurore réside toutefois dans le calendrier des rencontres : depuis automne 2012, l'organisation offre aux intéressées l'opportunité de participer à un groupe le samedi. Cette initiative permet de rejoindre ceux qu'on appelle « les petits travailleurs », une nécessité qui avait été identifiée lors du processus de planification stratégique. Selon la responsable des cuisines collectives, cet objectif a été atteint, puisque les participantes du samedi sont « souvent des gens qui travaillent, pas nécessairement des gens avec des revenus immenses, mais [...] qui ne pourraient pas se joindre à nos groupes si c'était en journée [la semaine]. »

Actuellement, les cuisines collectives de la Maison d'Aurore comptent donc quatre groupes, tous coordonnés et animés par une seule salariée, qui est aussi responsable du volet alimentaire de l'organisation. Au printemps 2013, l'un de ces groupes est cependant tombé « en dormance », pour reprendre les mots de la

responsable des cuisines collectives, et a donc momentanément cessé d'être actif. Ce groupe, qui se réunissait un jour de semaine, éprouvait des difficultés depuis l'hiver : les membres s'y présentaient de façon irrégulière, forçant la responsable à reporter ou annuler certaines sessions. Le groupe devrait toutefois reprendre ses activités à l'automne 2013, après que la campagne de recrutement de la Maison d'Aurore ait renfloué la banque de participantes.

L'objectif actuel des cuisines collectives consiste à « favoriser la création de liens et un accès à une alimentation saine et diversifiée », et ce « dans un esprit de solidarité, d'entraide et d'éducation populaire. » (La Maison d'Aurore, 2012 : 5) Selon la coordonnatrice, cette mission rejoint celle, plus large, de l'organisation, puisqu'il y a dans les cuisines collectives « tout cet aspect de regrouper les gens, de les mettre ensemble, de pouvoir être un lieu de diffusion, d'information. »

Le financement nécessaire à la poursuite de ces objectifs provient principalement d'une enveloppe budgétaire versée par Centraide ; cette subvention est toutefois destinée à l'ensemble de l'organisation communautaire, et non pas spécifiquement aux cuisines collectives. Les dons ponctuels obtenus auprès de fondations privées viennent combler les besoins en termes de financement. Car mis à part le salaire de la responsable et les coûts associés au maintien d'un « fond de cuisine » (constitué de denrées de base comme l'huile, la farine et le sel, par exemple) les cuisines collectives de la Maison d'Aurore sont auto-financées : chacune des participantes est responsable du paiement des portions qu'elle ramène chez elle. Ce mode de fonctionnement, comme nous l'avons mentionné au premier chapitre, est commun à la majorité des cuisines collectives québécoises. Le coût moyen par portion constitue par ailleurs la mesure la plus courante pour évaluer la réussite économique d'un groupe : alors qu'une valeur de 1\$/portion représente des économies substantielles, une

moyenne de 2\$/portion est généralement vue comme un maximum à ne pas dépasser. Dans le cas de la Maison d'Aurore, et bien que l'organisation n'ait pas établi de « cible » officielle, la responsable des cuisines collectives explique que « un groupe qui va atteindre entre 1,50\$ et 2\$ va être content. »

Pour terminer, selon le dernier rapport annuel, les quatre groupes de cuisine de la Maison d'Aurore totalisent 28 participantes. Bien que l'organisation n'ait pas compilé de statistiques précises sur le profil de celles-ci, la responsable des cuisines collectives affirme que les groupes sont constitués d'une grande majorité de femmes : à peine une demi-douzaine d'hommes y participeraient. Elle identifie également trois grandes catégories de participantes :

[...] on rejoint de plus en plus de petits travailleurs, donc disons entre 15 000\$ et 30 000\$ [par année]. Beaucoup de familles. Il y a le profil familles, puis il y a le profil personnes seules, plus âgées. Donc c'est nos trois groupes principaux. (Entretien MA-R)

La responsable note par ailleurs que la majorité sont membres de la Maison d'Aurore, mais qu'à peine 60% sont résidentes du Plateau Mont-Royal. Selon la coordonnatrice, l'évolution du quartier explique en partie ce phénomène :

Dans les cuisines collectives, des fois, les gens viennent plus de l'extérieur du quartier, parce qu'ils ont été amenés par des amis, ou parce qu'ils connaissent bien la Maison d'Aurore, ont été obligés de déménager à l'extérieur à cause des conditions, mais continuent à la fréquenter. Alors ça, c'est un autre aspect, une autre réalité du quartier, du fait que des gens ont été obligés de quitter le quartier à cause du coût des logements, [...] mais n'ont pas eu le goût de quitter leur lieu d'appartenance [...]. (Entretien MA-C)

Il est également important de noter que la Maison d'Aurore n'est pas la seule organisation communautaire du quartier à animer des groupes de cuisine collective : les Cuisines collectives du Grand Plateau (CCGP), elles aussi membres du Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ), sont situées dans le secteur sud du Plateau, au coin des rues Rachel et Saint-André, et coordonnent actuellement 12 groupes de cuisine. (CCGP, 2013)

3.2 La Maison de quartier Villeray

Mise sur pied à la fin des années 1980 pour lutter contre l'isolement social et économique des Villerois, la MQV s'est assez rapidement concentrée sur l'enjeu de la sécurité alimentaire. Malgré de récentes difficultés, l'organisation continue aujourd'hui à nourrir le quartier, les cuisines collectives se présentant par ailleurs comme l'une des activités phares de la Maison.

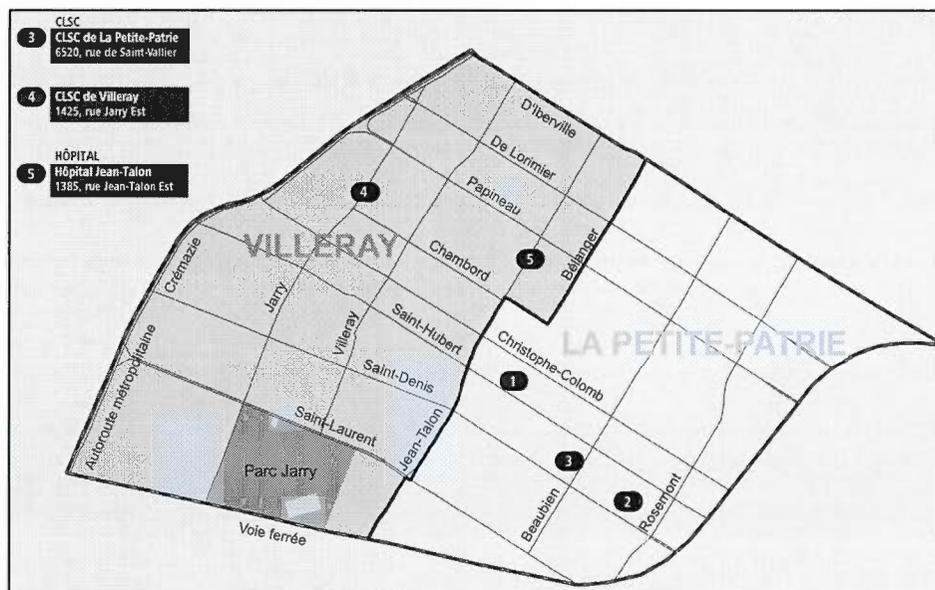
3.2.1 Villeray : quartier en transition

La Maison de quartier Villeray est, comme son nom l'indique, située dans le secteur du même nom. Le quartier se trouve au centre de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, et il occupe le territoire de l'ancien village de Villeray, fondé en 1896. Dans la foulée du fort développement industriel qui secoue Montréal à la fin du 19^{ème} siècle, l'implantation de nouvelles lignes de chemin de fer rendent les secteurs au nord de la ville progressivement plus accessibles ; dans le cas de Villeray, les ménages montréalais en quête de travail sont également attirés par les nombreuses carrières qui parsèment son territoire. La plus importante, la Villeray Quarry co., donne son nom à la petite municipalité, qui est finalement annexée à la ville de Montréal en 1905. (GTPQVSP, 2004)

Tout au long du 20^{ème} siècle, le quartier traverse des périodes de prospérité et de déclin, liées aux aléas de la situation économique mondiale. Jusqu'à la fin des années 1950, des arrivants d'Italie, du Portugal et d'Europe de l'Est investissent le territoire pour en faire un quartier ouvrier « modèle » ; la crise économique des années 1980, de même que l'afflux de nouvelles populations issues de l'immigration, contribuent cependant à transformer l'identité de Villeray. (ALV, 2000) Les initiatives récentes de relance économique et de développement résidentiel modifient encore la composition sociodémographique et l'aspect physique du quartier, qui amorce depuis quelques années une nouvelle transition. (Centraide du Grand Montréal, 2012)

Les limites actuelles de Villeray sont, sans être entièrement floues, à tout le moins sujettes à interprétation. (ALV, 2000 ; GTPQVSP, 2004) Pour les besoins de cette recherche, nous adoptons ici, tout comme nous l'avons fait pour le Plateau Mont-Royal, les limites du quartier couvert par le CLSC de Villeray : l'autoroute métropolitaine au nord, la voie ferrée du Canadien Pacifique à l'ouest, la rue d'Iberville à l'est, et les rues Bélanger et Jean-Talon au sud (voir la figure 3.2. à la page suivante). (CSSS Cœur-de-l'île, 2008)

Figure 3.2 Limites du quartier Villeray



Source : CSSS Cœur-de-l'île (2008)

Le quartier Villeray est plus peuplé que le Plateau Mont-Royal : selon des données colligées à partir du recensement 2006 de Statistiques Canada, le secteur compte 59 895 résidents (contre 52 095 dans le Plateau). Le quartier présente également une plus forte proportion de personnes en situation de précarité financière, puisqu'un individu sur trois (33,4%) vit sous le seuil de faible revenu ; ce taux est de 31% pour le Plateau et de 29% pour l'ensemble de Montréal. (CSSS Cœur-de-l'île, 2008) Par ailleurs, près d'un quart (24%) des résidents de Villeray de 15 ans et plus ne détiennent aucun diplôme, certificat ou grade, ce qui constitue une proportion plus importante que celle qui prévaut sur le Plateau Mont-Royal (12%) et à l'échelle de la municipalité (22%). Un peu plus de 31% d'entre eux possèdent cependant un diplôme universitaire, ce qui est comparable au taux montréalais (32%), mais bien en deçà de celui du Plateau (50%). (CSSS Cœur-de-l'île, 2008)

Quant au mode d'occupation des ménages, le quartier Villeray compte 73,7% de locataires, contre 74% sur le Plateau Mont-Royal et 62% à Montréal. En outre, 36,1% de ces ménages consacrent plus de 30% de leur revenu brut à leur loyer, un pourcentage qui se situe en dessous des taux que présentent l'ensemble de la municipalité (39%) et le Plateau (38%). Alors que 38% des ménages montréalais sont constitués d'une personne vivant seule, cette situation touche un peu plus de deux ménages sur cinq (43,7%) dans Villeray ; cette proportion est cependant moins importante que ce qu'on observe sur le Plateau Mont-Royal (53%). (CSSS Cœur-de-l'île, 2009) Par ailleurs, parmi les familles du secteur qui ont des enfants, deux sur cinq (39%) sont monoparentales, un taux plus élevé qu'à Montréal (33%) mais plus faible que sur le Plateau (41%). (CSSS Cœur-de-l'île, 2008)

Si Villeray et le Plateau Mont-Royal se rejoignent ainsi sur certains aspects, apparaissant tous deux comme des quartiers affectés par des problématiques importantes de précarité financière, principalement constitués de locataires, ils présentent cependant des différences importantes. Villeray est en effet une terre d'accueil plus importante : alors qu'un peu moins d'une personne sur trois (28,7%) y est issue de l'immigration, cette proportion n'atteint que 17% sur le Plateau. Le taux de résidants ne parlant ni anglais ni français à la maison est également plus élevé à Villeray (20,9%) que sur le Plateau Mont-Royal (4,3%), et même plus important qu'à Montréal (19%). (CSSS Cœur-de-l'île, 2009)

Tout comme pour le Plateau, les jeunes de 17 ans et moins et les personnes âgées de 65 ans et plus sont sous-représentés dans Villeray : ils constituent respectivement 16% et 13,1% des résidants du quartier, mais 18,7% et 15,5% de la population montréalaise. Mais les deux quartiers se rejoignent cependant sur la présence importante des jeunes adultes de 25 à 34 ans sur leur territoire :

dans Villeray, leur proportion s'élève à 22% (contre 28,6% pour le Plateau), ce qui en fait le premier groupe d'âge du secteur. (CSSS Cœur-de-l'île, 2009)

Quartier de locataires ; quartier présentant, comme le Plateau Mont-Royal, une forte proportion de familles monoparentales et de ménages solos ; quartier comportant une population immigrante de plus en plus importante ; quartier en transition. Les organisations communautaires de Villeray composent ainsi avec des réalités multiples qui, en se côtoyant et en s'entrechoquant parfois, donnent au quartier le visage qui est le sien. Depuis plus d'une dizaine d'années, l'action de ces organisations est généralement axée vers le développement social du secteur et la lutte à la pauvreté, avec une emphase particulière sur les familles et les jeunes, la sécurité alimentaire et le logement, mais aussi la participation citoyenne dans un contexte de diversité grandissante. Le développement de services dans l'est du quartier, qui compte davantage d'immigrants récents et de personnes touchées par des problèmes de santé mentale, est également priorisé. (ALV, 2000 ; Centraide du Grand Montréal, 2012)

À l'échelle du quartier, la table locale de concertation est coordonnée par le Regroupement pour le développement de Villeray (RDV), en association avec le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV). Regroupant aujourd'hui 16 membres, cette table supervise également diverses structures de concertation sectorielle, telles la Table de concertation en sécurité alimentaire Villeray et la Table sur le logement social de Villeray. (CCSV, 2013 ; Centraide du Grand Montréal, 2012) Sur le territoire de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, cependant, la concertation est pratiquement inexistante : à part la CDEC Centre-Nord, aucune des tables de concertation locales et sectorielles n'est réellement active au-delà de l'échelle du quartier. (Centraide du Grand Montréal, 2003 ; 2012) Les limites géographiques de l'arrondissement

demeurent par ailleurs contestées, certaines organisations communautaires affirmant que ces frontières font abstraction de dynamiques de concertation et de collaboration déjà bien enracinées. (TJVPP, 2013) Contrairement à la Maison d'Aurore, les espaces de concertation ouverts à la Maison de quartier Villeray se situent donc à une échelle plus locale, qui est celle du quartier plutôt que de l'arrondissement.

3.2.2 Nourrir un quartier : sécurité alimentaire et éducation populaire

Fondée en 1989 à l'initiative du Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV), la MQV se veut un espace de ressources pour les Villerois qui souffrent d'isolement social et économique. Alors que la phase de déclin dans laquelle est entré le secteur au début de la décennie ne semble pas près de se terminer, les organisations et partenaires institutionnels qui forment le CCSV cherchent, par le biais de cette nouvelle Maison, à mieux combattre les conséquences de l'appauvrissement du quartier. (MQV, 2012) La mission principale de l'organisation communautaire consiste encore aujourd'hui à améliorer les conditions de vie dans le quartier, en soutenant la création de liens de solidarité et d'entraide entre les résidants, mais aussi en favorisant la prise en charge des individus et de la communauté par eux-mêmes. (MQV, 2013)

Les objectifs spécifiques qui encadrent l'action de la MQV se présentent donc ainsi :

- Favoriser une vie associative contribuant à briser l'isolement et à développer un sentiment d'appartenance à la collectivité ;
- Développer des alternatives à la faim autre que le dépannage alimentaire ;

- Offrir des activités susceptibles de développer chez les participants et les participantes leurs habiletés et aptitudes favorisant le retour à la vie active ;
- Participer à la vie de quartier ;
- Travailler en partenariat avec les organismes du milieu. (MQV, 2012 : 7)

Afin de répondre à ces objectifs, la MQV a ainsi développé quatre axes d'intervention, lesquels guident les choix et les activités de l'organisation. Le premier axe concerne les **services directs**, qui englobent le service d'accueil et de référence offert aux résidants du quartier, le centre d'accès communautaire Internet (CACI) et diverses formes de dépannage alimentaire, dont la distribution de paniers de denrées et la tenue d'une épicerie économique. (MQV, 2012) Le second axe concerne plutôt le développement d'une **vie communautaire** à la MQV : dîners et soupers populaires, repas communautaires, fêtes et événements spéciaux. Quant au troisième axe, il touche l'**implication bénévole** des membres de la Maison, laquelle peut aussi constituer, par la bande, un outil pour lutter contre l'insécurité alimentaire. En effet, les membres qui participent à la distribution des paniers de denrées, à la préparation des repas communautaires ou même à l'entretien des locaux de la MQV accumulent des heures, lesquelles leur donnent droit à des repas congelés ou à des paniers de denrées. (MQV, 2012)

Finalement, le quatrième axe vise le développement d'initiatives d'**éducation populaire**, parmi lesquelles on retrouve l'animation et la coordination de jardins collectifs, de cuisines collectives et d'ateliers éducatifs en alimentation. L'importance accordée à la nourriture, dans ce dernier axe comme dans les trois autres, n'est pas fortuite : en s'attaquant aux effets de l'appauvrissement général du quartier, la MQV a très tôt dû se pencher sur l'insécurité alimentaire qui l'accompagne. (MQV, 2013) Sans perdre de vue les principes d'éducation

populaire qui avaient présidé à sa création, la MQV, comme l'exprime la directrice de l'organisation, a ainsi rapidement développé une expertise dans le domaine de la sécurité alimentaire :

Après, en 1991, on dirait qu'on a eu le chemin de sécurité alimentaire. Mais ça sort pas de l'éducation, la formation et tout ça, on reste à l'intérieur. Mais c'est-à-dire qu'on a pris le volet « sécurité alimentaire » pour faire appliquer nos missions. (Entretien MQV-C)

Toujours selon la directrice, ce rôle que s'est donné la MQV représente l'un de ses plus grands succès. Il a en effet permis à l'organisation de se tailler une place bien à elle dans le quartier, de se rendre indispensable en répondant adéquatement à un besoin que les autres organismes du secteur ne parvenaient pas à satisfaire :

Parce qu'avant, il y avait juste le comptoir alimentaire, pour aider les gens dans la sécurité alimentaire. Maintenant il y a toute une Maison, tout un organisme qui fait ça, donc qui complète toutes les activités du quartier. (Entretien MQV-C)

L'importance de la lutte à l'insécurité alimentaire au sein de la MQV oriente nécessairement les activités de l'organisation, lesquelles s'adressent ainsi, en général, à une clientèle plus modeste. Bien que certains services ne soient offerts qu'à des résidants du quartier pouvant prouver que leur revenu se situe sous un seuil établi (la distribution des paniers de denrées et l'épicerie économique, par exemple), la plupart des activités demeurent toutefois ouvertes à tous.

Afin de maintenir l'offre de services et d'activités qui attire une clientèle aussi diversifiée, la Maison emploie sept salariés et compte sur l'appui de nombreux bénévoles. Bien que le rapport d'activités 2011 - 2012 ne fasse pas état du

nombre de membres et de collaborateurs, on y indique toutefois que l'implication bénévole annuelle de ceux-ci s'élève à plus de 6 150 heures. (MQV, 2012) Le fonctionnement de l'organisation a cependant été quelque peu bouleversé dans les dernières années, puisque la MQV a récemment traversé deux crises importantes. La première, en 2007 – 2008, s'est soldée par le congédiement de la directrice d'alors ; la deuxième, en 2011 – 2012, a également été marquée par le départ, cette fois volontaire, de la directrice. L'actuelle directrice de l'organisation, qui travaille à la Maison depuis 2004, n'est donc entrée en poste qu'en août 2012. Selon elle, alors que des problèmes de mauvaise gestion ont causé la première crise, la deuxième est plutôt née de l'insatisfaction des membres, qui ont adressé leurs doléances au conseil d'administration :

[Les membres] ont écrit que la Maison de quartier ne respectait pas les objectifs et la mission de la Maison de quartier. Donc ils ont fait une plainte qui touchait vraiment le *fond* de la Maison de quartier. Donc automatiquement, le C.A. a été obligé de prendre cette lettre et de voir ce qu'il se passe à la Maison de quartier, pourquoi ils se sont prononcés pour ça... (Entretien MQV-C)

Bien qu'elle n'aborde la question qu'avec réticence lors de notre entretien, la responsable des cuisines collectives abonde dans le même sens. Elle indique notamment que le départ de la précédente directrice a eu un impact positif sur la façon dont elle voit son emploi : elle se sent « plus libre » et estime avoir « plus de latitude ». Elle évoque toutefois, quoique de façon assez floue, certaines difficultés que les membres et les salariés de la MQV doivent encore régler :

[...] il y a beaucoup de conflits, beaucoup de chose qu'il faut clarifier. [...] Nous, on a eu trois rencontres, les employés, sur les communautés culturelles. [...] Puis là, ils veulent rencontrer les

bénévoles, parce qu'il y a trop de choses qui vont pas. (Entretien MQV-R)

La directrice, sans mentionner ce type de problèmes, n'en affirme pas moins qu'il « faut qu'on ramène la Maison de quartier à la stabilité » et qu'il est important de « se stabiliser, se consolider ».

En attendant de retrouver cet équilibre, l'organisation communautaire demeure impliquée au sein de divers espaces de concertation et de collaboration, tels le Regroupement pour le développement de Villeray, le Conseil communautaire Solidarités Villeray, la Table du Groupe d'action en santé mentale et Vivre sainement au cœur de Villeray. Dans son quartier, la MQV cherche ainsi à « développer une vision commune des pistes d'action et des moyens concrets pour contrer l'appauvrissement », mais aussi à mettre à profit « l'expertise que l'organisme possède en matière de sécurité alimentaire. » (MQV, 2012 : 14) La Maison est également membre de regroupements actifs au niveau de l'arrondissement (l'Association Coopérative d'Économie Familiale du Nord, la CDEC Centre-Nord), de Montréal (Moisson Montréal, la Table de concertation sur la faim et le développement social de Montréal métropolitain, la Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal) et du Québec (le Regroupement des cuisines collectives du Québec). (MQV, 2012)

3.2.3 Cuisines collectives : de projet de quartier à programme permanent

Contrairement aux cuisines collectives de la Maison d'Aurore, celles de la MQV ne font leur apparition qu'au début des années 2000, à l'initiative de la Table de concertation en sécurité alimentaire Villeray. Comme l'explique la directrice de l'organisation, la Maison sert tout d'abord de lieu d'accueil pour le projet – projet

dont elle n'est pas officiellement mandataire, mais qu'elle finit cependant par s'approprier :

Donc les cuisines collectives, c'était un projet de quartier. C'est la Table sur la sécurité alimentaire qui l'a ramené, elle était mandataire, et elle a demandé à la Maison de quartier de supporter ce projet-là. [...] au bout de trois ans, Centraide a dit « oui, c'est un projet que ça vaut la peine d'intégrer dans le quartier. » À ce moment-là, la Maison de quartier a pris le projet des cuisines collectives comme *programme* dans la Maison de quartier. (Entretien MQV-C)

Une fois incorporées à l'offre de services de la MQV, les cuisines collectives ont donc conservé l'objectif de sécurité alimentaire qui était le leur lors de leur création, mais ont aussi intégré les principes d'éducation populaire de la Maison. Aujourd'hui, les cuisines collectives de la MQV cherchent ainsi à développer « l'autonomie, le travail d'équipe et [la] prise en charge » (MQV, 2012 : 10) des participantes. Des objectifs qui sont partagés par la responsable des cuisines collectives que nous avons rencontrée :

C'est de responsabiliser beaucoup les gens. Puis le travail d'équipe. Qu'ils apprennent à construire, à travailler ensemble. Il y a des différences entre eux, ça prend une certaine tolérance, puis s'adapter. (Entretien MQV-R)

La mission des cuisines collectives rejoint donc celle de l'organisation communautaire, tant au niveau de ses objectifs que dans la diversité de clientèles rejointes par l'activité. Depuis l'arrivée de la nouvelle directrice, au mois d'août 2012, le calendrier des sessions s'est en effet élargi pour inclure des groupes de fin de semaine, qui se rencontrent une fois par mois ; les groupes de semaine, quant à eux, tiennent leurs sessions de cuisine une ou deux fois par mois, selon les participantes. Au moment où nous avons effectué la collecte de

données, la MQV procédait même à quelques ajustements dans le fonctionnement de certains groupes, afin de mieux répondre aux besoins d'une clientèle particulière :

[...] de plus en plus, on a des gens qui ont des problèmes de santé mentale. Donc automatiquement, l'animatrice peut pas faire l'activité toute seule avec le groupe. Parce que l'objectif, c'est qu'ils se prennent en charge. [...] Donc on est en train d'essayer une méthode, qu'on essaie de ramener avec le groupe de cuisine collective des personnes qui sont assez capables d'aider l'animatrice. [...] Ce sont des aide-animatrices, des bénévoles d'un certain âge, qui ont un certain niveau intellectuel, qu'on met avec l'animatrice, qu'elles connaissent le principe [...]. (Entretien MQV-C)

Dans le même esprit, la MVQ anime également des cuisines collectives dans d'autres organisations communautaires du quartier, l'idée étant ici de se rapprocher le plus possible du milieu de vie des participantes potentielles. Certains groupes se réunissent notamment à la Maison des Grands-Parents, où un service de garde est disponible pour les parents de jeunes enfants qui souhaitent prendre part aux cuisines collectives. Sur les neuf groupes coordonnés par la MQV, deux se tiennent à la Maison des Grands-Parents ; tous sont menés par l'une ou l'autre des deux animatrices qui sont responsables des cuisines collectives de la MQV. Tout comme la Maison d'Aurore, le salaire versé à ces employées provient d'une enveloppe de Centraide, qui assure également les coûts reliés au maintien de l'équipement et au « fond de cuisine ».

Par ailleurs, et suivant les principes des cuisines collectives, les participantes assurent le coût des portions qu'elles consomment. La MQV, tout comme la Maison d'Aurore, ne semble pas avoir établi de cible officielle quant au coût

moyen par portion, mais celui-ci oscille entre 1\$ et 1,50\$, un montant moindre que celui qui a cours à la Maison d'Aurore.

Selon le rapport d'activités 2011 - 2012, un total de 369 personnes ont participé aux groupes de cuisine collective ; parmi ceux-ci, les femmes sont environ deux fois plus nombreuses que les hommes. Ce nombre inclut cependant les enfants des écoles primaires dans lesquelles la MQV mène des sessions de cuisine collective. En ce qui concerne les groupes d'adultes, 52 participantes s'y sont impliquées de façon régulière au cours de cette année. (MQV, 2012) Bien qu'elles n'aient pas obligatoirement à être résidentes du quartier, la directrice de l'organisation explique qu'il est assez rare que les groupes accueillent des participantes de l'extérieur du territoire :

Si quelqu'un vient d'un autre quartier, avant qu'on l'accepte, on va voir si dans son quartier, il y a pas déjà un groupe de cuisine collective. S'il y a un groupe de cuisine collective, on le réfère. S'il y a pas de groupe de cuisine collective, on voit les quartiers qui sont autour, plus proches. S'il y a pas, on va le prendre. (Entretien MQV-C)

Par ailleurs, et contrairement à la Maison d'Aurore, la MQV est la seule organisation communautaire de Villeray à animer des groupes de cuisine collective.

3.3 Regards comparatifs

Le Plateau Mont-Royal et Villeray, deux anciens quartiers ouvriers, ont évolué de façon distincte : alors que le Plateau occupe dans l'imaginaire montréalais une place à part, synonyme à la fois de vitalité culturelle et de gentrification, Villeray compose encore aujourd'hui, malgré des efforts récents de développement, avec

les conséquences tenaces de l'appauvrissement du secteur. L'examen des données prouve cependant que les réalités de ces deux quartiers ne sont pas si éloignées l'une de l'autre. Des différences persistent toutefois : le Plateau présente un taux plus élevé de ménages solos et sa population est plus éduquée, tandis que la population villeroise est plus diversifiée, comptant une proportion plus grande d'immigrants et de personnes parlant une langue autre que le français et l'anglais à la maison.

Tableau 3.1 Plateau Mont-Royal et Villeray : comparaison

	Plateau Mont-Royal	Villeray
<i>Population totale</i>	52 095 habitants	59 895 habitants
<i>Population sous le seuil de faible revenu (%)</i>	31%	33,4%
<i>Population ne détenant aucun diplôme, certificat ou grade (%)</i>	12%	24%
<i>Population détenant un diplôme universitaire (%)</i>	50%	31%
<i>Locataires (%)</i>	74%	73,7%
<i>Ménages solos (%)</i>	53%	43,7%
<i>Part des familles avec enfants qui sont monoparentales (%)</i>	41%	39%
<i>Population immigrante (%)</i>	17%	28,7%
<i>Population ne parlant ni français ni anglais à la maison (%)</i>	4,3%	20,9%

Tiré de CSSS Cœur-de-l'île (2008, 2009) et CSSS Jeanne-Mance (2009a, 2009b)

Parallèlement, les organisations communautaires qui se sont implantées dans chacun de ces quartiers forment aujourd'hui, dans un secteur comme dans

l'autre, un mouvement qui a su s'adapter au visage changeant de son territoire d'intervention. L'échelle de concertation dans les deux secteurs n'est cependant pas la même : celle des organisations communautaires du Plateau englobe l'arrondissement, mais celle des organismes de Villeray se limite surtout au quartier.

Tableau 3.2 Maison d'Aurore et Maison de quartier Villeray : comparaison

	Maison d'Aurore	Maison de quartier Villeray
<i>Date de fondation</i>	1974	1989
<i>Mission</i>	« Accueillir, rassembler et accompagner les personnes du Plateau Mont-Royal afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur milieu. » (La Maison d'Aurore, 2012 : 2)	Offrir « aux résident(e)s qui vivent l'isolement social et économique des activités favorisant la création de liens d'entraide et de solidarité dans le but d'une prise en main individuelle et collective contribuant à l'amélioration des conditions de vie. » (MQV, 2013)
<i>Activités et services</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil individuel • Volet alimentaire • Aide aux devoirs • Réseau d'entraide (50 ans et +) • Action citoyenne • Vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil individuel • Dépannage alimentaire • Épicerie économique • Éducation populaire • Centre d'accès Internet • Vie communautaire
<i>Nombre de salariés</i>	11	7
<i>Personnel affecté aux cuisines collectives</i>	1 salariée à temps partiel	2 salariées à temps plein
<i>Nombre de groupes de cuisine collective</i>	4 (dont 1 en dormance)	9

Tiré de La Maison d'Aurore (2012, 2013) et MQV (2012, 2013).

Quant aux deux Maisons qui encadrent les groupes de cuisine collective, elles présentent, tout comme les quartiers qui les accueillent, des profils à la fois semblables et distincts. Les deux organisations communautaires partageaient au départ la même mission : contrer les effets du déclin socio-économique de leur quartier, et ce en rassemblant les gens pour mieux les aider à améliorer leurs conditions de vie. Mais sous l'effet de l'évolution de leur territoire d'intervention, l'action de chaque Maison présente aujourd'hui une interprétation spécifique de cet objectif initial. Tandis que la Maison d'Aurore compose avec la mixité sociale grandissante du quartier, cherchant à assurer la qualité de vie de résidents de condition modeste et moins modeste, la MQV a plutôt développé une expertise en sécurité alimentaire.

Les cuisines collectives sont aujourd'hui partie intégrante de la programmation de ces deux Maisons. Bien que la sécurité alimentaire demeure un aspect important de l'activité à la MQV, les cuisines collectives y apparaissent aussi comme un moyen de tisser des liens entre les participantes et d'augmenter leur capacité d'agir. Ces deux derniers objectifs sont partagés par les cuisines collectives de la Maison d'Aurore, où une bonne proportion des participantes (environ 40%) ne sont pas résidentes du Plateau Mont-Royal ; ce n'est pas le cas à la MQV, où il est assez rare que des personnes de l'extérieur du quartier se joignent aux cuisines collectives. Finalement, et même si le coût moyen par portion est plus élevé à la Maison d'Aurore qu'à la MQV, les deux organisations communautaires ne mettent pas moins de l'avant la nécessité de responsabiliser et d'autonomiser les membres des groupes de cuisine.

Afin de mieux cerner le contexte dans lequel évoluent les groupes de cuisine collective sur lesquels nous nous sommes penchés, nous avons ici exploré le visage que prennent les organisations communautaires dont ils font partie, mais

aussi celui des territoires dans lesquels ils se situent. Les différences, mais aussi les similitudes, qui existent entre ces Maisons et ces quartiers constituent autant de pistes de réflexion et de points de départ pour l'analyse des données recueillies au sein de ces groupes.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS : CUISINES COLLECTIVES, *EMPOWERMENT* ET CITOYENNETÉ

Les données recueillies lors des séances d'observation et des entretiens semi-dirigés, une fois passées à travers le filtre de l'analyse thématique, permettent d'appréhender la place que prennent le développement et l'expression de la citoyenneté au sein des cuisines collectives. Afin de mettre à jour les liens qui existent entre les concepts phares de notre recherche, la présentation de nos résultats suit ici les trois grands axes thématiques identifiés au cours de l'analyse : le fonctionnement et la composition des groupes de cuisine collective étudiés ; les démarches d'*empowerment* telles qu'elles sont vécues par les répondantes ; et les pratiques citoyennes de ces dernières.

4.1 Cuisines collectives : une exploration

Dans ce premier grand axe thématique, nous procédons à l'exploration des cuisines collectives telles qu'elles se présentent dans les milieux que nous avons investis : le profil et les motivations des répondantes, le déroulement des sessions de cuisine collective et, pour terminer, les principes et le mode de fonctionnement qui caractérisent les groupes.

4.1.1 Profils et motivations des répondantes

On retrouve une grande part de femmes parmi les participantes ayant accepté de nous accorder un entretien : dix femmes et quatre hommes, proportion qui reflète bien celle qui prévaut dans les groupes de cuisine collective observés.

Une majorité de répondantes (cinq) ont entre 56 et 65 ans, mais trois d'entre elles ont entre 26 et 35 ans, trois autres entre 46 et 55 ans, et deux entre 36 et 45 ans. Une seule d'entre elles a plus de 65 ans, bien que cinq des répondantes affirment être retraitées ou « semi-retraitées » – terme qui signifie qu'elles touchent des prestations de retraite, mais continuent à occuper des emplois occasionnels et/ou à temps partiel. Deux autres répondantes occupent un emploi à temps plein, cinq à temps partiel, et deux d'entre elles n'avaient pas d'emploi au moment de l'entretien.

Les travailleuses à temps plein et les retraitées (ou semi-retraitées) sont celles qui présentent les revenus les plus élevés, puisque seules deux d'entre elles (sur sept répondantes) gagnent moins de 40 000\$ par année. Dans le cas des sept répondantes restantes, qui travaillent à temps partiel ou n'ont pas d'emploi, aucune n'affiche des revenus supérieurs à 39 999\$ par année. Les participantes des cuisines collectives de la Maison d'Aurore présentent des revenus généralement plus élevés que leurs homologues de la MQV ; cet écart entre les revenus des répondantes des deux organisations communautaires, cependant, ne s'explique pas par une différence notable dans le niveau de scolarité des personnes rencontrées.

Tableau 4.1 Profil des répondantes : Maison d'Aurore

		Groupe 1	Groupe 2	Total
<i>Genre</i>	Femme	2	3	5
	Homme	1	0	1
<i>Âge</i>	26 - 35 ans	2	0	2
	36 - 45 ans	1	0	1
	46 - 55 ans	0	0	0
	56 - 65 ans	0	2	2
	Plus de 65 ans	0	1	1
<i>Occupation</i>	Emploi à temps plein	2	0	2
	Emploi à temps partiel / semi-retraite	1	1	2
	Retraite	0	1	1
	Aucun emploi	0	0	0
<i>Revenus</i>	0 - 39 999\$	1	0	1
	40 000\$ - 79 999\$	2	2	4
	80 000\$ et plus	0	1	1
<i>Dernier diplôme obtenu</i>	Primaire	0	0	0
	Secondaire	1	1	2
	Collégial	1	1	2
	Universitaire	1	1	2
<i>Mode d'occupation du logement</i>	Propriétaire	0	2	2
	Locataire	3	1	4
<i>Quartier</i>	Plateau	1	1	2
	Hors-Plateau	2	2	4

Tableau 4.2 Profil des répondantes : Maison de quartier Villeray

		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Total
<i>Genre</i>	Femme	2	2	1	0	5
	Homme	0	0	2	1	3
<i>Âge</i>	26 - 35 ans	1	0	0	0	1
	36 - 45 ans	1	0	0	0	1
	46 - 55 ans	0	0	2	1	3
	56 - 65 ans	0	2	1	0	3
	Plus de 65 ans	0	0	0	0	0
<i>Occupation</i>	Emploi à temps plein	0	0	0	0	0
	Emploi à temps partiel / semi-retraite	0	1	3	1	5
	Retraite	0	1	0	0	1
	Aucun emploi	2	0	0	0	2
<i>Revenus</i>	0 - 39 999\$	2	2	3	1	8
	40 000\$ - 79 999\$	0	0	0	0	0
	80 000\$ et plus	0	0	0	0	0
<i>Dernier diplôme obtenu</i>	Primaire	0	0	0	0	0
	Secondaire	1	1	0	0	2
	Collégial	0	0	1	1	2
	Universitaire	1	1	2	0	4
<i>Mode d'occupation du logement</i>	Propriétaire	0	1	0	0	1
	Locataire	2	1	3	1	7
<i>Quartier</i>	Villeray	2	1	2	1	6
	Hors-Villeray	0	1	1	0	2

On retrouve également une forte majorité de locataires parmi les répondantes, peu importe l'organisation communautaire à laquelle elles sont affiliées : sur quatorze participantes, seules trois (deux à la Maison d'Aurore et une à la MQV) sont propriétaires du logement qu'elles occupent. Un peu plus de la moitié des répondantes habitent seules ; trois personnes (une à la Maison d'Aurore et deux à la MQV) sont également mères ou père monoparentaux.

Quant aux quartiers où résident les participantes des cuisines collectives, ils ne correspondent pas toujours au territoire d'action de l'une et de l'autre des organisations communautaires. Dans le cas de la Maison d'Aurore, seules deux répondantes sur six vivent dans le quartier du Plateau Mont-Royal ; une troisième habite tout juste au-delà de ses limites, dans le Mile-End. Les trois autres participantes résident dans des quartiers parfois assez éloignés du Plateau : Rosemont, Parc-Extension et Ahuntsic. En ce qui concerne la MQV, la grande majorité des répondantes (six sur huit) habitent le secteur. Les deux autres sont résidentes de quartiers, soit La Petite-Patrie et Ahuntsic, que l'organisation communautaire accepte de desservir parce qu'aucune cuisine collective n'y est actuellement active. Cette situation reflète ainsi la politique claire de la MQV (...et celle, passablement plus permissive, de la Maison d'Aurore) quant à la provenance de ses membres, politique que nous avons abordée dans le chapitre précédent.

Dans le cas des répondantes qui résident dans le secteur que dessert « officiellement » la Maison dont elles sont membres, la découverte des cuisines collectives se fait le plus souvent grâce aux ressources du quartier. Comme l'expliquent les participantes, elles remarquent une annonce dans un journal local, en entendent parler dans d'autres organisations communautaires du quartier, ou s'y font référer directement par les organismes dont elles utilisent

déjà les services. C'est le cas de cette répondante, active dans les cuisines collectives de la Maison d'Aurore :

[...] il y avait des articles dans le journal du quartier. Ils parlent souvent des cuisines collectives. C'est comme ça que ça m'a amené, premièrement à faire partie des dîners communautaires [de la Maison d'Aurore], puis après d'embarquer dans la cuisine. (Entretien MA - 02 - 01)

L'implication dans la cuisine collective apparaît ainsi comme la conséquence d'une participation, plus ou moins active, à la vie du quartier – que l'intérêt des participantes pour leur milieu de vie les pousse à consulter le journal local, qu'elles soient déjà impliquées dans une organisation communautaire, ou qu'elles fassent usage des services que le quartier peut leur offrir.

En ce qui concerne les répondantes qui habitent à l'extérieur du territoire d'intervention des deux Maisons, les trajectoires sont moins uniformes. Le lien avec le territoire local, la vie de quartier, est parfois entièrement absent ; c'est le cas pour ce répondant, résident d'Ahuntsic qui s'est retrouvé dans les cuisines collectives de la Maison d'Aurore presque par hasard :

J'ai fait des recherches sur Internet. J'en avais entendu parler, j'ai lu une revue *Protégez-vous* qui s'appelait « Dépenser moins », puis ils en parlaient dans la revue. Ça fait que j'ai tapé dans Google « cuisine collective », tout simplement. (Entretien MA - 01 - 03)

Le hasard ne dicte cependant pas tout. Des informations transmises de bouche à oreille finissent par rejoindre certaines répondantes, qui choisissent alors de s'impliquer dans l'une ou l'autre des deux organisations communautaires, même si celles-ci ne se situent pas dans les limites de leur quartier.

Au-delà du degré de proximité des répondantes avec l'une ou l'autre des Maisons, leur participation à un groupe se réunissant un jour de semaine ou de fin de semaine explique également les différences qui existent entre les participantes. Les répondantes de fin de semaine ne présentent pas nécessairement des revenus plus grands que les autres, bien que leur niveau d'éducation soit, en général, un peu plus élevé que celui des participantes de semaine. Leur horaire hebdomadaire est également plus rigide : la grande majorité ne pourrait pas faire partie d'un groupe de cuisine collective qui se réunirait un jour de semaine.

À l'heure d'identifier ce qui motive leur implication dans un groupe de cuisine collective, le moment de la semaine où se rencontrent les répondantes ne constitue cependant pas un élément différenciateur. En effet, l'aspect social de l'activité est largement valorisé, peu importe qu'elles participent à un groupe de semaine ou de fin de semaine : les cuisines collectives attirent car elles permettent d'« être avec des gens » (entretien MA - 01 - 01), de « rencontrer du monde intéressant » (entretien MQV - 02 - 02). Dans la plupart des cas, cet élément constitue l'une des motivations premières des répondantes.

Le penchant grégaire des participantes s'explique toutefois, dans certains cas, par un isolement social assez prononcé. Le désir de s'impliquer dans une activité de groupe naît ainsi de la volonté d'alléger la solitude qu'elles vivent au quotidien. Cet isolement peut être lié à une situation particulière dans la vie des répondantes, un moment précis dans leur parcours où elles se retrouvent, un peu par la force des choses, plus seules avec elles-mêmes : la fin de la vie active, une période de chômage, l'arrivée dans un nouveau quartier. Elles se tournent ainsi vers les cuisines collectives pour tenter d'appivoiser cette nouvelle étape de leur vie :

[...] je venais de revenir [à Montréal], j'avais ma famille et tout ça, mais j'étais toute seule avec les filles et j'avais pas beaucoup... J'avais mes amies et tout ça, mais j'avais pas grand-chose à faire. Je travaillais pas non plus, donc c'était vraiment pour sortir un peu. (Entretien MA - 01 - 01)

Mais dans d'autres cas, l'isolement est là pour rester : une forte part de répondantes habitent seules ; d'autres occupent un emploi dans le cadre duquel elles sont rarement en contact avec d'autres personnes. Les cuisines collectives apparaissent alors comme un remède à une solitude qui n'est pas que temporaire. Dans ce contexte, le fait de cuisiner en devient, pour certaines répondantes, presque accessoire :

La première motivation, c'était pas nécessairement pour faire la cuisine et me ramener de la bouffe. C'était vraiment pour sortir de la maison et faire quelque chose de le fun. (Entretien MA - 01 - 01)

Pour la majorité d'entre elles, cependant, la préparation de la nourriture occupe une place centrale dans les éléments qui motivent l'implication. Le groupe de cuisine collective présente l'occasion de pratiquer une activité utile, mais en rendant grégaire une occupation habituellement solitaire. Elles espèrent même, dans certains cas, qu'elles y retrouveront le plaisir de préparer des plats :

[...] je mangeais bizarrement. À un moment donné, j'ai regardé dans le journal et j'ai pensé aller aux cuisines collectives. Je me suis dit tiens, ça va peut-être m'obliger à faire de la bouffe, avec du monde. Parce que toute seule, j'avais plus la motivation. (Entretien MA - 02 - 02)

C'est ainsi l'occasion de joindre l'utile (la cuisine) à l'agréable (le contact humain). Le fait de « ramener de la bouffe » (MA - 01 - 01), « d'avoir de la bouffe toute faite, préparée d'avance » (MQV - 02 - 02), est par ailleurs évoqué par les

participantes de l'une et l'autre des deux organisations communautaires. Il est aussi question, moins fréquemment, de « mieux manger » (MQV – 03 – 02). On parle donc de motivations plus prosaïques, ancrées dans les bénéfices concrets et immédiats que promettent les cuisines collectives :

Moi, je vais là-bas pour me faire du fun. Et préparer des lunches, parce que c'est vachement pratique dans la semaine. (Entretien MQV – 03 – 01)

Au niveau de la préparation de la nourriture, des considérations plus abstraites côtoient cependant ces motivations pratico-pratiques. La cuisine est une activité qui possède une forte valeur symbolique pour plusieurs participantes : c'est une occupation qui les réconforte et les valorise. Certaines entretiennent ainsi avec cette activité, voire avec la nourriture elle-même, un lien riche et personnel, qui explique en partie leur intérêt pour les cuisines collectives. Une répondante évoque ainsi la place que prend cette activité dans sa vie :

Vous savez, il y en a d'autres, pour lire, c'est eux ; moi, c'est la bouffe. Je dirais que je me sens importante là-dedans. Je suis le genre de personne, peut-être qui a l'air comme ça, mais je suis pas si... J'ai pas si confiance en moi. Mais je, sans me vanter, je suis une excellente cuisinière. [...] Puis j'adore ça. C'est une évasion. (Entretien MA – 02 – 03)

La motivation des participantes réside aussi, toujours dans le domaine culinaire, dans une certaine soif d'apprentissages et de découvertes. Plusieurs mentionnent leur souhait de connaître de nouvelles recettes, d'acquérir de nouvelles compétences en cuisine :

On est toujours pris dans nos mêmes recettes, hen? Ça fait que là, je me suis dit, je vais faire d'autre chose, puis je vais rencontrer des gens aussi. C'est plus une ouverture à d'autre

chose. [...] découvrir autre chose, que ce soit dans notre cuisine ou dans d'autres cuisines, c'est découvrir autre chose, puis essayer de faire autre chose. (Entretien MQV - 02 - 02)

L'« ouverture » que mentionne cette répondante englobe ainsi l'exploration de nouvelles cultures culinaires, aspect qu'évoquent d'autres participantes de la MQV (mais pas de la Maison d'Aurore).

Parallèlement, les répondantes expliquent aussi leur participation aux cuisines collectives par un objectif bien compréhensible : celui d'économiser de l'argent. Cet avantage de l'activité, pourtant fortement publicisé par les deux organisations communautaires au moment de recruter de nouveaux membres, n'est cependant mentionné que par une minorité de participantes. Trois répondantes font également allusion aux économies de temps qui justifient leur implication – économies de temps qui sont systématiquement associées aux contraintes entraînées par un emploi :

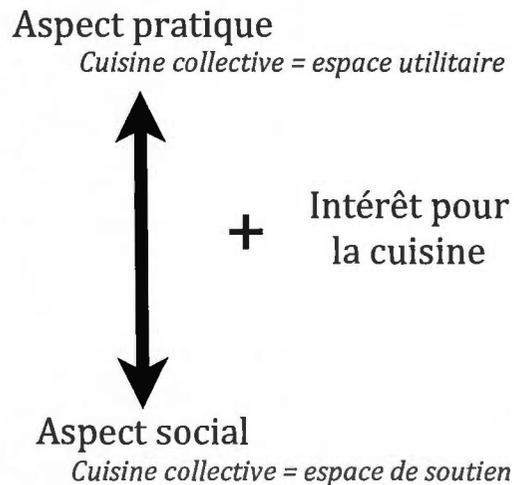
[...] moi, j'ai des heures atypiques au bureau, fait que c'est jamais pareil [...]. Fait que des heures variables fait en sorte qu'on court toujours après notre temps, fait que c'était surtout de concentrer le temps en un endroit, à un moment par mois, pour en avoir plus pour le mois qui suit, puis... Bref, c'était surtout pour sauver du temps. (Entretien MA - 01 - 02)

La prévalence parmi les répondantes de retraitées (ou semi-retraitées) et de travailleuses à temps partiel explique peut-être que cette dernière préoccupation ne soit pas plus répandue : la majorité des participantes disposent certainement de plus de temps libre que la moyenne de la population active.

Pour résumer, les motivations qui animent les participantes s'expliquent par la vision qu'elles ont de la cuisine collective. D'un côté, certaines répondantes sont plus enclines à mentionner les avantages pratiques des cuisines collectives afin de justifier leur implication. L'activité leur convient parce qu'elle leur permet d'économiser du temps, de l'argent, de découvrir de nouvelles recettes ; elles sont heureuses d'y faire de nouvelles rencontres, mais ne les recherchent pas particulièrement. Le groupe de cuisine collective se présente ainsi comme un espace à vocation utilitaire. Au contraire, d'autres participantes sont principalement attirées par l'aspect social de l'activité : la perspective de rencontrer d'autres personnes, voire de lier des amitiés, est une de leurs motivations premières. Pour ces répondantes, la cuisine collective apparaît plutôt comme un espace de soutien, où elles vont chercher le contact social qui leur fait défaut au quotidien et, de là, une certaine forme de valorisation.

Aux deux extrémités de ce continuum, cependant, les participantes partagent à peu près toutes un intérêt pour la préparation de la nourriture – intérêt qui va, selon les trajectoires personnelles, d'un véritable amour de la cuisine et d'un attachement pour ce qu'elle représente, à la volonté toute prosaïque de rendre plus agréable, en se joignant à un groupe, une activité utile et nécessaire.

Figure 4.1 Motivations des répondantes



Finalement, les éléments du profil des répondantes mentionnés plus haut ne déterminent pas systématiquement les motivations qui les animent : aux deux extrémités du continuum, se côtoient des participantes issues de milieux sociaux différents, de groupes de semaine et de fin de semaine, vivant ou non dans les quartiers desservis par les deux Maisons. Et, mis à part les quelques détails que nous avons déjà relevés, même l'implication dans l'une ou l'autre de ces organisations communautaires n'explique le type de motivations qui incite les répondantes à intégrer un groupe de cuisine collective.

Si les motivations des participantes ne diffèrent pas sensiblement d'une organisation communautaire à l'autre, cependant, le déroulement des séances de cuisine collective dans la Maison d'Aurore et la MQV n'en présente pas moins certaines divergences révélatrices.

4.1.2 Séances de cuisine collective : différences et similitudes

Les séances de cuisine collective de la Maison d'Aurore et de la MQV, tel que nous avons pu l'observer lors de notre passage dans les deux organisations communautaires, sont constituées de quatre étapes distinctes : la planification, la réalisation des recettes, la distribution des portions et le calcul des dépenses. Bien que tous les groupes de cuisine collective passent nécessairement à travers ces cinq phases, ils le font dans un ordre et selon des modalités qui varient d'une Maison à l'autre.

La première différence notable concerne le moment de la planification, étape où les participantes doivent se mettre d'accord sur les recettes qu'elles réaliseront, mais où elles ont aussi à se répartir l'achat des ingrédients nécessaires. La planification a lieu, dans le cas de la MQV, quelques jours avant la séance dédiée à la préparation des plats. Elle constitue ainsi une phase préparatoire, bien séparée de l'étape de la réalisation, à laquelle les membres du groupe dédient entre une et deux heures de leur temps. La responsable des cuisines collectives met livres et cartables de recettes à la disposition des participantes, qui peuvent également proposer des recettes autres, qu'elles connaissent ou qui les intéressent. Le choix des plats est cependant grandement guidé par les rabais en vigueur dans les divers marchés alimentaires du quartier, rabais que la responsable se charge de compiler et de présenter aux membres. Une fois les recettes choisies, c'est aussi la responsable qui se charge d'établir la quantité d'ingrédients nécessaires, après avoir demandé à chaque participante le nombre de portions qu'elle compte prendre pour chaque plat. La responsable supervise ensuite la répartition des achats entre les membres du groupe.

En ce qui concerne la Maison d'Aurore, la planification ne se présente pas comme une séance en soi, mais est plutôt insérée dans la session de réalisation des recettes. En effet, une fois que la préparation des plats est bien avancée, que les chaudrons mijotent tranquillement sur le feu et que les gâteaux lèvent tout doucement dans le four, les participantes sont invitées à se rassembler autour de la table pour planifier la prochaine séance de cuisine. Les membres proposent alors des recettes ; contrairement à ce qui a cours à la MQV, les rabais en vigueur dans les marchés alimentaires du quartier ne sont pas mentionnés. Une fois les plats choisis, les participantes procèdent à la réalisation des autres étapes. En effet, bien que la responsable supervise la planification, elle en confie les opérations aux participantes : l'une d'entre elles se charge d'établir la liste des ingrédients nécessaires, une autre calcule la quantité d'ingrédients à acheter. À noter que puisque les membres des groupes de la Maison d'Aurore ne choisissent pas le nombre de portions qu'elles désirent pour chaque plat, ces opérations sont moins complexes qu'à la MQV. Une troisième participante gère ensuite l'attribution des achats.

Les différences entre les groupes de cuisine collective des Maisons sont moins grandes lors de l'étape dédiée à la réalisation des recettes. Dans les deux organisations communautaires, ces séances débutent toujours tranquillement, les participantes prenant le temps de se saluer et d'échanger autour d'un café. Par la suite, les membres des cuisines collectives de la MQV se lancent dans la préparation des plats, chacune s'investissant dans une tâche. Quant aux participantes qui sont affiliées à la Maison d'Aurore, la responsable les réunit tout d'abord autour de la table pour établir un « plan d'équipe » : après que chacune ait indiqué sur quelles recettes elle souhaite travailler, des équipes de cuisinières sont formées. Cette façon d'organiser le travail à accomplir n'est cependant pas rigide, les membres ayant, dans une organisation comme dans

l'autre, l'occasion de butiner de recette en recette si elles le souhaitent. Pendant ce temps, les responsables des cuisines collectives supervisent les activités et apportent leur aide et leurs connaissances là où elles sont nécessaires.

Lors de la réalisation des recettes, les participantes partagent habituellement un repas. Cette pratique est cependant plus systématique à la MQV qu'à la Maison d'Aurore, où un des groupes observés choisit de ne pas perpétuer ce qui prend ailleurs les allures d'une tradition.

Une fois le repas et la préparation des plats terminés, les groupes procèdent à la distribution des portions. À la Maison d'Aurore, cette responsabilité est partagée par toutes les membres, qui se relaient pour accorder à chacune la part qui lui revient ; à la MQV, cette opération est plutôt prise en charge par la responsable, qui distribue les quantités selon le nombre de portions choisies par chacune. Dans les deux organisations communautaires, le calcul des dépenses, soit la compilation des factures et le remboursement des montants que certaines participantes auraient déboursé en trop lors de l'achat des ingrédients, marque ensuite le début de la fin de la séance de cuisine collective. Encore une fois, à la Maison d'Aurore, ce sont les membres elles-mêmes qui effectuent ce calcul, alors que c'est plutôt la responsable qui s'en occupe à la MQV – où cette opération, cependant, est rendue plus complexe par le nombre toujours variable de portions que les participantes ramènent chez elles.

En résumé, la Maison d'Aurore et la MQV n'adoptent pas tout à fait le même modèle de cuisine collective, la première choisissant d'amalgamer toutes les étapes en une seule journée alors que la deuxième préfère maintenir la séance de planification dans une case horaire séparée. Mais c'est le rôle de la responsable qui différencie le plus les cuisines collectives de l'une et l'autre des

deux organisations communautaires : alors que celle de la Maison d'Aurore supervise mais délègue les tâches les plus complexes aux participantes, l'animatrice de la MQV effectue elle-même la plupart des opérations dites « de paperasse ». Cette situation semble en partie due à l'importance que prennent dans les cuisines collectives de cette organisation les rabais en cours dans les marchés alimentaires – rabais qui doivent être compilés chaque semaine – mais aussi le choix que la MQV offre aux participantes quant au nombre de portions. Il n'en demeure pas moins que les groupes de cuisine collective de cette organisation communautaire perdent ainsi l'occasion de développer une certaine part d'autonomie, ce qui n'est pas le cas à la Maison d'Aurore.

4.1.3 Principes sous-jacents et mode de fonctionnement

Au-delà de ces différences, toutes les séances de cuisine collective sont cependant régies par des principes qui, à leur tour, déterminent le mode de fonctionnement des groupes. Le premier principe qui émerge de l'analyse en est un qu'on pourrait assimiler au concept de **démocratie**. Non seulement les décisions sont prises *par* les participantes et *pour* les participantes du groupe de cuisine collective, mais toutes les membres partagent les mêmes droits et les mêmes devoirs. Elles sont ainsi plusieurs à affirmer que « tout le monde a le droit à son opinion, tout le monde a le droit à dire ce que ça lui tente de faire » (entretien MA – 01 – 02), bien que toujours « de façon respectueuse » (entretien MQV – 02 – 02). Et puisque chaque participante contribue à toutes les étapes de la cuisine collective, chacune a également le droit de trouver satisfaction dans le produit final qu'elle ramènera chez elle :

Tout le monde travaille également, donc c'est seulement juste que chacun reparte avec quelque chose qu'il aime, puis les mêmes portions, puis que ce soit égal. (Entretien MA – 01 – 01)

Cette « démocratie » version cuisine collective appelle donc une ouverture au compromis, nécessaire pour que chaque participante puisse apprécier les plats préparés. Les contraintes alimentaires sont exposées en début de séance, ce qui donne le ton pour le choix des recettes :

Tout au début, quand on est dans un groupe, on se parle. Par exemple, on voit s'il y a des allergies, ou bien des interdictions alimentaires, avant de commencer. [...] Comme ça, on évite les recettes qui ont tel ou tel ingrédient, ou bien si la recette a ça, on ne le fait pas. (Entretien MVQ – 01 – 02)

La conception que les participantes ont de cette « démocratie » n'est toutefois pas uniforme. À l'heure de prendre les décisions, il existe un flou sur la manière de choisir les recettes : faut-il arriver à un consensus ou adopter ce que préfère la majorité? Les répondantes d'un même groupe se contredisent l'une l'autre :

[...] toujours, on demande si ça convient à tout le monde. Puis tsé, même pour rajouter un ingrédient dans une recette, [la responsable] dit, « est-ce que ça convient à tout le monde? » [...] Parce qu'il y en a à qui ça peut ne pas convenir, et à ce moment-là, on s'abstient. (Entretien MQV – 02 – 01)

On n'empêche pas la majorité de faire un plat si on n'aime pas ça, on en prend moins. (Entretien MQV – 02 – 02)

Cette cohabitation, au sein d'un même groupe de cuisine collective, d'interprétations divergentes du principe démocratique n'est pas rare. Elle explique aussi nombre de tensions qui surgissent lors des séances. À titre d'exemple, végétariens et non-végétariens se côtoient dans un des groupes de la Maison d'Aurore ; lors de notre session d'observation, la moitié des recettes choisies étaient donc exemptes de viande. Mais alors que certaines participantes

n'y voient pas d'inconvénient, d'autres ne sont pas satisfaits de la tournure des événements. Le statut minoritaire des végétariens, selon un répondant, devrait être un facteur plus décisif dans la prise de décisions :

Mettons qu'on fait quatre plats, c'est deux végétariens, deux à la viande. Pour moi, déjà ça, c'est trop de plats végétariens pour deux personnes sur six. [...] Quand t'es minoritaire, t'as pas le choix. Tant qu'à moi, c'est la moindre des choses d'être ouvert à la majorité, puis de t'adapter aux autres. (Entretien MA - 01 - 03)

Parallèlement, un autre principe traverse les groupes de cuisine collective : **l'inclusivité**. En effet, l'activité est ouverte à tous, peu importe leur condition sociale ou leur degré de compétence en cuisine. Une répondante, une immigrante récente qui souffre d'un problème de surdité, apprécie particulièrement cet aspect des cuisines collectives :

Peut-être, par exemple, que je pouvais m'attendre à rencontrer des gens qui vont se dire que « celle-là, elle m'entend pas, alors je vais par lui parler », non? Les gens me parlent, même avec ça. [...] ça permet aussi de regrouper les gens. Sans distinction de race ou d'ethnie. (Entretien MQV - 01 - 02)

Cette inclusivité s'exprime aussi dans l'emphase qui est mise, tant par les participantes que par les responsables des cuisines collectives, sur la participation plutôt que sur les habiletés culinaires. Toutes les membres sont ainsi valorisées :

Ça le dit, cuisine *collective*, fait que c'est vraiment tout le monde. Tout le monde qui est présent y met quelque chose de soi-même, puis tout le monde y apporte quelque chose. [...] Fait que moi, personnellement, l'ambiance prime sur les facultés de chacun. (Entretien MA - 01 - 02)

Naturellement, de cette diversité naissent parfois des tensions : « le clash de clientèle, de type de participants, c'est la raison de la plupart des conflits. » (Entretien MA – R) Des caractères diamétralement opposés s'entrechoquent et donnent lieu à certaines frictions. Comme nous l'avons vu plus haut, il arrive également que les membres d'un groupe ne partagent pas les mêmes motivations ; l'incompréhension peut alors créer des remous. C'est le cas d'une répondante, assez aisée financièrement, dont les objectifs ne concordent pas avec ceux d'une autre participante, de condition plus modeste :

Il y en avait une au début, elle voulait faire des côtelettes de porc. C'est quoi l'intérêt de faire des côtelettes de porc, veux-tu ben me dire? Tsé, tu mets ça au four, puis il y a rien à faire. [...] il y a eu un petit conflit. Puis là cette fille, elle est toujours là, elle est plus dans cette vision-là. J'ai jamais compris. Mais elle, c'était une question d'économies. (MA – 02 – 02)

Dans cet exemple, la majorité du groupe a par la suite choisi de prioriser des recettes plus complexes, plus « intéressantes », aux dépens de plats économiques. Ce type de tensions renvoie donc aussi aux frictions mentionnées précédemment, soit celles qui sont issues du mode de décision. Comment faut-il gérer la diversité : en privilégiant le consensus, ou en tranchant avec l'appui de la majorité?

Ces deux principes sous-jacents, démocratie et inclusivité, conditionnent ainsi le mode de fonctionnement des groupes de cuisine collective. L'**entraide** y est d'abord très présente : puisque toutes se partagent les responsabilités, puisque toutes sont valorisées au sein du groupe, les membres se prêtent tout naturellement main forte. Les répondantes sont nombreuses à indiquer que « tout le monde voit au bien de tout le monde, puis tout le monde prend la relève

de quelqu'un d'autre » (entretien MA - 01 - 02). Il en naît une atmosphère qui est à la fois entretenue et appréciée :

L'important, c'est que pendant cette activité, qu'il y ait une bonne entraide, et qu'on souhaite le meilleur à chacun. [...] j'ai perçu que chacun ne venait pas uniquement pour lui-même. Qu'il était aussi conscient que tous en retirent un bien. (Entretien MQV - 03 - 02)

L'emphase mise sur l'entraide crée donc une convivialité particulière, qui détend l'ambiance et encourage l'échange :

Très belle atmosphère. On aime ça s'asseoir, placoter. C'est rendu que là, c'est l'inverse, on placote trop. On se raconte des trucs, on rigole. Je les aime bien, ces femmes-là, j'ai du plaisir chaque fois à y aller. (Entretien MA - 02 - 02)

En plus de l'entraide, les groupes de cuisine collective sont caractérisés par une assez grande **autonomie**. Le mode de fonctionnement laisse une marge de manœuvre importante aux participantes elles-mêmes, qui choisissent les responsabilités et s'investissent dans les tâches qui leur conviennent le mieux. Le travail d'équipe, bien qu'encouragé, n'est pas imposé à toutes les étapes de la cuisine collective, et il est possible pour les plus solitaires de se réfugier, de temps à autre, dans des corvées où le contact social n'est pas nécessaire. C'est ce qui fait dire à ce répondant que chaque membre du groupe s'active selon ses capacités et ses affinités :

[...] j'ai eu l'impression que chacun a essayé de faire là où il sentait qu'il pouvait le plus. La direction qui lui était le plus facile à prendre. [...] j'ai pas eu l'impression qu'une personne a eu à faire quelque chose qu'elle aurait préféré ne pas faire. (MQV - 03 - 02)

Le groupe lui-même se présente comme une entité assez autonome, le rôle de la responsable des cuisines collectives consistant à superviser les participantes et à leur apporter de l'aide lorsque nécessaire, à un degré qui varie selon les groupes – et selon les organisations communautaires : comme nous l'avons découvert, son rôle est plus important du côté de la MQV. Dans les deux Maisons, cependant, elle se charge de « ramener tout le monde à l'ordre » (entretien MA – 01 – 03) ; c'est « une facilitatrice » qui « est là pour dépanner » (entretien MQV – 04 – 01). Le cours de l'activité dépend donc beaucoup de l'apport des membres. Et de cette autonomie naît aussi une certaine informalité, puisque la structure des séances de cuisine collective demeure peu contraignante. Le petit nombre de participantes par groupe permet de fonctionner assez harmonieusement sans protocole rigide, en laissant aux membres le soin de définir entre elles le détail des sessions. D'ailleurs, au-delà des codes d'hygiène et la nécessité de maintenir un climat de respect, rares sont celles qui sont capables d'identifier les règles qui régiraient l'activité :

[...] juste des trucs de base. Le filet [qui couvre les cheveux], les trucs d'hygiène. Puis pour le reste, c'est marqué sur le courriel de [la responsable] : « la cuisine collective, c'est un lieu où on n'accepte pas l'intimidation, le langage, le ci, le ci... » Mais en dehors de ça... (Entretien MQV – 03 – 01)

Les règles restent ainsi largement implicites – ce qui n'est cependant pas sans générer certaines tensions, particulièrement lorsque de nouvelles personnes intègrent le groupe et que lesdites règles ne leur sont jamais clairement présentées :

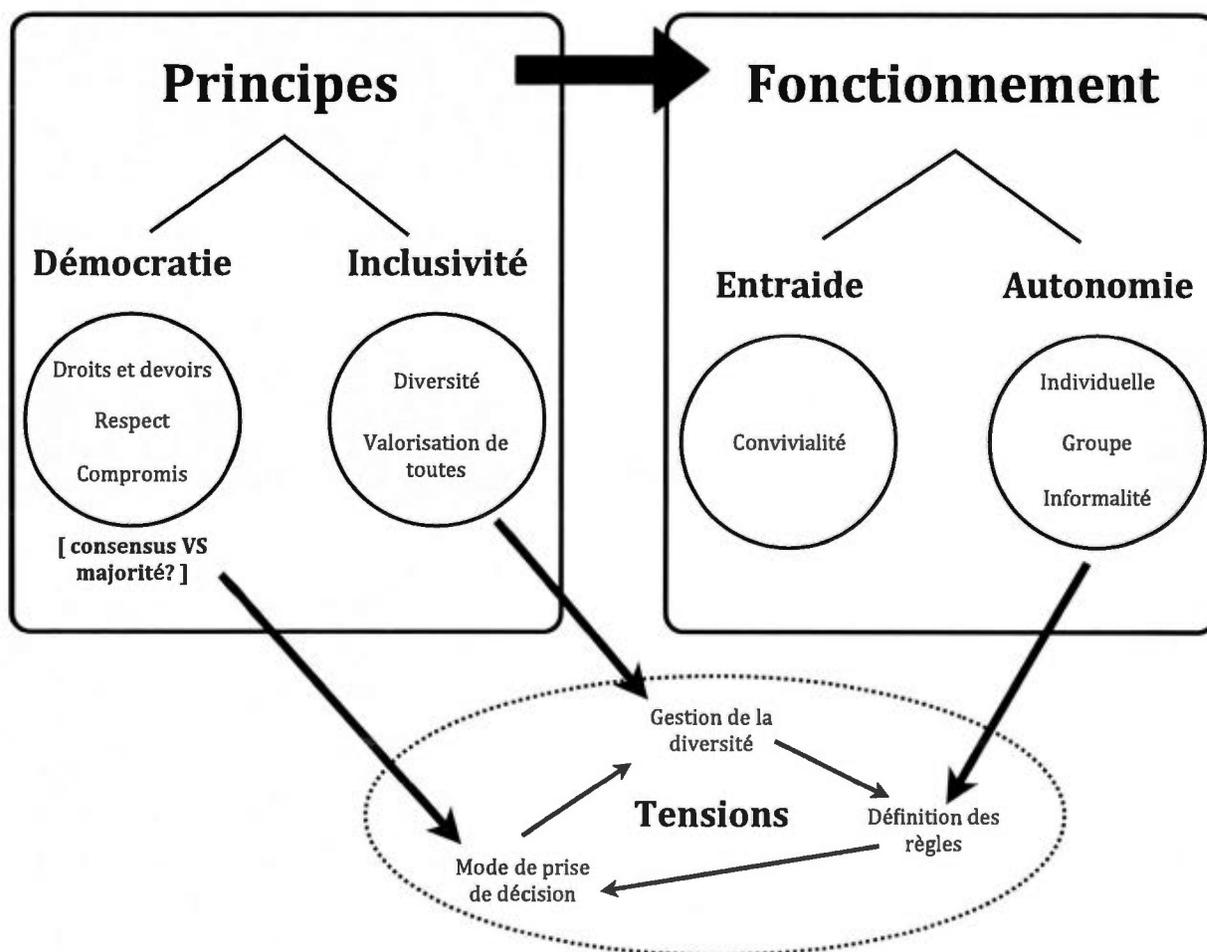
Il y en a, il faut toujours leur rappeler, « non, on n'est pas rendus à cette étape-là. » Quand on a commencé le groupe, il y a deux ans, on était tous des nouveaux et on a pris le temps de bien comprendre. Mais là, c'est que les gens se rajoutent au fur et à

mesure [...]. Puis [la responsable], elle a pas expliqué. (Entretien MA - 02 - 02)

Même au niveau de l'hygiène, plusieurs répondantes souhaiteraient que les exigences soient à la fois plus claires et plus sévères, particulièrement dans un contexte où les participantes forment un groupe de gens qui « dans la vie, se côtoieraient jamais » (entretien MA - 01 - 01).

Ce type de tensions rappelle les frictions liées à la gestion de la diversité des participantes : il est plus facile d'entrer en contact avec des personnes issues de milieux différents lorsque les balises pour le faire sont bien définies. Mais ces différends renvoient également aux tensions issues du mode de décision : comment bien définir les règles lorsque la *façon* d'y parvenir demeure floue? À la page suivante, la figure 4.2 synthétise les liens qui existent entre les principes, le mode de fonctionnement et les frictions qui traversent les sessions de cuisine collective.

Figure 4.2 Principes et mode de fonctionnement des cuisines collectives



4.2 Démarches d'empowerment : réussites et limites

Dans ce second axe thématique, nous revenons sur la dimension individuelle de l'empowerment, telle que la démarche se présente pour chacune des personnes impliquées dans un groupe de cuisine collective. Nous nous attardons ensuite sur son pendant communautaire, où l'empowerment est alors l'affaire de l'organisation communautaire qui chapeaute les cuisines collectives.

4.2.1 Empowerment individuel

L'*empowerment* individuel est une démarche par laquelle un individu ou un groupe d'individus s'approprient le pouvoir d'agir. Quatre composantes, chacune constituée d'une série d'étapes, interagissent entre elles tout au long de ce processus ; nous reproduisons ici le tableau, déjà présenté au chapitre 1, qui détaille ces composantes et ces étapes de l'*empowerment* individuel.

Tableau 4.3 Empowerment individuel (rappel)



Tiré et adapté de Ninacs (2008) et Panet-Raymond *et al.* (2002).

Sur le plan de la **participation**, il est clair que tous les groupes de cuisine collective étudiés permettent à leurs membres, avec le temps, de contribuer de façon de plus en plus active au déroulement de l'activité. Bien que certaines répondantes soient, de par leur personnalité et leur parcours, immédiatement plus à l'aise dans le groupe, proposant des recettes et participant sans gêne à la prise de décisions, la plupart passent par une période d'acclimatation. Mais comme «le contexte est pas compliqué et [que] c'est facile de faire des suggestions» (entretien MA - 02 - 01), les membres en viennent toutes à comprendre que leur implication active est importante et nécessaire. En témoignent les propos de cette répondante, qui en était à sa troisième séance de cuisine collective au moment de l'entretien :

C'est une bonne pratique pour, justement, aller de l'avant et de s'affirmer, de se faire connaître. Pour moi, en tout cas, c'est une bonne pratique. [...] Là, je suis plus à regarder comment ça fonctionne. Mais là, je me rends compte de plus en plus que oui, ça serait peut-être mieux que moi aussi, quand je sais que ça s'en vient, d'en proposer des recettes. [...] Fait que c'est ça, je me proposais, pour les prochaines fois, de me préparer un peu plus puis d'arriver avec au moins une proposition [de recette]. (Entretien MQV - 02 - 01)

Cet état est par ailleurs encouragé par les principes qui régissent les cuisines collectives : puisque le groupe se veut une entité à la fois démocratique et inclusive, la participation de toutes est naturellement valorisée.

En ce qui concerne les **compétences pratiques**, les cuisines collectives constituent à la fois un lieu d'apprentissage et un espace de pratique pour les participantes. Alors que certaines entrent dans un groupe déjà pourvues de solides aptitudes culinaires, d'autres ne possèdent que des connaissances approximatives ; leur évolution au sein de la cuisine collective n'est donc pas la

même. Toutes n'en acquièrent pas moins, à des niveaux différents, la maîtrise de nouvelles recettes et de nouvelles techniques, de même que des connaissances sur les aliments et les assaisonnements. Le discours d'une participante de longue date, impliquée dans les cuisines collectives depuis 8 ans, prouve ainsi que les compétences acquises se révèlent réellement utiles :

[...] quand j'ai commencé les cuisines, mes filles étaient plus petites, elles mangeaient pas autant de choses diversifiées qu'aujourd'hui, donc je cuisinai pas nécessairement autant qu'aujourd'hui. Ça, ça m'a aidé, de ce côté-là, parce que j'ai appris à bien me débrouiller. Je veux dire, c'est des grosses portions qu'on fait [...]. Ça fait que quand j'arrive ici, puis je cuisine pour trois, c'est facile. Ça m'a aidé à avoir une bonne main, si je peux dire. Puis apprendre des recettes. Puis maintenant, j'aime beaucoup plus cuisiner maintenant, parce que des fois, tu regardes des recettes, tu trouves ça trop élaboré, t'oses pas te lancer... Mais maintenant, c'est plus facile. D'un coup d'œil, je peux dire, « y'a rien là » [...]. (Entretien MA - 01 - 01)

La culture d'entraide qui règne dans les groupes de cuisine collective n'est par ailleurs pas étrangère à la dissémination des connaissances et des compétences : puisque le déroulement de l'activité s'appuie sur la coopération des participantes, toutes ont intérêt à partager avec les autres les savoirs et habiletés pratiques qui leur permettront de mieux mener à bien les tâches au programme.

Quant à l'acquisition progressive de l'**estime de soi**, elle doit en théorie passer par trois étapes : apprendre à être satisfait de soi-même (l'amour de soi) ; arriver à reconnaître ses compétences et ses limites (la vision de soi) ; prendre conscience que ses qualités et habiletés sont reconnues par d'autres (la confiance en soi). La participation aux cuisines collectives contribue

généralement, chez les participantes, à améliorer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et à mieux identifier ce qu'elles peuvent apporter au groupe. Mais en ce qui concerne la troisième étape, elles sont nombreuses à affirmer, quand on leur demande si elles estiment que leur contribution est bien reconnue par les autres membres, qu'elles « ne [croient] pas qu'une personne [soit] plus importante qu'une autre » (entretien MQV - 03 - 03).

Il est possible que ce soit par modestie, mais il se peut aussi que cette attitude soit le résultat des problèmes de stabilité que vivent certains groupes de cuisine collective. En effet, parmi les six groupes observés, seuls deux (un dans chaque organisation communautaire) étaient majoritairement constitués de participantes stables, actives dans le même groupe depuis six mois ou plus. À cause de cette instabilité, il est plus difficile pour les membres de s'ouvrir aux autres, d'apprendre à les connaître et, bien évidemment, de concevoir que ces mêmes personnes reconnaissent, session de cuisine après session de cuisine, les efforts investis dans l'activité. Les participantes qui font partie d'un groupe stable, comme cette répondante, sont ainsi parmi les seules à développer une certaine confiance en soi :

Je me sens importante. Tsé, je me sens, je pars, là, puis je suis contente. Là, quand on fait les réunions, je leur dis, « moi, j'aime bien m'arranger avec la viande. » Encore une chose, je m'y connais beaucoup en viande, puis j'aime... Alors je dis, « c'est moi qui vais y aller » et tout ça. Non, j'aime ça. Je me sens bien, ça me fait du bien, je me sens importante. (Entretien MA - 02 - 02)

Il y a cependant, en ce qui concerne l'estime de soi, une différence entre les deux organisations communautaires : comme nous l'avons vu précédemment, le rôle des participantes dans les sessions se déroulant à la Maison d'Aurore est plus

grand que dans celles qui sont chapeautées par la MQV. Il existe ainsi plus d'opportunités de reconnaissance du travail des membres dans la première organisation que dans la seconde. Dans le cas d'un participant nouvellement arrivé, l'autonomie accrue dont disposent les groupes de la Maison d'Aurore permet à ce répondant de démontrer dès sa première séance qu'il est « bon avec les chiffres » et qu'il peut « [s']occuper des comptes » (entretien MA - 02 - 03), lui offrant ainsi un rôle clair et immédiatement reconnu par ses pairs. Du côté de la MQV, cette situation ne peut se présenter.

Finalement, le développement de la **conscience critique** constitue la composante de l'*empowerment* individuel la moins présente dans le discours des répondantes. Il existe parmi les participantes une certaine conscience collective, puisque quelques-unes disent réaliser, à travers leur implication, que les difficultés qu'elles vivent sont partagées par d'autres. À titre d'exemple, une répondante qui se sent généralement assez isolée s'aperçoit, en discutant avec une participante de son groupe, que d'autres composent aussi avec l'isolement :

[...] j'ai en exemple une madame qui était pas là cette semaine. La fois d'avant, elle m'a dit, « ah ben là, j'ai mangé telle affaire, puis là je me disais que c'était toi et [une autre participante] qui l'avaient fait... » [...] Ça m'a fait rire qu'elle dise ça. Mais c'est pas fou non plus. Elle est toute seule, on est plusieurs à être seuls. Que quelqu'un pense comme ça, me semble que ça apporte une autre dimension à l'activité, aussi. (Entretien MQV - 02 - 01)

Il n'est cependant pas clair que la participation au groupe crée une véritable conscience sociale (comprendre que ces problèmes sont tributaires de la structure de la société), et encore moins une conscience politique (réaliser que la résolution de ces problèmes structurels doit passer par l'action collective). En

effet, aucune des personnes rencontrées en entretien ne font référence à ces aspects de la conscience critique.

Dans l'ensemble, la qualité et le degré d'avancement des démarches d'*empowerment* individuel sont tributaires de deux éléments : la durée d'implication des répondantes et la stabilité des groupes dont elles sont membres. Sans surprise, les participantes de longue date sont celles qui disent avoir le plus évolué depuis leur arrivée dans les cuisines collectives. Cependant, se distinguent aussi celles qui sont impliquées dans un groupe dont la composition n'a pas trop changé dans la dernière année : la cuisine collective devient un espace connu, confortable, où elles se sentent en confiance – et où elles peuvent mieux s'épanouir. En ce sens, les groupes qui n'arrivent pas à atteindre cette stabilité, où de nouvelles participantes se succèdent à un rythme rapide (...et disparaissent tout aussi rapidement), ne réussissent pas à nourrir avec autant d'efficacité les démarches d'*empowerment* individuel de leurs membres. Par ailleurs, les motivations qui animent les répondantes ne semblent pas influencer sur la façon qu'elles ont de recevoir ce processus : qu'elles voient dans la cuisine collective un espace utilitaire ou de soutien, elles s'engagent généralement toutes dans une démarche d'*empowerment* individuel.

4.2.2 *Empowerment* communautaire

Bien que cette recherche soit surtout centrée sur les participantes des cuisines collectives, les entretiens menés auprès des membres du personnel et de la direction des organisations communautaires concernées nous permettent de poser un premier diagnostic, nécessairement partiel, quant aux démarches d'*empowerment* communautaire qui ont cours dans les deux Maisons. L'*empowerment* communautaire correspond « à la prise en charge du milieu par

et pour l'ensemble du milieu, d'une façon qui favorise le développement du pouvoir d'agir des individus, des groupes et organisations. » (Ninacs, 2008 : 17) La communauté que constitue chacune des deux Maisons est ainsi responsable de mettre en place des stratégies et des outils qui stimulent les quatre dimensions de l'*empowerment* communautaire. Ces composantes sont détaillées dans le tableau ci-dessous, par ailleurs déjà présenté au chapitre 1.

Tableau 4.4 Empowerment communautaire (rappel)

<p style="text-align: center;"><u>Participation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces et ressources permettant la participation (décisions significatives) - Pouvoir partagé équitablement - Accent sur les processus et les résultats 	<p style="text-align: center;"><u>Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des ressources des membres - Capacité de coopération - Imputabilité positive - Instauration de réseaux de soutien aux individus
<p style="text-align: center;"><u>Communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Climat de confiance - Accès à l'information pertinente - Transparence dans les processus décisionnels 	<p style="text-align: center;"><u>Capital communautaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'appartenance à la communauté - Conscience de la citoyenneté

Tiré de Ninacs (2008).

Chaque organisation communautaire doit tout d'abord permettre la **participation**, ce à quoi parviennent les deux Maisons étudiées ici, bien que dans des contextes différents. Dans le cas de la MQV, le fait que les membres de l'organisation communautaire aient réussi à provoquer le départ non pas d'une, mais bien de deux directrices, démontre l'importance de leur rôle : ils possèdent ainsi assez de pouvoir pour prendre part à des décisions significatives. Du côté de la Maison d'Aurore, l'évolution de l'organisation communautaire avec son

milieu témoigne aussi de la portée de la participation des membres. En effet, comme nous l'avons mentionné au chapitre 3, ce sont les membres eux-mêmes qui sont à l'origine de certaines activités et orientations de la Maison – le camp de vacances familial et l'aide aux devoirs, par exemple, mais aussi des pratiques plus récentes :

Quand on a fait la planification stratégique [en 2011], on a beaucoup consulté les membres. C'est eux qui nous ont sensibilisé à l'idée des petits travailleurs et de l'idée qu'il fallait élargir les heures d'ouverture. (Entretien MA – C)

Bien sûr, les deux organisations communautaires mettent leurs locaux à la disposition de la population aussi souvent que possible ; elles organisent également des activités de consultation et invitent les membres à faire valoir leur voix à l'assemblée générale annuelle. Lors de ces événements, les deux Maisons s'efforcent aussi de mettre en place des conditions qui favorisent la participation, en offrant un repas pour tous les membres et un service de garde pour les parents qui souhaiteraient se présenter. Quant à l'importance des apprentissages qui accompagnent l'implication, et donc l'accent à mettre autant sur les processus que sur les résultats, la position de la directrice de la MQV résume l'esprit qui guide l'action des deux organisations communautaires dans l'ensemble de leurs activités :

On est en train de les mener à expérimenter, à *voir*. C'est-à-dire pour changer un peu la mentalité. [...] C'est l'une des choses qu'on est en train de travailler dans toutes nos activités, et parmi elles, les cuisines collectives. Où on introduit ce paramètre, d'essayer qu'ils se mettent dans des situations un peu difficiles, et comment les surmonter, comment les pousser à aller au-delà du problème. (Entretien MQV – C)

En ce qui concerne les **compétences**, la reconnaissance des ressources des membres et l'instauration de stratégies favorisant leur coopération sont particulièrement visibles dans le fonctionnement de la MQV. Il y existe en effet, comme nous l'avons déjà indiqué, un système de bénévolat grâce auquel les membres peuvent échanger heures d'implication contre plats de nourriture, ce qui permet à l'organisation de bénéficier des forces des participants tout en contribuant à leur sécurité alimentaire. Ce système ne trouve pas d'équivalent à la Maison d'Aurore, où la responsable des cuisines collectives avoue qu'il demeure difficile de mettre efficacement à profit les ressources des membres :

On garde une feuille avec les « talents » que les membres identifient, à laquelle on se dit toujours qu'on devrait faire plus référence, et qu'on devrait penser plus à long terme quand on organise des activités... Mais le communautaire étant ce qu'il est, on manque toujours de temps, on est toujours un peu débordé, alors on ne le fait pas toujours. (Entretien MA - R)

Il n'en demeure pas moins que la Maison d'Aurore est structurée en réseaux de soutien, chacune des activités de l'organisation s'insérant dans l'un d'eux, ce qui contribue nécessairement à tisser des liens et, éventuellement, à travailler à l'atteinte d'objectifs collectifs plus larges.

Sur le plan de la **communication**, les deux organisations communautaires étudiées ici déploient sensiblement les mêmes efforts pour assurer la circulation d'information : bulletins (version papier ou électronique) envoyés aux membres, babillards dans les locaux, rappel par les responsables des activités et événements à venir, utilisation des réseaux sociaux. Les deux Maisons divergent toutefois quant à la solidité du climat de confiance qu'elles ont (ou qu'elles n'ont pas) réussi à construire : alors que toutes les répondantes de la Maison d'Aurore affirment qu'elles font confiance à l'organisation communautaire qui chapeaute

leur groupe de cuisine collective, il n'en est pas de même pour celles qui sont membres de la MQV. Deux répondantes vont jusqu'à affirmer que le fonctionnement actuel de l'organisation leur inspire une grande méfiance :

Il y a même des histoires, comme quoi ils racontent des crosses dans les conseils d'administration. Dans le sens qu'ils disent des choses qui sont pas vraies, pour garder le statut quo. C'est pas sain. On le sent, dans cette Maison de quartier, il y a quelque chose qui roule pas bien. (Entretien MQV - 03 - 01)

Au delà de la validité de ces allégations, il n'en demeure pas moins que les propos de ces répondantes témoignent d'un malaise réel. Ils attestent aussi de problèmes de transparence : si les membres ont l'impression que les informations qui doivent nourrir le processus décisionnel ne sont pas toujours véridiques (« ils racontent des crosses dans les conseils d'administration »), est-ce parce qu'ils n'ont pas complètement accès à celles-ci?

Finalement, le **capital communautaire** est la composante qui présente le plus de défis pour le processus d'*empowerment* communautaire des deux Maisons. Face à sa première dimension, soit le sentiment d'appartenance à l'organisation communautaire, les salariées sont généralement enthousiastes : tandis que la coordonnatrice de la Maison d'Aurore estime que « oui, il y en a de plus en plus, ce sentiment-là se développe » (entretien MA - C), la directrice de la MQV croit que les crises qu'a récemment traversées l'organisation ont consolidé le sentiment d'appartenance des membres. « Depuis la deuxième crise à la Maison de quartier, » affirme-t-elle, « ils ont compris que c'est *leur* Maison, que c'est pas [la Maison des salariés] » (entretien MQV - C). Cette vision doit toutefois être confrontée aux propos des répondantes, dont une bonne part, particulièrement à la MQV, dit être plus attachée au groupe de cuisine collective qu'à la Maison qui l'encadre. Nous reviendrons plus loin sur les éléments qui stimulent ou non le

sentiment d'appartenance à l'organisation communautaire, mais les entretiens réalisés auprès des participantes des cuisines collectives démontrent néanmoins que les salariées font preuve, à ce sujet, d'un optimisme peut-être un peu hâtif.

Quant à la conscience de la citoyenneté, soit le deuxième élément qui contribue au capital communautaire, elle fait en quelque sorte déjà partie de l'offre d'activités de la Maison d'Aurore : tel qu'indiqué au chapitre 3, l'organisation anime un volet « action citoyenne », où les personnes impliquées revendiquent ensemble le droit de ne plus avoir à vivre certains problèmes d'ordre structurel. Cette conscience citoyenne n'est pas commune à tous les membres de la Maison d'Aurore, comme le souligne la coordonnatrice, mais l'organisation n'en démontre pas moins une préoccupation pour cette dimension de *l'empowerment* communautaire. Cette volonté est moins manifeste du côté de la MQV. L'action de cette organisation demeure centrée sur le soulagement de la faim ; les activités et services mis en place ne semblent pas conçus pour amener les membres à se mobiliser collectivement, ni même à identifier les causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

De façon plus générale, l'état d'avancement de la démarche d'*empowerment* communautaire dans l'une et l'autre des deux organisations est ainsi tributaire du degré de stabilité de chacune des Maisons. Tandis que la MQV compose aujourd'hui avec les suites d'une période plus difficile, cherchant encore à retrouver son équilibre, la Maison d'Aurore apparaît plus solide, mieux à même de développer à la fois le pouvoir d'agir de ses membres et celui de la structure dans laquelle ils sont investis. Le type de développement que chacune des organisations est en mesure d'offrir à sa communauté diffère donc nécessairement, selon les priorités de l'une et l'autre des Maisons.

4.3 Retour sur les indicateurs de la citoyenneté

Dans ce dernier grand axe thématique, nous examinons les pratiques citoyennes des répondantes, revenant ainsi sur les indicateurs de citoyenneté précédemment établis. En plus de procéder à leur présentation selon le type de citoyenneté (passive, active ou identitaire) dont ils relèvent, nous nous attardons aussi aux milieux où nous les avons recensés, élargissant chaque fois l'espace dans lequel s'inscrit la citoyenneté. Nous passons ainsi du groupe de cuisine collective lui-même à l'organisation communautaire qui le chapeaute, puis terminons avec ce que nous appelons, à défaut d'un vocable plus précis, « la société ».

4.3.1 Pratiques citoyennes : groupe de cuisine collective

Au sein du groupe de cuisine collective, les pratiques citoyennes se déclinent selon les trois dimensions de la citoyenneté déjà identifiées dans le cadre d'analyse : la citoyenneté passive (savoirs et compétences cognitives), pratique (savoir-faire et compétences sociales) et identitaire (savoir-être et compétences éthiques). Afin d'éclairer notre propos, nous reproduisons dans le tableau de la page suivante les indicateurs qui correspondent à chacun des aspects de la citoyenneté.

Tableau 4.5 Citoyenneté : groupe de cuisine collective (rappel)

Concept	CITOYENNETÉ		
Dimensions	<i>Passive</i>	<i>Pratique</i>	<i>Identitaire</i>
Pratiques citoyennes	<i>Savoirs et compétences cognitives</i>	<i>Savoir-faire et compétences sociales</i>	<i>Savoir-être et compétences éthiques</i>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du groupe de cuisine collective - Connaissance des enjeux qui touchent le groupe de cuisine collective - Évaluation du travail du groupe de cuisine collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de responsabilités dans le groupe de cuisine collective - Participation aux processus de prise de décision - Capacité de travail en équipe - Capacité de résoudre des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles établies - Sentiment d'appartenance au groupe de cuisine collective - Sentiment d'influence possible sur le groupe de cuisine collective

En ce qui concerne les pratiques citoyennes de dimension passive, même si la durée d'implication et l'avancement dans le processus d'*empowerment* individuel présentent une certaine importance, il semble que ce soient les motivations des répondantes qui constituent le facteur le plus déterminant. Il existe en effet des différences entre les participantes qui perçoivent la cuisine collective comme un espace de soutien et celles qui y voient plutôt un espace utilitaire : ces dernières démontrent un intérêt moins grand pour les enjeux qui peuvent toucher le groupe de cuisine collective, et l'évaluation qu'elles font de l'activité demeure en surface. Il n'en est pas de même pour celles qui sont surtout motivées par la recherche du lien social. C'est le cas de cette répondante, impliquée depuis environ un an dans toute une succession de groupes, qui offre des suggestions concrètes pour améliorer l'activité, et démontre même un intérêt pour le mouvement québécois des cuisines collectives :

[...] moi, je renforcerais beaucoup l'hygiène. Il y a d'autres éléments que je pousserais, aussi, comme développer un sens de la cuisine locale. Cuire les aliments du Québec, cuire en accord avec les saisons. Une autre affaire, aussi, que je ferais, c'est que chaque groupe, peut-être, se prendre un cahier à anneaux au début de l'année puis se mettre des petits dessins, mettre nos recettes [...]. Et il y a un mouvement des cuisines collectives, hen? J'aimerais ça savoir ce qu'ils font, ces gens-là. (Entretien MQV – 03 – 03)

Plusieurs indicateurs entretiennent par ailleurs un lien direct avec les composantes de la démarche d'*empowerment* individuel, ce qui signifie qu'on y retrouve les mêmes réussites – et les mêmes écueils. Ce constat est particulièrement visible au niveau de la dimension pratique de la citoyenneté : sans surprise, les répondantes qui sont les plus avancées dans la démarche d'*empowerment* individuel sont également celles qui assument le plus de responsabilités, participent le plus aux processus de prise de décision et démontrent à la fois leur capacité de travailler en équipe et leur volonté de résoudre respectueusement les conflits. En ce sens, ce sont encore une fois la durée d'implication des participantes et la stabilité du groupe dont elles sont membres qui déterminent l'essor de ce type de pratiques citoyennes.

À titre d'exemple, nous avons vu dans une section précédente que des tensions naissent assez fréquemment au sein des groupes étudiés ; elles apparaissent même systématiquement. Ces frictions ne sont cependant pas insurmontables, et les groupes les plus stables sont ceux qui parviennent le mieux à les résoudre. En effet, puisque leurs membres ont appris à se connaître, elles sont habituellement plus investies dans l'activité et sont prêtes à déployer plus d'efforts pour assurer le bon fonctionnement du groupe. C'est le cas d'un des groupes de la Maison d'Aurore, dont la composition n'avait pas changé depuis un an et demi au moment des sessions d'observation. Les trois répondantes interviewées ont

toutes dit s'être investies dans la durée pour arriver à apprivoiser une autre membre, une personne au caractère difficile qui était autrefois la source de beaucoup de tensions au sein du groupe. Au contraire, le second groupe de la Maison d'Aurore, récemment formé et à la composition encore changeante, éprouvait au moment des entretiens des difficultés à concilier les intérêts des membres végétariennes et non-végétariennes. Les répondantes mentionnent ainsi le cas d'une participante, qui a quitté le groupe à cause de ce conflit :

[...] il y avait une personne dans le groupe qui revenait souvent à la charge, en disant « ben là, faut faire attention aux végétariens, faut penser aux végétariens », faut ci, faut ça... [...] la seconde personne a comme commencé à prendre les nerfs. « Ben là, ça tourne en rond, nos affaires, on peut-tu aboutir à quelque chose, puis là, bon, on pensera pas juste à eux, faut penser à nous aussi! » [...] et elle a quitté, elle est pas revenue. (Entretien MA - 01 - 02)

Dans ce cas, la participante concernée avait récemment intégré le groupe, et n'était visiblement pas prête à s'investir pour tenter de régler les frictions existantes.

En ce sens, la durée d'implication et la stabilité du groupe conditionnent aussi le développement des pratiques citoyennes de dimension identitaire. Lorsque le groupe de cuisine collective devient une entité à laquelle tiennent les participantes, mais aussi un véritable espace d'*empowerment* individuel, le sentiment d'appartenance grandit tout naturellement. Le sentiment d'influence également, puisque les membres gagnent en confiance et sont plus conscientes de leur importance au sein du groupe. (Ce sentiment, comme nous l'avons vu précédemment, est cependant mieux alimenté dans les groupes de la Maison d'Aurore que dans ceux de la MQV.) Les règles sont aussi mieux respectées et les tâches plus souvent accomplies lorsque les participantes arrivent à s'approprier

ensemble le lien où elles se réunissent, comme l'expose une des responsables que nous avons rencontrée :

On a un tableau affiché, avec la part du ménage de la cuisine que chaque groupe doit faire chaque mois, mais c'est vraiment pas tous les groupes qui le font. Il y a souvent des oublis. Puis ça je pense que c'est le défi aussi, avec les tâches et par rapport à l'appropriation du lieu. [...] donc s'il y a un travail à faire, c'est souvent ça : c'est *ma* cuisine, donc évidemment, j'en prends soin, je viens pas juste popoter puis je repars chez nous.
(Entretien MA - R)

Finalement, nous avons vu au début de ce chapitre que le groupe de cuisine collective lui-même se veut une entité démocratique et inclusive, dont le fonctionnement est basé sur l'entraide et l'autonomie. Malgré les tensions qui peuvent y naître, il n'en demeure donc pas moins, en dehors des démarches d'*empowerment* individuel qui y ont cours et des motivations des répondantes, un environnement propice à l'expression et au développement de l'ensemble des pratiques citoyennes recensées dans notre tableau. Les comportements et les conversations que nous avons pu y observer découlent ainsi d'un respect général pour les personnes, leurs opinions et leurs limites, une condition essentielle à l'essor de pratiques proprement citoyennes. Même les conflits que les participantes ont à y régler, tournant autour du mode de prise de décisions, de la gestion de la diversité et de la définition de règles de vie, reproduisent à petite échelle les grands débats qui secouent la société. En ce sens, la cuisine collective apparaît comme un espace de pratique de la citoyenneté, un microcosme que les participantes, par le biais de la démarche d'*empowerment* individuel, apprennent à naviguer. Plus elles s'y investissent dans la durée, et plus leur groupe est stable, plus elles arriveront à y développer des pratiques citoyennes qui, techniquement, sont transférables.

4.3.2 Pratiques citoyennes : organisation communautaire

Alors que les groupes de cuisine collective peuvent être des espaces citoyens significatifs, les organisations communautaires présentent, pour les membres des cuisines collectives, un visage un peu différent. En effet, les pratiques citoyennes, dont nous rappelons les dimensions et les indicateurs dans le tableau ci-dessous, y sont moins développées que dans les groupes de cuisine collective.

Tableau 4.6 Citoyenneté : organisation communautaire (rappel)

Concept	CITOYENNETÉ		
Dimensions	<i>Passive</i>	<i>Pratique</i>	<i>Identitaire</i>
Pratiques citoyennes	<i>Savoirs et compétences cognitives</i>	<i>Savoir-faire et compétences sociales</i>	<i>Savoir-être et compétences éthiques</i>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'organisation communautaire - Connaissance des enjeux qui touchent l'organisation communautaire - Évaluation du travail de l'organisation communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Poste de responsabilité dans l'organisation communautaire - Participation aux processus de prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'appartenance à l'organisation communautaire - Sentiment d'influence possible sur l'organisation communautaire

Même si, comme nous l'avons vu, les deux Maisons mettent en place des mécanismes qui agissent sur certaines dimensions de la démarche d'*empowerment* communautaire, ce processus semble avoir plus ou moins de prise sur les membres des cuisines collectives. En ce qui concerne la dimension passive des pratiques citoyennes, plusieurs participantes avouent d'emblée que

leur connaissance de l'organisation communautaire à laquelle elles sont rattachées est incomplète. La durée d'implication semble ici jouer un rôle, les membres de longue date connaissant mieux l'organisation et les enjeux qui la touchent que les répondantes nouvellement arrivées. Le moment de l'implication est également significatif, puisque les participantes de groupes qui se réunissent la fin de semaine, de par le peu de contact qu'elles ont avec les autres salariées et membres de l'organisation, sont moins familières avec les Maisons et leurs réalités. Un troisième facteur réside toutefois dans le processus d'*empowerment* communautaire : au niveau de la communication, mais au delà des moyens de diffusion de l'information utilisés par chacune des Maisons, le climat de confiance et de transparence que les organisations réussissent (ou non) à instaurer compte pour beaucoup. Dans le cas de la MQV, l'échec relatif de l'organisation dans ce domaine a un effet direct sur les pratiques citoyennes de dimension passive : même lorsque les participantes sont familières avec les activités de l'organisation, plusieurs n'ont pas l'impression de saisir les *objectifs* derrière l'action.

C'est qu'ici, je ne connais pas l'intention. [...] Je pense que c'est un abri, puis que ça a une vocation solidaire et sociale pour le quartier. En principe, c'est la fondation de la Maison. Mais qui est au gouvernail? (Entretien MQV - 03 - 03)

Ce flou n'est pas présent dans le discours des répondantes issues de la Maison d'Aurore, qui offrent par ailleurs une évaluation très positive du travail de l'organisation. La situation, comme nous l'avons vu précédemment, est un peu différente à la MQV : des témoignages très négatifs émanent de deux participantes d'assez longue date, impliquées dans plus d'une activité de l'organisation. Dans les deux cas, les critiques sont dirigées vers les problèmes

organisationnels de la Maison, mais aussi vers sa façon d'appliquer sa mission, que les répondantes jugent déficiente :

[...] toutes les activités sont centrées sur la nourriture. Il y a pas beaucoup d'autres activités. Je veux dire, c'est jardins collectifs, cuisines collectives, épicerie économique... Comme si on n'avait pas d'autres besoins, tsé. (Entretien MQV - 04 - 01)

[...] une maison de quartier, c'est pas comme ça que je la voyais. Là, la Maison de quartier, c'est qu'on entretient le statut quo, on file du café et des tartines à tout le monde, *that's it*. Une maison de quartier, c'est pas ça! Normalement, une maison de quartier, c'est pour sortir les gens de la merde. Mais là, c'est juste pour les encourager à rester dans ce qu'ils sont. Je vois pas où est-ce qu'il y a quelque chose pour les élever, les éduquer. (Entretien MQV - 03 - 01)

La perception que ces deux répondantes ont de la MQV les dissuade par ailleurs de s'impliquer plus activement dans le fonctionnement de l'organisation. Mais peu importe le degré de leur attachement et de leur appréciation des deux Maisons, les pratiques citoyennes de dimension pratique ne sont pas très répandues parmi les participantes : les processus de prise de décision ne soulèvent pas les foules, et seule une répondante occupe ce qui pourrait être vu comme un poste de responsabilité au sein de l'organisation. Même cette dernière, qui participe à la planification des camps d'été de la Maison d'Aurore et qui est impliquée au sein des cuisines collectives depuis 8 ans, démontre peu d'intérêt pour les dispositifs formels de consultation :

[...] il y avait eu une réunion pour changer le slogan. [...] Puis ils avaient demandé aux membres, ceux qui voulaient, on fait une rencontre, puis on avait donné des idées pour, justement, changer ce petit texte-là. Puis j'avais pas aimé ça, non. [...] j'avais trouvé ça pénible un petit peu. Mais j'avais quand même essayé. Je me suis dit, là, si ça, ça m'intéresse, ben justement, les

assemblées générales... Mais non. Non, non, non! Je trouverais ça assez plate. (Entretien MA - 01 - 01)

Comme nous l'avons démontré dans une section précédente, les deux organisations communautaires mettent pourtant en place, quoique de façon différente, des mécanismes qui valorisent la participation des membres en reconnaissant leurs ressources. Ces dimensions de la démarche d'*empowerment* communautaire, encore une fois, ne permettent cependant pas l'activation de ces pratiques auprès d'une majorité de répondantes. Les quelques participantes qui se disent intéressées par les assemblées générales ou les réunions de consultation sont systématiquement des personnes à la retraite (ou à la semi-retraite), pour qui le groupe de cuisine collective constitue un espace de soutien, mais aussi une façon de s'impliquer dans leur communauté. Elles intègrent ainsi l'organisation communautaire avec un intérêt déjà formé ; les deux Maisons leur permettent de le canaliser, mais ne semblent pas être en mesure de le développer.

Par ailleurs, en ce qui concerne les pratiques citoyennes de dimension identitaire, les répondantes développent un sentiment d'appartenance plus grand pour leur groupe de cuisine collective que pour l'organisation communautaire. Cette situation est particulièrement visible dans le cas des participantes de fin de semaine qui, lorsque leur implication se limite aux cuisines collectives, sont rarement en contact avec les salariées ou les autres membres des Maisons :

Je sens pas que je fais partie de la Maison. Ben, vite comme ça, non, d'autant plus qu'on vient un samedi, on est dans un local, qui est la grande cuisine... Puis on est cinq heures dans la cuisine, puis on voit juste [la responsable]. Ça faique si

j'appartiens au lieu... Non, je penserais pas. J'appartiens à la cuisine, c'est tout. (Entretien MA - 01 - 02)

Les participantes citent par ailleurs une connaissance incomplète de l'organisation communautaire, ce qui renvoie à la dimension passive des pratiques citoyennes, afin d'expliquer la faiblesse de leur sentiment d'appartenance. Les membres des groupes qui sont impliquées dans des activités autres que les cuisines collectives démontrent cependant un attachement plus fort pour l'organisation communautaire à laquelle elles appartiennent. C'est le cas de la moitié des répondantes de la Maison d'Aurore qui, tout en demeurant plus attachées à leur groupe de cuisine collective, n'en démontrent pas moins un intérêt réel pour l'organisation qui le chapeaute. Du côté de la MQV, la participation aux autres activités de l'organisation est moins fréquente, ce qui limite donc encore le sentiment d'appartenance. Dans les deux Maisons, cependant, les répondantes n'estiment généralement pas avoir une influence sur le fonctionnement de l'organisation communautaire.

En général, la préséance est ainsi donnée au groupe de cuisine collective, l'organisation communautaire qui l'encadre devenant seulement importante lorsque les répondantes disposent du temps ou de l'intérêt nécessaire pour s'y investir. Le processus d'*empowerment* communautaire, même bien mené, peut difficilement alléger l'horaire des participantes, mais il permet, notamment au niveau du sentiment d'appartenance et de la communication, de stimuler (ou de décourager) les pratiques citoyennes au sein de l'organisation communautaire. En ce sens, la stabilité relative des deux Maisons conditionne le processus d'*empowerment* communautaire, et donc certainement l'essor d'une partie des pratiques citoyennes recensées ici. Cependant, la durée d'implication des membres, le moment de la semaine où elles participent, leurs motivations et leurs intérêts comptent tout autant.

4.3.3 Pratiques citoyennes : en société

Si l'organisation communautaire ne se présente pas toujours comme un espace citoyen significatif pour les répondantes, les pratiques citoyennes de ces dernières, telles qu'elles se déclinent en société, n'en demeurent pas moins riches et variées. Peu d'entre elles, cependant, sont véritablement activées par la participation aux cuisines collectives : l'analyse des données démontre que les dimensions passive, pratique et identitaire de la citoyenneté, dont nous reproduisons les indicateurs dans le tableau ci-dessous, sont habituellement présentes chez les participantes *avant* qu'elles n'intègrent un groupe de cuisine collective.

Tableau 4.7 Citoyenneté : en société (rappel)

Concept	CITOYENNETÉ		
Dimensions	<i>Passive</i>	<i>Pratique</i>	<i>Identitaire</i>
Pratiques citoyennes	<i>Savoirs et compétences cognitives</i>	<i>Savoir-faire et compétences sociales</i>	<i>Savoir-être et compétences éthiques</i>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de ses droits et des institutions démocratiques - Connaissance de l'actualité - Fréquence de consultation des médias - Évaluation du travail des élus 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du droit de vote - Adhésion à un parti politique - Participation à des assemblées politiques - Participation à des manifestations - Bénévolat - Membre d'organisations non-étatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture à la différence - Respect des lois et règlements - Sentiment d'appartenance au quartier/ville /province/pays - Sentiment d'influence possible sur les politiques

En ce qui concerne les pratiques citoyennes de dimension passive, les répondantes possèdent une connaissance variable de leurs droits et des

institutions démocratiques, mais aucune n'indique avoir appris quoi que ce soit à ce sujet lors de leur passage dans un groupe de cuisine collective, ou même d'y avoir trouvé le *désir* d'en apprendre plus. Il en est de même pour l'évaluation du travail des élus, que la participation aux cuisines collectives ne semble pas affiner ou modifier. La connaissance de l'actualité et la fréquence de consultations des médias, bien que tributaire d'habitudes qui précèdent l'implication dans les cuisines collectives, peuvent cependant se développer au sein du groupe. À titre d'exemple, quelques participantes mentionnent avoir débattu de « sujets chauds » (entretien MA – 02 – 02) lors de la grève étudiante du printemps 2012. La cuisine collective peut donc, à l'occasion, devenir un lieu où l'on discute des événements qui secouent la société. Mais en général, les conversations demeurent, comme l'explique une répondante, « légères, des recettes et des trucs sur le quotidien. » (Entretien MQV – 03 – 01)

Quant à la dimension pratique de la citoyenneté, les répondantes partagent toutes une même base citoyenne : l'exercice du droit de vote, aux trois paliers gouvernementaux, est très valorisé. Plusieurs ont par ailleurs répété que « si on ne vote pas, on ne peut pas chialer après. » (Entretien MA – 02 – 01) Pour ce qui est des autres formes d'implication politique, le portrait est beaucoup plus varié. L'adhésion à un parti politique n'est pas très répandue : seule une participante dit être membre d'une formation. La participation aux assemblées politiques l'est à peine plus (deux répondantes), tandis que les manifestations connaissent un peu plus de succès : trois participantes de la Maison d'Aurore et trois autres de la MQV y ont déjà pris part. Toutes ces pratiques citoyennes ne semblent toutefois pas influencées par l'implication dans le groupe de cuisine collective.

Sans surprise, le bénévolat et l'implication dans d'autres organisations non-étatiques constituent les formes de participation citoyenne les plus répandues,

mais aussi les plus directement liées aux cuisines collectives. Nombreuses sont les répondantes, actives tant dans des groupes de semaine que de fin de semaine, qui sont impliquées dans d'autres organisations communautaires, à titre de membres et/ou de bénévoles. Les participantes dont la situation financière est précaire le sont habituellement par nécessité : elles doivent connaître et utiliser les ressources à leur disposition pour assurer une certaine qualité de vie à leur famille. On retrouve ces répondantes dans les groupes de la MQV et, dans leur cas, la participation aux cuisines collectives fait partie de la pluralité de stratégies qu'elles mettent en place pour lutter contre l'isolement social et la précarité financière. La situation de la majorité des membres, même si plusieurs composent avec l'isolement, n'est toutefois pas aussi grave. Les participantes s'impliquent dans des organisations et des regroupements pour le plaisir de rencontrer des gens qui poursuivent les mêmes intérêts qu'elles ; elles possèdent ainsi des réseaux qui, bien souvent, s'enrichissent avec la participation aux cuisines collectives. C'est notamment le cas de trois répondantes, issues du même groupe de la Maison d'Aurore, qui sont maintenant toutes actives dans une organisation à laquelle ne participait, à la base, que l'une d'entre elles :

[...] [les autres participantes], c'est pas des amies, c'est des connaissances, je les vois une fois par mois, mais on se voit au Centre des femmes, aussi. Sur le Plateau. C'est une qui m'a dit, viens au Centre des femmes, il y a des activités. [...] Et de fait, depuis qu'elle me l'a dit, je suis allée. On y va toutes! (Entretien MA - 02 - 03)

Cette situation est cependant le résultat de l'action d'un groupe stable, dont les membres se connaissent bien. Du côté de la MQV, l'inverse se produit plus fréquemment : c'est une implication soutenue dans *d'autres* organisations communautaires qui entraîne la participation aux cuisines collectives. Les

répondantes s'y intéressent parce qu'elles ont déjà l'habitude du communautaire, qu'elles en partagent les valeurs, qu'elles sont sensibles aux bénéfices qu'elles peuvent en retirer. Deux participantes, par exemple, ont atterri dans un groupe de cuisine collective par le biais de la Maison des Grands-Parents, avec laquelle la MQV entretient un partenariat solide ; deux autres faisaient déjà partie d'autres organisations du quartier, où elles ont entendu parler de l'activité.

Finalement, pour une minorité de répondantes, les cuisines collectives constituent une porte d'entrée dans le milieu communautaire, voire dans le domaine de l'implication sociale. Ces participantes, en lien avec les pratiques citoyennes de dimension identitaire, sont aussi celles dont le sentiment d'appartenance au quartier est le moins important ; bien souvent, l'organisation communautaire qui encadre leur groupe de cuisine collective n'est pas même située dans le secteur qu'elles habitent. La majorité des autres répondantes entretiennent cependant un lien robuste avec leur quartier, un sentiment d'appartenance qui grandit avec l'implication dans les cuisines collectives – ou dans toute autre organisation communautaire qui a le quartier pour territoire d'intervention. En effet, la participation permet de mieux connaître le quartier et ses ressources, mais aussi d'entrer en contact avec les gens qui y habitent, de mieux prendre le pouls des personnes avec qui les participantes partagent leur milieu de vie :

[...] en fréquentant un organisme communautaire qui est au cœur d'un quartier, en discutant avec les membres ou les gens de l'organisme, on a une autre vision, leur vision du quartier. Ça nous donne des renseignements sur notre petite société, en fait.
(Entretien MA – 01 – 01)

Et c'est par la connaissance du quartier que les répondantes, invariablement, s'y attachent, développent « le goût de faire partie d'une communauté. » (Entretien MQV - 01 - 01)

Quant aux autres indicateurs qui relèvent de la dimension identitaire de la citoyenneté, ils sont plus ou moins influencés par la participation aux cuisines collectives. Le respect des lois et des règlements est généralement important pour les répondantes, mais leur implication n'y change rien. L'ouverture à la différence des participantes est variable, une minorité allant même jusqu'à exprimer des opinions que nous pourrions qualifier de xénophobes ; les propos de la majorité, cependant, dénotent plutôt une tolérance, voire une réelle curiosité pour l'autre, peu importe l'aspect que prend celui-ci. En ce sens, plusieurs répondantes notent que les cuisines collectives permettent de découvrir et d'apprivoiser la diversité :

Ça me renseigne sur la diversité des gens. Ça, c'est vraiment important. Puis c'est les revenus socioéconomiques : il y en a que c'est important que ce soit pas trop cher ; d'autres, ils privilégient la qualité. Ça fait partie de l'échange qu'on peut avoir avec les autres. Ça m'ouvre à cette dimension-là. Et ça fait rencontrer des gens qui sont pas du même univers, qui ont d'autres intérêts, d'autres valeurs. (Entretien MQV - 02 - 02)

En ce qui concerne le sentiment d'influence possible sur les politiques, il n'est pas très présent parmi les répondantes. Il existe plutôt, au contraire, une grande désillusion vis-à-vis les rouages de l'État et les politiciens qui les activent – ce qui n'a rien pour surprendre, considérant le climat politique, marqué par la Commission Charbonneau, durant lequel ont été tenus les entretiens. De façon plus générale, une bonne partie des participantes évoquent par ailleurs

l'inadéquation qu'elles perçoivent entre leurs valeurs et celles qui sont actuellement véhiculées et valorisées par la société :

Des fois, l'autre jour, je me suis prise à penser que je n'aimais pas la société dans laquelle je vivais. J'aimais mieux la société dans laquelle j'étais née. Dans le sens que j'aime pas l'évolution de la société. Mais moi, là-dedans, je suis restée la même. Et je suis pas toujours heureuse de voir comment ça évolue. (Entretien MA - 02 - 03)

C'est devenu une société spectacle, donc du coup, au niveau citoyeneté, pour se sentir pris là-dedans, moi, je me sens complètement pas du tout en accord avec rien. Au niveau de mes valeurs de vie, il y a rien, quoi. Moi, je vais pas chez McDo ; moi, je vais pas chez Club Price, Costco. J'ai été une fois chez Wal-Mart, j'y retourne plus. Donc toutes mes valeurs, elles sont pas... Il y a rien qui les représente. (Entretien MQV - 03 - 01)

En ce sens, la cuisine collective apparaît parfois, pour reprendre les mots d'une autre participante, comme « un levier » (entretien MQV - 03 - 03), une façon de se réconcilier avec l'impuissance qu'inspirent les institutions politiques traditionnelles : à petite échelle, la solidarité et le changement social redeviennent possibles. Il faut cependant que la Maison qui chapeaute les groupes de cuisine collective contribue elle aussi à entretenir ce sentiment. Si l'organisation communautaire, comme c'est parfois le cas avec la MQV, donne plutôt l'impression aux participantes de reproduire les structures politiques sclérosées qui les démoralisent, le cynisme ne peut être enrayé.

Au delà des indicateurs préalablement identifiés dans notre cadre d'analyse, les cuisines collectives permettent par ailleurs aux répondantes, toujours dans une perspective citoyenne, de se tailler une place plus grande dans la société. Cette évolution suit des trajectoires différentes dont les impacts, bien que d'ampleur variable, n'en sont pas moins importants dans la vie des participantes

concernées. Par exemple, une répondante lie sa participation aux cuisines collectives, puis sa subséquente implication au sein de la Maison d'Aurore, à son intégration sur le marché de l'emploi :

J'ai vraiment commencé par les cuisines, quand j'ai connu la Maison d'Aurore. Puis ensuite j'ai fait l'aide aux devoirs, [...] j'aimais ça beaucoup. Fait que je suis allée chercher une job qui était comme ça. En ce moment, je travaille, je suis éducatrice dans une école primaire. [...] Fait qu'en faisant ces activités-là, c'est ça qui m'a poussé à finalement trouver une job là-dedans. (Entretien MA - 01 - 01)

De façon plus générale, quelques répondantes insistent aussi sur les économies réalisées grâce aux cuisines collectives, et à la façon dont ce temps et cet argent supplémentaires leur permet d'être plus actives dans la société :

[...] parce que ça te laisse plus d'argent dans les poches, tu peux participer de plus de façons, plus à la communauté, la société. Ça te laisse plus de temps, aussi, pour le faire. T'économises du temps et de l'argent, deux ressources rares. (Entretien MQV - 04 - 01)

Les deux témoignages précédents émanent de participantes de longue date, mais certaines membres plus récemment intégrées à un groupe de cuisine collective identifient également ce type de bénéfices. C'est le cas d'une répondante dont la situation financière est précaire, et pour qui l'implication aux cuisines collectives représente notamment l'occasion de pouvoir aider quelqu'un dans le besoin, d'être enfin bienfaitrice plutôt que bénéficiaire :

J'en ai donné, deux plats de spaghetti, à ma voisine. J'ai donné un petit plat de lasagne à ma maman. [...] Si je pourrais nourrir tous les pauvres, moi, je les nourrirais. Et là, je peux. Ben, juste un petit peu, mais quand même. (MQV - 01 - 01)

Pour conclure, les pratiques citoyennes des répondantes qui se déploient en société dépendent fortement du bagage citoyen que chacune porte en elle : plusieurs précèdent l'intégration au groupe et ne subissent pas de modifications à son contact, mais certaines peuvent y être stimulées. L'implication soutenue de la participante et la stabilité de son groupe lui permettent de construire des réseaux d'échange et d'implication qui la mènent en dehors de l'organisation communautaire ; la participation aux cuisines collectives amène aussi, avec le temps, une meilleure connaissance du quartier et un plus grand attachement pour celui-ci. L'activité sert aussi à contrebalancer un certain cynisme politique ambiant, partagé par plusieurs répondantes, et à aménager de nouvelles trajectoires citoyennes pour les participantes, de nouvelles façons de « faire partie de la cité. » (Entretien MQV - 03 - 02)

Ces pratiques citoyennes sont donc en partie tributaires des processus d'*empowerment* : les compétences et l'image d'elles-mêmes que les participantes développent au sein du groupe de cuisine collective sont évidemment transférables, et permettent aux membres d'occuper plus efficacement et plus activement les espaces citoyens auxquels elles ont accès. Mais ces mêmes démarches d'*empowerment* ne sont pas complètement abouties, ce qui limite leur impact : parce qu'il n'y a que conscience partielle de la citoyenneté (*empowerment* communautaire) et presque pas de conscience critique dans les groupes de cuisine (*empowerment* individuel), il n'y a pas nécessairement instauration de cette communauté compétente que devrait amener l'interaction entre les deux démarches d'*empowerment*. Le déploiement des pratiques citoyennes ne vient donc pas de là : il réside plutôt dans les relations que les participantes réussissent à construire au sein de leur groupe. En ce sens, il est clair que les répondantes qui recherchent activement ce contact social, qui voient dans la cuisine collective un espace de soutien, sont plus susceptibles d'y

trouver un levier pour la citoyenneté. Alors que les motivations ne jouaient pas un rôle déterminant dans l'un et l'autre des deux processus d'*empowerment*, elles se révèlent ici déterminantes.

4.4 Synthèse

Généralement liées par un intérêt pour la préparation des aliments, les participantes se distinguent par leur façon d'envisager le groupe de cuisine collective : alors que certaines y voient un espace de soutien, d'autres y reconnaissent plutôt un espace utilitaire, qui permet d'économiser temps et argent. Si l'appartenance à l'une ou l'autre des deux Maisons n'explique pas le type de motivations qui prévaut chez les répondantes, le déroulement des sessions de cuisine collective, lui, varie quelque peu selon l'organisation communautaire qui chapeaute les groupes. En effet, les cuisines collectives de la MQV accordent beaucoup d'importance aux rabais en vigueur dans les marchés alimentaires, alors que les groupes de la Maison d'Aurore délèguent plus de responsabilités à leurs participantes. Peu importe le détail de leur déroulement, toutes les sessions sont cependant traversées par des principes de démocratie et d'inclusivité ; l'entraide et l'autonomie caractérisent par ailleurs leur fonctionnement. D'inévitables tensions naissent toutefois de ces assises, particulièrement en ce qui a trait au mode de prise de décision, à la gestion de la diversité et à la définition des règles.

Le groupe de cuisine collective est également le théâtre de démarches d'*empowerment* individuel, plus ou moins abouties selon la durée d'implication des participantes et la stabilité des groupes dont elles font partie. Il existe cependant quelques nuances à apporter : la dimension de l'estime de soi est plus développée dans les groupes de la Maison d'Aurore, où les participantes se

voient confier plus de responsabilités, tandis que la composante de la conscience critique n'est véritablement traitée ni dans l'une, ni dans l'autre des deux organisations. Ces mêmes Maisons accueillent par ailleurs des processus d'*empowerment* communautaire, dont la réussite relative dépend en partie de la stabilité des organisations. En effet, ces démarches rencontrent généralement moins de succès que leur pendant individuel, mais la situation semble plus difficile à la MQV qu'à la Maison d'Aurore, tant au niveau de l'instauration d'un climat de confiance que du développement d'une conscience de la citoyenneté. Au delà des efforts mis en place par les organisations communautaires, certains facteurs relèvent par ailleurs de caractéristiques propres aux participantes, qui déterminent la façon dont celles-ci reçoivent (ou non) les mécanismes existants. Dans le cas des deux démarches d'*empowerment*, individuel et communautaire, le type de motivations qui anime les répondantes ne semble toutefois pas influencer sur leur évolution en regard de ces processus.

Quant aux pratiques citoyennes des participantes au sein du groupe de cuisine collective, elles sont tributaires de la démarche d'*empowerment* individuel dans laquelle les répondantes sont engagées, mais aussi de leurs motivations. La cuisine collective elle-même, traversée comme elle l'est par des principes inclusifs et démocratiques, fonctionnant sur des bases d'entraide et d'autonomie, est par ailleurs un espace propice à la valorisation de comportements citoyens : ainsi, plus elles avancent dans leur processus d'*empowerment* individuel, plus les participantes apprennent à y naviguer et à s'y affirmer. Il n'en est pas de même pour les organisations communautaires, où les pratiques citoyennes demeurent généralement peu développées. Cette situation reflète l'état des processus d'*empowerment* communautaire, eux-mêmes travaillés de façon parcellaire, et donc la stabilité de chacune des deux Maisons. Le moment de la semaine privilégié pour la participation (jour ou fin de semaine), de même que la durée

d'implication des participantes, déterminent aussi le degré auquel les pratiques citoyennes sont développées au sein de l'une et l'autre des deux organisations communautaires.

Finalement, le passage des répondantes dans un groupe de cuisine collective active rarement leur citoyenneté dans le cadre plus large de la société. Grâce aux liens sociaux que certaines participantes y tissent, il arrive toutefois, lorsque la durée d'implication et la stabilité des groupes le permettent, qu'elles connaissent un certain essor citoyen. Ce constat est particulièrement visible au niveau de l'implication des membres de cuisine collective dans un réseau communautaire plus large, de leur sentiment d'appartenance au quartier, et même de la façon qu'elles ont de découvrir et d'appriivoiser la diversité. Le groupe de cuisine collective permet alors à des pratiques citoyennes préexistantes de trouver un espace de pratique, un lieu où appliquer et développer des comportements qui font déjà partie du bagage personnel des répondantes. Les membres y travaillent ainsi des compétences transférables, qui conservent tout leur sens dans un espace citoyen plus large. Même les tensions qui peuvent naître dans les cuisines collectives (frictions au niveau du mode de prise de décision, de la gestion de la diversité et de la définition des règles) ne sont pas sans rappeler les enjeux avec lesquels doivent composer toute communauté citoyenne. En ce sens, la participation aux cuisines collectives sert aussi à aménager de nouvelles trajectoires citoyennes pour les participantes, de s'impliquer autrement et plus activement dans le monde qui les entoure.

Face à la désillusion politique qui règne chez les répondantes, voire la perception d'une profonde inadéquation entre leurs valeurs et celles de la société, les cuisines collectives permettent également de « recommencer à neuf », de co-construire avec d'autres une micro-société qui répond mieux aux

attentes de chacune. Cet exercice, bien que lié aux processus d'*empowerment* individuel et communautaire, les dépasse cependant ; le déploiement de pratiques citoyennes est ainsi tout aussi ancré dans les liens sociaux que les répondantes construisent avec les autres membres de leur groupe. Les motivations qui animent les participantes prennent alors tout leur sens, et les répondantes qui perçoivent la cuisine collective comme un espace de soutien sont plus susceptibles d'y trouver un levier pour la citoyenneté.

CHAPITRE V

DISCUSSION : QUELLE CITOYENNETÉ POUR LES CUISINES COLLECTIVES?

Dans ce dernier chapitre, nous nous proposons d'effectuer un retour critique sur les résultats de notre analyse, en faisant à nouveau appel à la théorie. Mais avant d'amorcer ce travail, rappelons ici la question principale qui guidait cette recherche :

Comment les cuisines collectives intégrées dans des organisations communautaires participent-elles au développement et à l'expression de la citoyenneté?

Dans le premier chapitre, nous déclinions par ailleurs ce questionnement général en trois sous-questions. Nous cherchions ainsi à explorer l'impact a) des caractéristiques individuelles des participantes et b) des démarches d'*empowerment* individuel et communautaire sur le développement et la consolidation des pratiques citoyennes au sein des cuisines collectives. Nous nous demandions aussi, finalement, comment l'interaction entre ces démarches d'*empowerment* (individuel et communautaire) **et** les caractéristiques des participantes au sein des cuisines collectives contribuent au développement et à l'expression de la citoyenneté.

Plusieurs constats émergent de l'analyse des données récoltées. Nous avons toutefois choisi de nous concentrer sur trois d'entre eux : le caractère à la fois hétérogène et instable de l'implication dans les cuisines collectives ; les façons dont cette activité s'inscrit dans le contexte plus large de la participation associative ; et les limites de la construction d'une communauté compétente

dans les deux Maisons étudiées. En revisitant ces constats avec un regard critique, nous abordons ainsi les trois niveaux mobilisés lors de l'analyse : la participante dans le groupe, le groupe lui-même, et l'organisation communautaire. Nous revenons aussi, par la bande, sur les hypothèses et sous-hypothèses qui ont guidé cette recherche.

5.1 Hétérogénéité et instabilité de la participation

Comme nous l'avons vu précédemment, les participantes rencontrées dans le cadre de cette recherche divergent au point de vue des motivations qui justifient leur implication dans un groupe de cuisine collective, mais aussi en regard des milieux sociaux dont elles sont issues, du niveau d'éducation qui est le leur, des conditions économiques avec lesquelles elles composent. Lorsque nous supposions, au premier chapitre, que chaque membre entre dans le groupe de cuisine collective avec un « bagage citoyen » particulier, à partir duquel elle développera et recevra les pratiques citoyennes qui concordent avec ses valeurs et ses expériences, nous n'avions donc pas tort. Bien que les disparités entre les répondantes se réunissant les jours de semaine et celles se regroupant la fin de semaine soient plus modestes que prévu, il reste que les participantes des cuisines collectives composent un ensemble bigarré, dont les membres évoluent différemment au sein des démarches d'*empowerment* – surtout individuel, mais aussi communautaire.

Ce que nous n'avions pas envisagé, cependant, c'est que le profil des participantes rencontrées s'éloigne autant de celui qui, dans la littérature, marque les débuts des cuisines collectives. En effet, ces initiatives se veulent au départ autant d'alternatives au dépannage alimentaire, jugé trop ancré dans une logique assistancielle pour permettre aux bénéficiaires de devenir participantes

du support reçu. Cette forme plus traditionnelle d'aide peine aussi à traiter les enjeux qui débordent le cadre strictement alimentaire, au nombre duquel on retrouve les problèmes d'isolement et d'exclusion liés à la « nouvelle pauvreté ». (Beeman *et al.*, 1997 ; Côté *et al.*, 1995) Les premières participantes des cuisines collectives vivent donc une grande précarité, tout autant financière que sociale. Elles sont, comme l'exprime Fréchette (2000 : 4), caractérisées par une « citoyenneté de seconde zone » ; l'implication dans un groupe de cuisine collective se présente ainsi comme une opportunité pour des personnes jusqu'alors marginalisées de construire un espace où leurs voix, finalement, seront entendues.

Ce n'est pas le cas des répondantes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Bien que certaines d'entre elles vivent ce type de précarité, elles ne constituent qu'une minorité parmi les participantes avec lesquelles nous nous sommes entretenues. La majeure partie d'entre elles, et même si elles composent avec un isolement social plus ou moins prononcé, ne présentent pas le visage de personnes victimes d'exclusion, tenues à l'écart de la vie publique et citoyenne par de lourdes difficultés financières. Même si la plupart se réjouissent des économies réalisées grâce à leur groupe de cuisine collective, peu d'entre elles mentionnent cet aspect à l'heure d'identifier les raisons qui motivent leur implication. Les salariées auxquelles nous avons parlé indiquent que les cuisines collectives reproduisent à petite échelle une mixité sociale présente dans le territoire desservi par les deux organisations communautaires ; puisque le Plateau Mont-Royal et Villeray se présentent respectivement comme des quartiers gentrifié et en transition, les groupes de cuisine collective ont-ils connu, avec les années, la même transformation?

Lorsque l'on compare les groupes de cuisine collective étudiés ici avec ceux dont Coderre et Dubois (2000) tracent l'évolution, le contraste est frappant. Composés de participantes dont le quotidien est alourdi par une forte précarité financière et sociale, ces groupes franco-ontariens visent dès leurs débuts « l'élargissement de la question de la faim comme problème individuel à celle plus globale de responsabilité collective et sociale face à la pauvreté. » (Coderre et Dubois, 2000 : 73) Tout d'abord *destinées* aux « nouveaux pauvres » franco-ontariens, ces initiatives finissent par être *portées* par les membres. Sous leur impulsion, les cuisines collectives débouchent sur la mise sur pied d'un projet d'entraide communautaire qui, à son tour, donne lieu à des audiences populaires sur la pauvreté, où les participantes contribuent à la construction d'une « voix citoyenne et collective ». (Coderre et Dubois, 2000 : 78) Et cette citoyenneté, pour reprendre les mots d'Hamel, s'exprime ici comme l'action « de prendre pied dans la société en faisant corps avec ses semblables pour défendre son existence, assurer sa survie ». (2000 : 66)

Dans cet exemple, les cuisines collectives apparaissent comme un moyen de lutter contre la pauvreté – un rôle qui n'est pas aussi clairement le leur dans le cas des groupes étudiés ici. Même si les économies au budget font partie des bénéfices associés à la participation, les cuisines collectives servent surtout, selon les témoignages recueillis, à combattre l'isolement, à offrir des espaces de rencontre avec l'autre. Des objectifs des cuisines collectives qui répondent à des besoins réels, mais dont les implications, en termes de développement de la citoyenneté, sont différentes. La lutte à la pauvreté, dans l'exemple de Coderre et Dubois, sert d'élément rassembleur et mobilisateur, celui autour duquel se construit la citoyenneté des participantes ; dans le cas des groupes de cuisine collective de la Maison d'Aurore et de la MQV, la volonté de briser l'isolement n'est pas perçue comme un véritable enjeu de mobilisation et, finalement, de

citoyenneté. Cette difficulté vécue se prête-t-elle mal à une prise de conscience collective? Ou est-ce tout simplement le résultat de démarches d'*empowerment* incomplètes, les dimensions de la conscience collective (*empowerment* individuel) et de la conscience de la citoyenneté (*empowerment* communautaire) étant les moins travaillées au sein des groupes et des organisations?

Au delà de ces considérations, l'emphase mise sur une certaine mixité sociale dans les cuisines collectives semble émaner de deux réalités : l'instabilité de la participation et, présent dans les deux Maisons mais plus particulièrement dans celle du Plateau Mont-Royal, le caractère changeant des territoires qui constituent le champ d'action des organisations communautaires. Parce que le roulement de participantes au sein des groupes demeure élevé, et parce que les quartiers et leurs habitants changent, évoluent, il apparaît nécessaire de s'adapter à un nouveau bassin de membres potentielles pour mieux les attirer. Les cuisines collectives doivent ainsi se défaire d'une image liée à la lutte à la pauvreté, justement, pour devenir espace de rencontre, espace de découverte de l'autre. Dans cette perspective, l'hétérogénéité des participantes est vue comme bénéfique, et donc encouragée. Mais en mettant l'accent sur cette forme de mixité sociale au sein des cuisines collectives, devient-il plus difficile pour les participantes faisant partie des « nouveaux pauvres » (ou dont les préoccupations les rapprochent de cette catégorie de population) d'exprimer leurs difficultés pour mieux les surmonter collectivement? Puisque les répondantes dont les conditions de vie sont précaires apparaissent minoritaires dans les groupes étudiés ici, perdent-elles l'occasion de reconquérir cette citoyenneté érodée dont parle Fréchette (2000)?

5.2 Cuisines collectives et participation associative

En ce sens, les participantes rencontrées ne partagent pas une même identité collective, qui se révélerait à travers leur implication dans les cuisines collectives ; au contraire, elles vivent des situations différentes, proviennent de milieux distincts et, même lorsqu'elles y créent des liens sociaux, le groupe leur permet de continuer à affirmer leurs particularités. Nous reconnaissons ainsi, dans les cuisines collectives sur lesquelles nous nous sommes penchées, les grandes tendances de la participation associative. Les groupes sont producteurs de nouvelles solidarités, mais ils ne réunissent pas leurs membres autour de la défense d'une cause qui concernerait l'ensemble de la société : leurs objectifs demeurent plus modestes, cherchant à pallier l'isolement et à rendre plus accessibles des repas à petit prix. (Roudet, 2004) Il est donc possible d'y voir, pour reprendre les mots de Barthélémy (2000 : 121), « une thématique de l'immédiat, du concret et de la solidarité au quotidien ».

L'engagement qui en résulte est ainsi « affranchi » (Ion, 2001a) d'une vision plus large du rôle de citoyen, n'apparaissant pas comme revendicateur ou investi dans de grands projets de société. Les efforts sont le plus souvent centrés sur les résultats qu'assure la participation aux cuisines collectives. À travers la démarche d'*empowerment* individuel, notamment, le groupe devient aussi un outil d'épanouissement personnel, une « scène de construction de soi. » (Vermeersch, 2001 : 146) L'accent mis sur les rapports sociaux, sur la création d'une dynamique de groupe, permet d'instaurer le climat nécessaire à ce processus d'*empowerment* ; nous avons toutefois vu que c'est par le biais des liens tissés au sein de leur groupe que les participantes parviennent à développer certaines pratiques citoyennes, dans le cadre des cuisines collectives et ailleurs. L'effacement ou le « retrait » du politique dont parlent Barthélémy

(2000) et Vermeersch (2001) n'est donc pas tout à fait consommé. Il a encore une place au sein des groupes étudiés ici, en ce sens que les cuisines collectives participent à l'enrichissement de la vie citoyenne des répondantes.

Mais il n'en existe pas moins un certain paradoxe : l'importance accordée aux rapports sociaux dans les cuisines collectives trace un chemin vers une citoyenneté *individuelle* plus étoffée... mais c'est aussi l'emphase mise sur ces mêmes liens qui bloque le développement d'une citoyenneté *collective* dans les groupes rencontrés. En effet, les groupes eux-mêmes, bien qu'ils constituent des « micro-sociétés » fonctionnant de façon inclusive et démocratique, ne représentent pas des espaces de mobilisation ou de réflexion citoyennes. Afin de gérer les disparités qui existent entre les participantes, la bonne entente y prime ; le maintien de ce climat de convivialité nécessite l'« évitement » de sujets chauds, où la pluralité de points de vue pourrait mettre en péril l'habituelle ambiance « bon enfant ». (Vermeersch, 2001) Les cuisines collectives peuvent parfois accueillir des débats ou des conversations plus politisées, mais ces échanges ne mènent pas à des prises de position collectives sur de grands enjeux sociétaux. Si les *personnes* peuvent y élargir leurs horizons citoyens, le groupe lui-même, en tant qu'entité, ne devient jamais une force d'action dans l'espace public.

Les cuisines collectives explorées ici, comme nous en faisons l'hypothèse, ne s'inscrivent donc pas dans une démarche axée sur le développement communautaire. Pour reprendre l'une des typologies de Fréchette (2000), détaillée en annexe 1, leur stratégie d'intervention est plutôt centrée sur l'entraide et l'utilisation du groupe : dans le meilleur des cas, les compétences personnelles des répondantes sont renforcées, de nouvelles solidarités sont créées et l'alimentation de chacune (et de ses proches) s'en trouve bonifiée. Les

cuisines collectives n'ont cependant pas d'impact plus direct sur leur communauté ; ce rôle est plutôt confié aux organisations communautaires qui les accueillent. Les répondantes, comme nous l'avons vu, n'entretiennent cependant pas toujours des liens étroits avec la Maison qui encadre leur groupe.

5.3 Maison d'Aurore et MQV : communautés compétentes?

Alors que la démarche d'*empowerment* individuel se déploie dans le groupe de cuisine collective, le processus d'*empowerment* communautaire dépend en grande partie des efforts mis en place par l'organisation qui chapeaute l'activité. La démarche d'*empowerment* communautaire demeure cependant indissociable de son pendant individuel, puisque l'*empowerment* communautaire correspond, comme l'indique Ninacs (2008 : 49), « à la fois à un processus vécu par la communauté et à un environnement à l'intérieur duquel ses membres vivent leurs propres processus d'*empowerment*. » L'interaction entre *empowerment* individuel et communautaire doit ainsi mener à la création de la « communauté compétente » de Fellin (1995), où l'organisation communautaire parvient à mettre en place des systèmes qui répondent aux besoins de ses membres, et où les membres arrivent à utiliser efficacement ces systèmes. Au premier chapitre, nous émettions ainsi l'hypothèse que la construction de la communauté compétente, en interaction avec les caractéristiques individuelles de chaque participante, permettrait le développement et l'expression d'une citoyenneté qui englobe, mais dépasse aussi, les cadres du groupe de cuisine collective et de l'organisation communautaire.

Les processus d'*empowerment* individuel au sein des groupes de cuisine collective, comme nous l'avons vu, ne varient pas réellement d'une Maison à l'autre. Les dimensions de la participation, des compétences pratiques et de

l'estime de soi s'y développent de façon similaire chez les répondantes, tandis que la conscience critique demeure embryonnaire. Les démarches d'*empowerment* communautaire prennent cependant des tangentes plus distinctes : selon l'analyse que nous en avons fait, le processus, bien qu'incomplet, est plus abouti à la Maison d'Aurore qu'à la MQV.

La compétence de la communauté est ainsi moins grande dans l'organisation de Villeray, ce qui compromet la capacité de la MQV de construire une véritable communauté compétente. Les lacunes au niveau de la conscience critique (*empowerment* individuel), mais aussi de la communication et du capital communautaire (*empowerment* communautaire), rendent nécessairement moins fluide l'interaction entre les dimensions individuelle et communautaire du processus d'*empowerment* : les membres arrivent généralement à utiliser les systèmes mis en place, mais ceux-ci ne répondent pas à l'ensemble de leurs besoins. Du côté de la Maison d'Aurore, la conscience critique des participantes des cuisines collectives est elle aussi un peu délaissée dans le processus d'*empowerment* individuel. Quant à la démarche d'*empowerment* communautaire, des lacunes existent au niveau du capital communautaire, mais elles demeurent moindres que celles qui prévalent à la MQV. En ce sens, la communauté qui se dessine au sein de l'organisation du Plateau Mont-Royal est donc plus compétente que celle de Villeray, offrant un meilleur environnement pour l'augmentation du pouvoir d'agir de ses membres.

En ce qui concerne les participantes des cuisines collectives, cependant, cette réussite demeure au mieux partielle. Pour les répondantes, les deux organisations communautaires constituent rarement des espaces aussi significatifs que les groupes de cuisine collective. Même les quelques membres qui affirment être attachées à l'une ou l'autre des deux Maisons, qui estiment y

avoir leur place au-delà de la participation aux cuisines collectives, ne s'impliquent généralement pas dans les processus de prise de décision qui encadrent le fonctionnement des organisations. Encore plus rares sont les répondantes qui se servent des activités de ces Maisons pour s'impliquer plus activement dans leur communauté. Nous avons donc tort lorsque nous supposons, au tout début de la recherche, que les cuisines collectives intégrées dans une organisation communautaire sont plus susceptibles d'ouvrir de nouveaux horizons citoyens aux participantes : dans les deux Maisons qui nous ont servi de terrain d'étude, l'arrimage entre les cuisines collectives et les autres activités, mais aussi entre les cuisines collectives et l'organisation communautaire dans son ensemble, manque visiblement de solidité.

Force est donc de constater que les cuisines collectives intégrées, du moins dans le cas des Maisons sur lesquelles nous nous sommes penchées, n'offrent pas la « spécificité citoyenne » que nous pensions y trouver. Comme nous l'avons vu dans la section précédente de ce chapitre, ces initiatives peuvent amener les participantes, individuellement, à enrichir leurs pratiques citoyennes, mais le groupe lui-même n'est pas le lieu d'une prise de conscience collective qui mobiliserait ses membres – pas dans la communauté, mais pas non plus au sein de l'organisation communautaire. L'essor de la citoyenneté provient alors des solidarités sociales construites dans les groupes ; l'accessibilité à des activités autres que les cuisines collectives, ou même aux processus démocratiques des Maisons, ne semble pas déterminante.

Ces constats nous amènent ainsi à remettre en question le rôle des organisations communautaires comme force constructive dans le développement de la citoyenneté. Dans le cas des cuisines collectives intégrées étudiées ici, les Maisons qui les encadrent peuvent parfois, par leurs pratiques, dissuader

certaines répondantes de s'impliquer plus activement dans l'organisme ; nous l'avons vu avec la MQV. Mais il est difficile pour ces organisations de réussir à stimuler positivement une implication plus large des participantes des cuisines collectives. Les cuisines collectives autonomes, dont la mission est centrée sur la mise sur pied et l'animation de groupes de cuisine collective, seraient peut-être mieux à même de se servir des solidarités créées au sein des groupes pour mobiliser collectivement les participantes. Les objectifs des groupes de cuisine collective et ceux de l'organisation se rejoignant de façon plus immédiatement perceptible, il est possible que l'écart que nos répondantes perçoivent entre leur implication et la vie de l'organisation communautaire en serait alors réduit – et leur citoyenneté concurremment stimulée.

CONCLUSION

Initialement alternative au dépannage alimentaire traditionnel et tentative de reconquête d'une citoyenneté érodée par l'exclusion sociale, le mouvement des cuisines collectives québécoises est aujourd'hui marqué par l'individuation grandissante de la société. Alors que ce phénomène se manifeste, dans le cadre de la participation associative, par un évitement du politique (Barthélémy, 2000 ; Ion, 2001a, 2001b et 2004), les cuisines collectives québécoises constituent-elles encore aujourd'hui des leviers pour la citoyenneté? Tel est le questionnement à l'origine de ce mémoire.

La recension des écrits scientifiques nous ayant permis de dégager certains liens entre les démarches d'*empowerment* (individuelle et communautaire) et l'essor de la citoyenneté, ce sont ces concepts que nous avons choisi de mobiliser dans le cadre d'analyse. Afin d'explorer les potentialités citoyennes des cuisines collectives, nous avons également ciblé les groupes *intégrés* dans des organisations communautaires, organisations dont la mission dépasse la mise sur pied et l'animation de telles initiatives. En effet, ce type de cuisines collectives nous semblait plus susceptible d'ouvrir de nouveaux horizons citoyens aux participantes, leur offrant à la fois la possibilité de s'inscrire dans une communauté plus large et de s'impliquer dans les processus de prise de décision régulant le fonctionnement des organisations communautaires.

Nos efforts se sont ainsi concentrés sur deux Maisons, la Maison d'Aurore et la Maison de quartier Villeray, ayant chacune le quartier comme terrain d'intervention. Notre stratégie méthodologique, de type qualitatif, nous aura permis d'explorer le visage que prennent les cuisines collectives au sein de ces deux organisations communautaires. En choisissant d'aborder les groupes de

cuisine par le biais de l'observation participante, nous sommes parvenues à une compréhension étroite et immédiate du fonctionnement de ces initiatives ; nous nous sommes également rapprochées des participantes, ce qui a facilité le recrutement de répondantes pour la tenue d'entretiens individuels semi-dirigés. Notre démarche, essentiellement exploratoire, a ainsi été bien servie par la « proximité » créée par les sessions d'observation participante. Celles-ci ne nous ont pas beaucoup renseigné sur les pratiques citoyennes des membres des cuisines collectives ; elles nous ont, en revanche, permis de procéder aisément à la mise en place d'une seconde méthode de collecte de données, les entretiens, qui s'est révélée très riche sur ce plan.

Les données recueillies, une fois passées à travers le filtre de l'analyse thématique, ont été structurées selon trois grands axes : la composition et le fonctionnement des groupes de cuisine collective, les démarches d'*empowerment* (individuel et communautaire) des participantes, et les pratiques citoyennes de ces dernières. Si les groupes de cuisine eux-mêmes apparaissent dans l'analyse comme des entités démocratiques et inclusives, qui rassemblent des membres aux trajectoires et aux motivations diversifiées, elles n'en sont pas moins traversées de tensions nécessaires, liées à l'établissement d'un *modus operandi* commun à toutes les participantes : la gestion de la diversité, la définition des règles, le mode de prise de décision. Les groupes permettent aussi aux répondantes d'évoluer au sein de démarches d'*empowerment* individuel, bien que les organisations qui les chapeautent rencontrent moins de succès à l'heure de stimuler des processus d'*empowerment* communautaire.

Les motivations des participantes, la démarche d'*empowerment* individuel dans laquelle elles sont engagées, de même que les principes inclusifs et

démocratiques qui régissent les cuisines collectives – tous ces éléments contribuent à valoriser et développer les comportements citoyens des répondantes au sein des groupes dont elles font partie. Il n'en est pas de même pour les organisations communautaires, où les pratiques citoyennes demeurent généralement peu développées. Quant à la citoyenneté telle qu'elle se présente dans le cadre plus large de la société, le passage des participantes dans un groupe de cuisine l'*active* rarement, bien qu'elle puisse l'*alimenter*. En effet, la cuisine collective permet le plus souvent à des comportements citoyens préexistants de trouver un lieu de pratique ; les membres y travaillent aussi des compétences transférables, qui demeurent pertinentes dans un espace citoyen plus vaste. Face au cynisme ambiant, les groupes de cuisine constituent aussi une occasion de participer à la construction d'une micro-société nouvelle, dont les valeurs coïncident mieux avec celles des répondantes. Bien que les démarches d'*empowerment* (surtout individuel, mais aussi communautaire) participent à cet exercice, celui-ci est plus étroitement lié aux liens sociaux que les participantes tissent avec les autres membres de leur groupe.

Ces résultats soulèvent des questions quant au potentiel citoyen réel des cuisines collectives, dans un contexte où la participation à ces initiatives est aujourd'hui à la fois hétérogène et instable. Les groupes étudiés, à l'image des quartiers dans lesquels ils se rencontrent, sont le lieu d'une mixité sociale (voire d'une certaine « gentrification ») grandissante ; ils sont également témoins d'un roulement élevé de membres. Ces deux caractéristiques expliquent que les cuisines collectives se soient éloignées des préoccupations des « nouveaux pauvres » : afin de s'adapter à un nouveau bassin de participantes potentielles, il est nécessaire de se défaire d'une image liée à la lutte à la pauvreté, pour devenir espace de rencontre et de découverte de l'autre. Bien que la création de liens sociaux réponde certainement à un besoin, elle ne constitue pas un enjeu de

mobilisation collective. En ce sens, les cuisines collectives étudiées ici s'inscrivent bien dans le contexte actuel de participation associative, caractérisé l'importance des rapports sociaux de proximité. Le « retrait » du politique annoncé par certains auteurs (Barthélémy, 2000 ; Vermeersch, 2001) n'est toutefois pas entièrement avéré. Les cuisines collectives contribuent, comme nous l'avons vu, à enrichir les pratiques citoyennes des répondantes. Mais si l'emphase mise sur les rapports entre les membres participe au développement de la citoyenneté *individuelle* des participantes, elle empêche aussi le groupe lui-même, en tant qu'entité, de devenir une force d'action dans l'espace public : le maintien de la convivialité, nécessaire à la création de liens sociaux, bloque les débats qui pourraient, peut-être, permettre à la cuisine collective de se positionner de façon à devenir un acteur citoyen *collectif*.

Cette recherche est bien sûr limitée par son caractère exploratoire, et donc par la non-représentativité des données recueillies : nous ne saurions étendre nos conclusions à l'ensemble des cuisines collectives intégrées du Québec urbain. Nous observons cependant que les deux Maisons étudiées ici ne réussissent pas à construire la « communauté compétente » de Fellin (1995), par laquelle une organisation communautaire met en place des systèmes qui répondent aux besoins de ses membres, et où ces derniers utilisent efficacement lesdits systèmes. Ce constat nous force à revoir l'un de nos postulats de départ : les cuisines collectives intégrées dans des organisations communautaires ne constituent peut-être pas les initiatives les mieux à même de stimuler l'essor de la citoyenneté. Il serait ainsi intéressant d'explorer le potentiel citoyen d'autres types de cuisine collective, particulièrement les cuisines collectives autonomes. Puisque la mission de celles-ci est centrée sur la mise sur pied et l'animation de groupes de cuisine, est-ce qu'elles savent mieux se servir des solidarités créées dans les groupes pour mobiliser collectivement les membres? Est-ce que les

membres, à leur tour, se reconnaissent plus dans l'action de l'organisation qui encadre leur groupe? Et quels effets ont ces éléments sur l'expression et le développement de la citoyenneté?

De façon plus large, il nous semble aussi que notre recherche soulève des questions importantes quant à l'impact de la gentrification, ou du moins de la transition des quartiers, sur les formes que prend l'implication des résident(e)s dans les organisations communautaires locales. Si les quartiers centraux et péri-centraux des villes québécoises, et plus particulièrement de Montréal, sont amenés à se transformer sous l'effet d'opérations de revitalisation et de l'afflux concomitant de nouvelles populations, quelles conséquences ces changements peuvent-ils avoir sur le visage de la participation? Est-ce que les organisations communautaires, comme c'est le cas pour les groupes de cuisine collective étudiés ici, voient le profil de leurs participantes se diversifier? Et quels sont les impacts possibles d'une telle diversification sur les orientations des organisations communautaires? Autant de questions qui nous semblent pertinentes, dans un contexte où les liens entre communauté, milieu de vie et implication citoyenne sont appelés à être non seulement secoués, mais même potentiellement renouvelés.

ANNEXE A
TYPOLOGIE EN TROIS VOLETS

Stratégies d'intervention des cuisines collectives québécoises

Types de cuisine	<i>Centrées sur la nutrition</i>	<i>Centrées sur l'entraide et l'utilisation du groupe</i>	<i>Centrées sur une approche de développement communautaire</i>
Finalité des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Réduction des dépenses d'alimentation - Réduction de l'isolement social 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Réduction des dépenses d'alimentation - Activation des solidarités interpersonnelles et de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Économies au budget familial - Activation des solidarités interpersonnelles et de groupe - Création d'activités générant des revenus - Développement d'activités de revitalisation du quartier
Principales stratégies d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation à la nutrition - Acquisition de compétences personnelles en nutrition et en économie domestique - Apprentissage du travail en groupe - Résolution de problèmes immédiats 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la personne et à son milieu de vie - Cohésion du groupe et aide mutuelle - Développement de compétences personnelles - Résolution de problèmes par l'aide situationnelle - <i>Empowerment</i> des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la personne et à son milieu de vie - Éducation à la nutrition, au fonctionnement démocratique - Développement de compétences et d'autonomie chez les personnes et le groupe - Étude des problèmes soutenue par une analyse sociale critique - <i>Empowerment</i> du groupe - Stratégies d'organisation communautaire et de développement économique
Caractéristiques de l'entraide	<ul style="list-style-type: none"> - Addition de forces pour produire des repas 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du groupe pour renforcer des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du groupe pour renforcer des compétences individuelles et de groupe

	<ul style="list-style-type: none"> - Entraide centrée sur la relation d'aide instrumentale, ponctuelle et interpersonnelle 	<ul style="list-style-type: none"> individuelles et de groupe - Entraide pour expérimenter services de réciprocité entre membres 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'entraide entre membres et ouverture sur le service à la communauté
Retombées principales	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure quantité/qualité de l'alimentation - Modestes économies au budget - Meilleure estime de soi et sentiment d'utilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure quantité et/ou qualité de l'alimentation - Économies au budget - Habilités de travail en groupe - Services de réciprocité entre membres 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure qualité de vie - Économies au budget - Qualification sociale et parfois professionnelle - Services de proximité dans la communauté locale

Tiré de Fréchette (2000).

12. Avez-vous acquis des connaissances en participant à la cuisine collective? Développé des compétences? Lesquelles?
13. En général, qu'est-ce que vous apportez au groupe de cuisine collective? Êtes-vous satisfaits de la façon dont vous y contribuez?
 - a. Avez-vous l'impression que les autres participant(e)s reconnaissent ce que vous apportez au groupe?
14. Êtes-vous satisfaits de votre cuisine collective? Qu'est-ce que vous y changeriez?

Section C : l'organisation communautaire

15. Connaissez-vous les autres activités de [nom de l'organisation]? Y participez-vous?
 - a. De quelle façon? Depuis quand?
 - b. Pourquoi y participez-vous / n'y participez-vous pas?
16. Comment avez-vous accès à l'information sur les activités et ressources de [nom de l'organisation]?
17. Connaissez-vous les façons dont vous pouvez participer aux processus de prise de décisions à [nom de l'organisation]? [*Stimuli : assemblées générales, comités*]
 - a. Vous y impliquez-vous? Depuis quand?
 - b. De quelle façon y participez-vous? [*Stimuli : assistance muette, prise de parole, prise de décision, participation aux débats*]
 - c. Sur quels enjeux portent ces processus de prise de décision? Sentez-vous que la participation des membres y est valorisée?
 - d. Comment l'information sur les décisions prises dans l'organisation est-elle transmise aux membres?
18. Selon vous, quel type de difficulté [nom de l'organisation] pourrait vous aider à résoudre?
19. En général, faites-vous confiance à [nom de l'organisation]?
20. Sentez-vous que vous faites partie de [nom de l'organisation]? Sentez-vous que vous avez une influence au sein de l'organisation?
21. Selon vous, quel est le rôle de [nom de l'organisation] dans la communauté? Le remplit-elle efficacement?

Section D : la citoyenneté

22. Êtes-vous impliqué(e) dans d'autres organismes? Faites-vous du bénévolat?
 - a. Si oui, de quelle façon? Depuis quand?
23. Comment participez-vous à la vie politique? Depuis quand? [*Stimuli : vote lors des élections, membre d'un parti politique, assemblées de quartier, consultations publiques, manifestations*] Depuis quand?

24. Est-ce que vous sentez que vous comprenez bien le fonctionnement des institutions politiques? [*Stimuli: paliers du gouvernement, procédure d'adoption d'une loi*] Croyez-vous détenir assez d'information sur vos droits? Depuis quand?
25. À quelle fréquence consultez-vous les médias pour connaître l'actualité? Depuis quand?
 - a. Qu'est-ce qui vous intéresse le plus : l'actualité de votre quartier? Municipale? Provinciale? Fédérale? Internationale?
26. Vous sentez-vous attaché(e) à votre quartier? Votre ville? Au Québec? Au Canada? Autre? Depuis quand?
27. Qu'est-ce que c'est pour vous que la citoyenneté? Quelles valeurs y associez-vous?
28. Quel genre de citoyen(ne) pensez-vous être?
 - a. Pensez-vous avoir évolué en tant que citoyen(ne)? Depuis quand?
 - b. Croyez-vous que votre participation aux cuisines collectives a une influence sur la façon dont vous êtes citoyen(ne)?

Section E : conclusion

29. Selon vous, à quoi doivent servir les cuisines collectives? Ont-elles des défis à relever?
30. Qu'est-ce que vous retirez de votre participation au groupe de cuisine collective?
31. Avez-vous d'autres commentaires?

14. Voyez-vous une évolution chez les participant(e)s avec leur implication dans les cuisines collectives? [*Stimuli : estime de soi, prise de parole, prise de décision, prise de responsabilités, conscience critique*]
15. D'où provient le financement nécessaire au maintien des cuisines collectives?
16. En général, quels sont pour vous les plus grands succès des groupes de cuisine collective? Les plus grands défis à relever?

Section C : l'organisation communautaire

17. En général, les membres des cuisines collectives participent-ils aux autres activités de [nom de l'organisation]? Utilisent-ils les ressources mises à leur disposition?
 - a. Comment l'information sur ces activités et ces ressources leur est transmise?
18. Comment les membres peuvent participer aux processus de prise de décisions dans [nom de l'organisation]?
 - b. Les membres des cuisines collectives s'y impliquent-ils? S'y intéressent-ils?
 - c. Comment l'information sur les processus de prise de décision dans l'organisation est transmise aux membres des cuisines collectives?
 - d. En général, sur quels enjeux portent ces processus de prise de décision?
19. Avez-vous l'impression que les cuisines collectives s'inscrivent harmonieusement dans la mission de [nom de l'organisation]? Pourquoi?
20. Selon vous, comment les forces des membres des cuisines collectives sont mises à profit par [nom de l'organisation]? Comment sont-elles reconnues?
21. En général, croyez-vous que les membres des cuisines collectives développent un sentiment d'appartenance envers [nom de l'organisation]?

Section D : la citoyenneté

22. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à s'impliquer dans d'autres organismes? À faire du bénévolat?
23. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à s'impliquer dans la vie politique? De quelle façon? [*Stimuli : vote lors des élections, membre d'un parti politique, assemblées de quartier, consultations publiques, manifestations*]
24. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à mieux connaître le fonctionnement des institutions politiques? À acquérir plus d'information sur leurs droits? De quelle façon?

25. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à consulter les médias plus fréquemment pour connaître l'actualité?
 - a. En général, que diriez-vous qui intéresse le plus les membres : l'actualité de votre quartier? Municipale? Provinciale? Fédérale? Internationale?
26. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à s'attacher au quartier? À la ville? Au Québec? Au Canada? Autre? De quelle façon?
27. Qu'est-ce que c'est pour vous que la citoyenneté? Quelles valeurs y associez-vous?
28. Croyez-vous que les participant(e)s évoluent en tant que citoyen(ne)s à travers leur implication dans les cuisines collectives? De quelle façon?
29. Comment voyez-vous le rôle des groupes de cuisine collective dans le développement de la citoyenneté? Comment s'y exprime-t-elle?
30. Comment voyez-vous le rôle de [nom de l'organisation] dans le développement de la citoyenneté? Comment s'y exprime-t-elle?
31. Avez-vous d'autres commentaires?

ANNEXE D
GUIDE D'ENTRETIEN III

Coordonnatrices des organisations communautaires

Section A : informations personnelles

1. Depuis combien de temps travaillez-vous à [nom de l'organisation]?
2. Avez-vous toujours occupé le même poste?
3. Quelle formation avez-vous suivie?
4. Genre : Femme Homme
5. Tranche d'âge : 18 à 25 ans 26 à 35 ans 36 à 45 ans
46 à 55 ans 56 – 65 ans Plus de 65 ans

Section B : les groupes de cuisine collective

6. Comment sont formés les groupes de cuisine collective?
7. Quel est l'objectif de la mise sur pied de ces groupes? A-t-il évolué depuis les débuts?
8. Que croyez-vous que la majorité des participant(e)s recherche dans les cuisines collectives? Croyez-vous que ces attentes soient remplies?
9. La plupart des participant(e)s s'impliquent-ils durablement dans les groupes de cuisine collective?
 - a. Que croyez-vous qui motive leur implication à long terme? Leur départ?
10. D'où provient le financement nécessaire au maintien des cuisines collectives?
11. En général, quels sont pour vous les plus grands succès des groupes de cuisine collective? Les plus grands défis à relever?

Section C : l'organisation communautaire

12. Quelle est la mission générale de [nom de l'organisation]? Cette mission a-t-elle évolué avec le temps?
13. Comment est diffusée l'information sur les activités et ressources que vous offrez?
14. Avez-vous l'impression que les cuisines collectives s'inscrivent harmonieusement dans cette mission? Pourquoi?
15. En général, est-ce que vos membres sont des résidant(e)s du quartier?
 - a. De quels milieux sociaux proviennent-ils?
 - b. Quelle est la proportion hommes/femmes?

16. Que croyez-vous que la majorité des membres recherche dans [nom de l'organisation]? Croyez-vous que ces attentes soient remplies?
17. Comment les membres peuvent participer aux processus de prise de décisions dans [nom de l'organisation]?
 - a. Comment l'information sur les processus de prise de décision dans l'organisation est transmise aux membres?
 - b. En général, sur quels enjeux portent ces processus de prise de décision?
 - c. Quelle importance donnez-vous à la participation des membres dans ces processus de prise de décision?
18. Comment croyez-vous que [nom de l'organisation] reconnaît et met à profit les forces de ses membres?
19. Comment vos membres développent-ils des réseaux de soutien à travers les activités et ressources de [nom de l'organisation]?
20. En général, croyez-vous que vos membres développent un sentiment d'appartenance envers [nom de l'organisation]?
21. En général, quels sont pour vous les plus grands succès de [nom de l'organisation]? Les plus grands défis à relever?

Section D : la citoyenneté

22. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à s'impliquer dans d'autres organismes? À faire du bénévolat?
23. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à s'impliquer dans la vie politique? De quelle façon? [*Stimuli : vote lors des élections, membre d'un parti politique, assemblées de quartier, consultations publiques, manifestations*]
24. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à mieux connaître le fonctionnement des institutions politiques? À acquérir plus d'information sur leurs droits? De quelle façon?
25. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à consulter les médias plus fréquemment pour connaître l'actualité?
 - a. En général, que diriez-vous qui intéresse le plus les membres : l'actualité de votre quartier? Municipale? Provinciale? Fédérale? Internationale?
26. Croyez-vous que le fait de participer aux cuisines collectives amène les membres à s'attacher au quartier? À la ville? Au Québec? Au Canada? Autre? De quelle façon?
27. Qu'est-ce que c'est pour vous que la citoyenneté? Quelles valeurs y associez-vous?

28. Croyez-vous que les participant(e)s évoluent en tant que citoyen(ne)s à travers leur implication dans les cuisines collectives? De quelle façon?
29. Comment voyez-vous le rôle des groupes de cuisine collective dans le développement de la citoyenneté? Comment s'y exprime-t-elle?
30. Comment voyez-vous le rôle de [nom de l'organisation] dans le développement de la citoyenneté? Comment s'y exprime-t-elle?
31. Avez-vous d'autres commentaires?

ANNEXE E

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Participant(e) majeur(e) – observation participante

Du pain sur la planche? Cuisines collectives, <i>empowerment</i> et citoyenneté
--

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Amélie Panneton
Programme d'enseignement: Maîtrise en études urbaines, UQÀM
Adresse courriel : panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca
Téléphone : 438-887-5846

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet, qui vise à :

- Identifier comment les cuisines collectives en milieu urbain contribuent au développement et à l'expression de la citoyenneté ;
- Explorer les façons dont les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire adoptées par les cuisines collectives participent à la consolidation et l'activation de pratiques citoyennes ;
- Déterminer comment l'interaction entre les caractéristiques individuelles des participant(e)s des groupes de cuisine collective et ces démarches d'*empowerment* contribuent à l'essor de la citoyenneté.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Richard Morin, professeur du département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 4595 ou par courriel à l'adresse : morin.richard@uqam.ca.

Ce projet de recherche reçoit l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à accepter que l'étudiante en charge de ce projet observe et participe aux séances de planification et de préparation des repas de deux groupes de cuisine collective chapeautés par l'organisation communautaire qui vous emploie. Ces membres devront avoir été préalablement consultés et leur accord obtenu ; le projet de recherche leur aura été présenté et expliqué par vous et par l'étudiante responsable du projet. (Les personnes absentes seront contactées individuellement, et leur accord obtenu par téléphone ou courriel.) Lors de cette séance de présentation, le courriel et le numéro de téléphone de l'étudiante seront distribués aux membres des groupes de cuisine collective, qui pourront alors, s'il y a lieu, lui indiquer de façon confidentielle leur volonté de ne pas participer au projet. Le cas échéant, un autre groupe sera ciblé, et le consentement des membres obtenu en suivant le même processus.

L'étudiante se conformera à l'horaire des séances de planification et de préparation de repas déjà établi. Lors des sessions d'observation participante, l'étudiante prendra des notes concernant le déroulement de l'activité, le niveau d'implication des membres, les interactions entre les personnes présentes, ainsi que toute information sur le développement de la citoyenneté des participant(e)s. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas d'identifier les membres.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur les cuisines collectives québécoises, permettant notamment une meilleure compréhension du lien entre les démarches d'*empowerment* et le développement de la citoyenneté. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à l'observation et la participation de l'étudiante en charge du projet aux sessions de planification et de préparation des repas. L'étudiante tâchera de ne pas influencer la prise de décisions, ni le cours des discussions. Vous devez cependant prendre conscience que sa présence peut modifier quelque peu les habitudes du groupe observé et donner lieu à certaines tensions. Les membres du groupe demeurent libres de demander le départ de l'étudiante observatrice à tout moment sans avoir à se justifier. Il est de la responsabilité de l'étudiante de quitter le groupe et de mettre fin à la session d'observation si elle estime que le bien-être des membres est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors des sessions d'observation participante sont confidentiels : seuls l'étudiante responsable du projet et son directeur de recherche (si nécessaire) auront accès aux notes rédigées lors de ces séances. Le matériel de recherche (notes et transcription codées) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé dans le bureau de l'étudiante en charge du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante en charge du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoires, thèses, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro 438-887-5846, ou lui écrire au panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche Richard Morin des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG (CERPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG pour toutes questions relatives à l'éthique de la démarche seguin.michel@uqam.ca ou au 514 987-3000 poste 2075.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous.

SIGNATURES :

Je, _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :**Date :****Nom (lettres moulées) et coordonnées :****Signature du responsable du projet :****Date :**

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

ANNEXE F
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Participant(e) majeur(e) – entretien semi-dirigé – membre d'un groupe de cuisine collective

Du pain sur la planche? Cuisines collectives, *empowerment* et citoyenneté

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Amélie Panneton
Programme d'enseignement: Maîtrise en études urbaines, UQÀM
Adresse courriel : panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca
Téléphone : 438-887-5846

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet, qui vise à :

- Identifier comment les cuisines collectives en milieu urbain contribuent au développement et à l'expression de la citoyenneté ;
- Explorer les façons dont les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire adoptées par les cuisines collectives participent à la consolidation et l'activation de pratiques citoyennes ;
- Déterminer comment l'interaction entre les caractéristiques individuelles des participant(e)s des groupes de cuisine collective et ces démarches d'*empowerment* contribuent à l'essor de la citoyenneté.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Richard Morin, professeur du département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 4595 ou par courriel à l'adresse : morin.richard@uqam.ca.

Ce projet de recherche reçoit l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience au sein d'un groupe de cuisine collective, ainsi que dans l'organisation communautaire qui chapeaute ce groupe ; il vous sera aussi demandé de décrire certains aspects de votre vie citoyenne. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'étudiante responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur les cuisines collectives québécoises, permettant notamment une meilleure compréhension du lien entre les démarches d'*empowerment* et le développement de la citoyenneté. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à certaines tensions que vous avez peut-être vécues dans le cadre de votre implication dans un groupe de cuisine collective. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou trop intrusive sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de l'interviewer de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels : seuls l'étudiante responsable du projet et son directeur de recherche (si nécessaire) auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrements numériques et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé dans le bureau de l'étudiante en charge du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par

ailleurs vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante en charge du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoires, thèses, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro 438-887-5846, ou lui écrire au panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche Richard Morin des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG (CERPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG pour toutes questions relatives à l'éthique de la démarche seguin.michel@uqam.ca ou au 514 987-3000 poste 2075.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous.

SIGNATURES :

Je, _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du responsable du projet :

Date :

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

ANNEXE G

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Participant(e) majeur(e) – entretien semi-dirigé – responsable**Du pain sur la planche? Cuisines collectives, *empowerment* et citoyenneté****IDENTIFICATION**

Chercheur responsable du projet : Amélie Panneton
Programme d'enseignement: Maîtrise en études urbaines, UQÀM
Adresse courriel : panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca
Téléphone : 438-887-5846

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet, qui vise à :

- Identifier comment les cuisines collectives en milieu urbain contribuent au développement et à l'expression de la citoyenneté ;
- Explorer les façons dont les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire adoptées par les cuisines collectives participent à la consolidation et l'activation de pratiques citoyennes ;
- Déterminer comment l'interaction entre les caractéristiques individuelles des participant(e)s des groupes de cuisine collective et ces démarches d'*empowerment* contribuent à l'essor de la citoyenneté.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Richard Morin, professeur du département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 4595 ou par courriel à l'adresse : morin.richard@uqam.ca.

Ce projet de recherche reçoit l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience comme responsable des groupes de cuisine collective de l'organisation communautaire qui vous emploie, ainsi que le fonctionnement et l'évolution de ces groupes de cuisine collective. Il vous sera également demandé de décrire, au meilleur de votre connaissance, certains aspects du fonctionnement et de l'évolution de l'organisation communautaire qui vous emploie. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'étudiante responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur les cuisines collectives québécoises, permettant notamment une meilleure compréhension du lien entre les démarches d'*empowerment* et le développement de la citoyenneté. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à certaines tensions que vous avez peut-être vécues dans le cadre de votre travail. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou trop intrusive sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de l'interviewer de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels: seuls l'étudiante responsable du projet et son directeur de recherche (si nécessaire) auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrements numériques et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé dans le bureau de l'étudiante en charge du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante en charge du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoires, thèses, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro 438-887-5846, ou lui écrire au panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche Richard Morin des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG (CERPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG pour toutes questions relatives à l'éthique de la démarche seguin.michel@uqam.ca ou au 514 987-3000 poste 2075.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous.

SIGNATURES :

Je, _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche

est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du responsable du projet :

Date :

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

ANNEXE H
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

**Participant(e) majeur(e) – entretien semi-dirigé –
coordonnateur/coordonnatrice**

Du pain sur la planche? Cuisines collectives, *empowerment* et citoyenneté

IDENTIFICATION

Chercheur responsable du projet : Amélie Panneton
Programme d'enseignement: Maîtrise en études urbaines, UQÀM
Adresse courriel : panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca
Téléphone : 438-887-5846

BUT GÉNÉRAL DU PROJET

Vous êtes invité(e) à prendre part à ce projet, qui vise à :

- Identifier comment les cuisines collectives en milieu urbain contribuent au développement et à l'expression de la citoyenneté ;
- Explorer les façons dont les démarches d'*empowerment* individuel et communautaire adoptées par les cuisines collectives participent à la consolidation et l'activation de pratiques citoyennes ;
- Déterminer comment l'interaction entre les caractéristiques individuelles des participant(e)s des groupes de cuisine collective et ces démarches d'*empowerment* contribuent à l'essor de la citoyenneté.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Richard Morin, professeur du département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 4595 ou par courriel à l'adresse : morin.richard@uqam.ca.

Ce projet de recherche reçoit l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, votre expérience comme coordonnatrice/coordonnateur de l'organisation communautaire qui vous emploie actuellement, ainsi que le fonctionnement et l'évolution de cette organisation. Il vous sera également demandé de décrire, au meilleur de votre connaissance, certains aspects du fonctionnement et de l'évolution des groupes de cuisine collective chapeautés par l'organisation communautaire qui vous emploie. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ 1 heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec l'étudiante responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances sur les cuisines collectives québécoises, permettant notamment une meilleure compréhension du lien entre les démarches d'*empowerment* et le développement de la citoyenneté. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à certaines tensions que vous avez peut-être vécues dans le cadre de votre travail. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou trop intrusive sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de l'interviewer de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels: seuls l'étudiante responsable du projet et son directeur de recherche (si nécessaire) auront accès à votre enregistrement et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche (enregistrements numériques et transcription codés) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé dans le bureau de l'étudiante en charge du projet pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits 5 ans après les dernières publications.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante en charge du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoires, thèses, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet au numéro 438-887-5846, ou lui écrire au panneton.amelie.2@courrier.uqam.ca pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche Richard Morin des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG (CERPÉ) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter le Président du Comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG pour toutes questions relatives à l'éthique de la démarche seguin.michel@uqam.ca ou au 514 987-3000 poste 2075.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous.

SIGNATURES :

Je, _____ reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche

est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Signature du responsable du projet :

Date :

Veillez conserver le premier exemplaire de ce formulaire de consentement pour communication éventuelle avec l'équipe de recherche et remettre le second à l'interviewer.

ANNEXE I

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

ESG UQAM
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

No du certificat : 17-01-13-08

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le comité d'éthique de la recherche pour les étudiants de l'ESG a examiné le protocole de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (juin 2012).

Protocole de recherche

Nom de l'étudiant(e) : Amélie PANNETON
Programme d'études : Maîtrise en études urbaines
Directrice/Directeur de recherche : Richard Morin
Co-direction (s'il y a lieu) : -
Titre du protocole de recherche : Du pain sur la planche ? Cuisines collectives, empowerment et citoyenneté

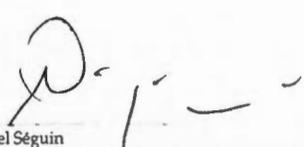
Modalités d'application

Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être transmises au comité¹.

Tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité.

Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au **17 janvier 2014**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis pour le : **18 janvier 2014**.



Michel Séguin
 Président
 CERPE ESG UQAM
 Professeur

17 janvier 2013

Date d'émission

¹ Modifications apportées aux objectifs du projet et à ses étapes de réalisation, au choix des groupes de participants et à la façon de les recruter et aux formulaires de consentement. Les modifications incluent les risques de préjudices non-prévus pour les participants, les précautions mises en place pour les minimiser, les changements au niveau de la protection accordée aux participants en termes d'anonymat et de confidentialité ainsi que les changements au niveau de l'équipe (ajout ou retrait de membres).

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY (ALV). 2000. *Villeray : une traversée du siècle*. Montréal : Association des locataires de Villeray, 40 p.

AUDIGIER, F. 1998. « Les jeunes, la conscience historique et l'enseignement de l'histoire ». Dans *Les jeunes et l'histoire : identités, valeurs, conscience historique*, p. 123-133. Paris : Institut National de Recherche Pédagogique (INRP).

AZNAR, G., A. CAILLÉ, J.-L. LAVILLE, ROBIN, J. et R. SUE. 1997. *Vers une économie plurielle : un travail, une activité, un revenu pour tous*. Paris : Syros, 172 p.

BARBONNE, R. 2008. « Gentrification, nouvel urbanisme et évolution de la mobilité quotidienne : vers un développement plus durable? Le cas du Plateau Mont-Royal (1998 – 2003) ». *Recherches sociographiques*, 49 (3) : p. 423-445.

BARTHÉLÉMY, M. 2000. *Associations : un nouvel âge de la participation?* Paris : Presses de Sciences Po, 286 p.

BEEMAN, J., J. PANET-RAYMOND, S. RACINE, J. RHEAULT et J. ROUFFIGNAT. 1997. « Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées : lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté? ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 29 : p. 43-58.

BENALI, K. 2007. « Les représentations médiatiques d'un quartier en processus de gentrification. Le cas du Plateau Mont-Royal à travers la presse francophone ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal et Institut national de la recherche scientifique - Centre Urbanisation Culture Société, 375 p.

BENOÎT, M. et R. GRATTON. 1991. *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Montréal : Guérin, 393 p.

BLAIS, M. et S. MARTINEAU. 2006. « L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes ». *Recherches qualitatives*, 26 (2) : p. 1-18.

BOULIANNE, M. 1999. *Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique*. Collection « Études de cas d'entreprises d'économie sociale ». Cahiers du CRISES, 87 p.

- BOURQUE, D., Y. COMEAU, L. FAVREAU et L. FRÉCHETTE. 2008. « L'organisation communautaire au Québec : mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention ». Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, p. 3-19. Coll. « Pratiques et politiques sociales et économiques ». Québec : Presses de l'Université du Québec.
- BRUBAKER, R. 1992. *Citizenship and Nationhood in France and Germany*. Cambridge : Harvard University Press, 270 p.
- BOUTIN, G. 2008. *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 171 p.
- BURAWOY, M. 1998. « The Extended Case Method ». *Sociological Theory*, 16(1) : p. 4-33.
- BURSTEIN, M. 2005. « Lutter contre l'exclusion sociale des groupes vulnérables – Nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion ». Rapport de recherche, Ottawa : Projet de recherche sur les politiques. En ligne. <<http://www.horizons.gc.ca/doclib/Pri-Burstein-f.pdf>> Consulté le 22 août 2012.
- CASTILLO, M. 2002. *La citoyenneté en question*. Coll. « Philo ». Paris : Ellipses, 62 p.
- CEFAÏ, D. 2006. « Une perspective pragmatique sur l'enquête de terrain ». Dans P. Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, p. 33-62. Coll. « U – Sociologie ». Paris : Armand Colin.
- CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL. 2003. *Portrait de territoire. L'arrondissement Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension*. Montréal : Centraide du Grand Montréal, 27 p.
- CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL. 2010. *Portrait de territoire. Le Plateau-Mont-Royal*. Montréal : Centraide du Grand Montréal, 2 p.
- CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL. 2012. *Analyse territoriale 2012. Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension*. Montréal : Centraide du Grand Montréal, 4 p.
- CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS) CŒUR-DE-L'ÎLE. 2008. *Portrait de la population du Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'île*. Montréal : CSSS Cœur-de-l'île, 21 p.

- CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS) CŒUR-DE-L'ÎLE. 2009. *Portrait de la population du quartier de Villeray*. Montréal : CSSS Cœur-de-l'île, 64 p.
- CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS) JEANNE-MANCE. 2009a. *Quartiers à la loupe : un portrait pour l'action. Portrait de la population du territoire du CSSS Jeanne-Mance*. Montréal : CSSS Jeanne-Mance, 24 p.
- CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS) JEANNE-MANCE. 2009b. *Fiches de milieu de vie*. Montréal : CSSS Jeanne-Mance, 30 p.
- CÉRÉZUELLE, D. et G. ROUSTANG. 2012. *L'autoproduction accompagnée, un levier de changement*. Toulouse : Éditions érès, 206 p.
- CHAMPAGNE, C., J.-M. FONTAN et J.-L. KLEIN. 2011. « Sécurité alimentaire et insertion socioprofessionnelle : la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve ». Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, p. 97-124. Coll. « Innovation sociale ». Québec : Presses de l'Université du Québec.
- CODERRE, C et M. DUBOIS. 2000. « Solidarité et citoyenneté : initiatives pour contrer la pauvreté chez les francophones dans Ottawa-Carleton ». *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 6(2) : p. 61-86.
- COMEAU, Y. 1995. « Vie quotidienne et participation aux associations communautaires ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1) : p. 121-136.
- CONSEIL COMMUNAUTAIRE SOLIDARITÉS VILLERAY (CCSV). 2013. *Conseil communautaire Solidarités Villeray*. En ligne. <<http://www.solidaritesvilleray.org>>. Consulté le 23 juillet 2013.
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ACTION SOLIDARITÉ GRAND PLATEAU (CDC ASGP). 2013. *Corporation de développement communautaire Action Solidarité Grand Plateau*. En ligne. <<http://asgp.qc.ca>>. Consulté le 15 juillet 2013.
- CÔTÉ, É, S. RACINE et J. ROUFFIGNAT. 1995. *Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires : de la compréhension à l'action*. Table d'interaction sur la faim de Québec, Moisson Québec et Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval, 265 p.
- COUTURE, Y. 2000. « Réflexions sur le rôle de l'individu au temps de la modernité et de la démocratie ». Dans M. Potvin, B. Fournier et Y. Couture (dir.), *L'individu*

et le citoyen dans la société moderne, p. 15-38. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

CUISINES COLLECTIVES DU GRAND PLATEAU (CCGP). 2013. *Cuisines collectives du Grand Plateau*. En ligne. <www.ccgp-montreal.org>. Consulté le 23 juillet 2013.

CURTIS, J., D. BAER, E. GRABB et T. PERKS. 2003. « Estimation des tendances de l'engagement dans les associations volontaires au cours des dernières décennies au Québec et au Canada anglais. » *Sociologie et sociétés*, 35(1) : p. 115-141.

ELLEFSEN, B et J. HAMEL. 2000. « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité ». *Lien social et Politiques*, no 43 : p. 133-142.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE. 1995. « Pauvreté urbaine et exclusion sociale : les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté ». *Service social*, 44(3) : p. 71-93.

FELLIN, P. 1995. « Voluntary Associations ». Dans *The Community and the Social Worker, Second Edition*, p. 119-137. Itasca : P.E. Peacock Publishers.

FONTAN, J.-M., J.-L. KLEIN et B. LÉVESQUE (dir.). 2003. *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*. Coll. « Géographie contemporaine ». Québec : Presses de l'Université du Québec, 340 p.

FRANCOEUR, J. 2008. *Des « pieds-noirs » et « nombrils-jaunes » aux « bourgeois-bohèmes » d'aujourd'hui. L'histoire du Plateau Mont-Royal*. Montréal : CSSS Jeanne-Mance, 10 p.

FRÉCHETTE, L. 2000. *Entraide et services de proximité : L'expérience des cuisines collectives*. Collection « Pratiques et politiques sociales ». Québec : Presses de l'Université du Québec, 179 p.

FRÉCHETTE, L. 2008. « L'approche sociocommunautaire dans le développement social des communautés ». Dans L. Favreau, Y. Comeau, D. Bourque et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, p. 119-136. Collection « Pratiques et politiques sociales et économiques ». Québec : Presses de l'Université du Québec.

FRÉCHETTE, L. et J. SÉNÉCHAL. 1997. « La cuisine collective. Un mode d'intervention familiale et communautaire prometteur axé sur la prévention sociale et le développement local ». *Comprendre la famille*, p. 437-455.

- GAGNON, É. et A. FORTIN. 2002. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2) : p. 66-76.
- GAGNON, F., et M. PAGÉ. 1999. *Cadre conceptuel d'analyse de la citoyenneté dans les démocraties libérales*. (Volume 1 : Cadre conceptuel et analyse). Ottawa : Ministère du Patrimoine canadien, Recherche et analyse stratégiques.
- GALSTON, W. A. 2001. « Political Knowledge, Political Engagement, and Civic Education ». *Annual Review of Political Science*, vol. 4, p. 217-234.
- GARCIA, S. 1996. « Cities and Citizenship ». *International Journal and Regional Research*, 20(1) : p. 7-21.
- GARDES, F. et S. LANGLOIS. 1995. « Une nouvelle mesure pour analyser la pauvreté au Québec ». *Service social*, 44(3) : p. 29-53.
- GAUTHIER, M. 1995. « L'exclusion, une notion récurrente au Québec, mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord ». *Lien social et Politiques*, no 34, p. 151-156.
- GOUDREAU, N. 1997. « Pauvreté et autonomie sociale : les cuisines collectives comme stratégie de solidarité ». Rapport de stage. Montréal : Université de Montréal, École de service social, 90 p.
- GRAWITZ, M. 2001. *Méthodes des sciences sociales*. 11^{ème} édition. Paris : Dalloz, 1019 p.
- GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PORTRAITS DES QUARTIERS VILLERAY, SAINT-MICHEL ET PARC-EXTENSION (GTPQVSP). 2004. *Portrait du quartier Villeray*. Montréal : CDÉC Centre-Nord et Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, 44 p.
- HAMEL, J. 2000. « Citoyenneté, jeunes et droits sociaux ». Dans Y. Boisvert, J. Hamel et M. Molgat (dir.). *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, p. 65-73. Coll. « Éthique publique, hors-série ». Montréal : Liber.
- HAMELIN, A.-M. et N. BOLDOC. 2003. « La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois ». *Service social*, 50(1) : p. 57-80.
- ION, J. 1996. « Groupements associatifs et modèles d'engagement ». Dans B. Roudet (dir.), *Des jeunes et des associations*, p. 53-64. Coll. « Débats jeunesse ». Paris : L'Harmattan.

ION, J. 2001a. « Affranchissements et engagements personnels ». Dans J. Ion (dir.), *L'engagement au pluriel*, p. 22-45. Coll. « Sociologie - matières à penser ». Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

ION, J. 2001b. « Conclusion : métamorphoses de l'engagement, espace public et sphère politique ». Dans J. Ion (dir.), *L'engagement au pluriel*, p. 196-217. Coll. « Sociologie - matières à penser ». Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

ION, J. 2004. « Personnalisation et publicisation : les formes contemporaines d'engagement ». Dans M.-H. Soulet (dir.), *Agir en société : engagement et mobilisation aujourd'hui*, vol. 19, p. 65-82. Coll. « Res Socialis ». Fribourg : Academic Press Fribourg.

ISIN, E. F. 2000. « Introduction : Democracy, Citizenship, and the Global City ». Dans E. F. Isin (dir.), *Democracy, Citizenship, and the Global City*, p. 2-21. New York : Routledge.

JACCOUD, M. et R. MAYER. 1997. « L'observation *in situ* et la recherche qualitative ». Dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p. 238-274. Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives. Université de Montréal : Centre international de criminologie comparée.

JENSON, J. et M. PAPIILLON. 2001. *The Changing Boundaries of Citizenship : A Review and a Research Agenda*. Ottawa, Canadian Policy Research Networks (CPRN).

KLEIN, J.-L. et C. CHAMPAGNE. 2011. « La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : approches et stratégies institutionnelles ». Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, p. 31-44. Coll. « Innovation sociale ». Québec : Presses de l'Université du Québec.

KLEIN, J.-L., J.-M. FONTAN et D.-G. TREMBLAY. 2011. « Les initiatives locales et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ». Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, p. 13-29. Coll. « Innovation sociale ». Québec : Presses de l'Université du Québec.

KYMLICKA, W. et W. J. NORMAN. 1994. « Return of the Citizen : a Survey of Recent Work on Citizenship Theory ». *Ethics*, 104(2) : p. 352-381.

LAMOUREUX, J. 2001. « Marges et citoyenneté ». *Sociologie et sociétés*, 33(2) : p. 29-47.

LAVILLE, J.-L. 1995. *Emploi et intégration sociale : la perspective de l'économie solidaire*. Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Série Conférences, no 2, Université du Québec en Outaouais, 32 p.

LA MAISON D'AURORE. 1996. *La Maison d'Aurore. Une histoire*. Montréal : La Maison d'Aurore, 10 p.

LA MAISON D'AURORE. 2012. *Rapport annuel 2011-2012*. Montréal : La Maison d'Aurore, 19 p.

LA MAISON D'AURORE. 2013. *La Maison d'Aurore*. En ligne.
<<http://www.maisonauore.org>>. Consulté le 16 juillet 2013.

LE BOSSÉ, Y. 1996. « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux ». *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1) : p. 127-145.

LEDUC-GAUVIN, J. 1997. « L'action communautaire pour la sécurité alimentaire ». Dans H. Délisle et A.-M. Hamelin (dir.), *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : Une question sociale et de santé*, p. 47-58. ACFAS, Les cahiers scientifiques, 91. Actes du colloque tenu le 14 mai 1996 dans le cadre du 64ème Congrès de l'ACFAS. Montréal : Université McGill.

LEGROS, M. 1994. « Et en cas de difficultés, comment faites-vous? ». Dans F. Bouchayer (dir.), *Trajectoires sociales et inégalités : recherches sur les conditions de vie*, p. 199-219. Paris : ERES / INSEE / MIRE.

LESEMANN, F. 1989. « Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec ». *Santé mentale au Québec*, 14(2) : p. 114-119.

LESSARD-HÉBERT, M., G. GOYETTE et G. BOUTIN. 1996. *La recherche qualitative : fondements et pratiques*. Montréal : Éditions Nouvelles, 124 p.

LISTER, R. 1990. *The Exclusive Society : Citizenship and the Poor*. Londres : Child Poverty Action Group, 76 p.

LUKER, K. 2010. *Salsa Dancing Into the Social Sciences : Research in an Age of Info-Glut*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 323 p.

- LUSSIER, R. 1984. *Le Plateau Mont-Royal au 19^{ème} siècle. Historique*. Montréal : Comité logement Saint-Louis, 23 p.
- MAGNUSSON, W. 1996. *The Search for Political Space : Globalization, Social Movements and the Urban Political Experience*. Toronto : University of Toronto Press, 373 p.
- MAISON DE QUARTIER VILLERAY (MQV). 2012. *Rapport d'activités 2011 – 2012*. Montréal : Maison de quartier Villeray, 16 p.
- MAISON DE QUARTIER VILLERAY (MQV). 2013. *Maison de quartier Villeray*. En ligne. <<http://www.mqv.qc.ca>>. Consulté le 23 juillet 2013.
- MONGRAIN, M. 1997. « Cuisines collectives : modèle alternatif d'organisation sociale et économique ». *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 3(1) : p. 80-100.
- NINACS, W. 1995. « Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et *empowerment* ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1) : p. 97-119.
- NINACS, W. 2008. *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Coll. « Travail social ». Québec : Les Presses de l'Université Laval, 140 p.
- NINACS, W., A.-M. BÉLIVEAU et F. GAREAU. 2003. *Le collectif pour un Québec sans pauvreté : étude de cas*. Ottawa : The Caledon Institute of Social Policy, 17 p.
- NORAZ, C.-A. 1996. « Processus et stratégies d'insertion sociale dans un projet communautaire : le cas de la cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve ». Mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal, 153 p.
- OHMER, M. L. 2008. « The Relationship Between Citizen Participation and Organizational Processes and Outcomes and the Benefits of Citizen Participation in Neighborhood Organizations ». *Journal of Social Service Research*, 34(4) : p. 41-60.
- OUELLET, F. 2002. « L'éducation interculturelle et l'éducation à la citoyenneté : quelques pistes pour s'orienter dans la diversité des conceptions ». *VEI Enjeux*, vol. 129, p. 146-167.
- PAILLÉ, P. et A. MUCCHIELLI. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 3^{ème} édition. Coll. « U ». Paris : Armand Colin, 423 p.

- PANET-RAYMOND, J., J. ROUFFIGNAT et L. DUBOIS. 2002. « Le bénévolat comme passage vers le développement social ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2) : p. 104-119.
- PERROT, M. 1996. « La résurgence des problèmes alimentaires dans les pays développés ». Dans S. Brunel et Y. Leonard (dir.), *Les problèmes alimentaires dans le monde*, p. 12-19. *Cahiers français*, no 278.
- POUPART, J. 1997. « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques ». Dans J. Poupart, J.P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p. 173-209. Montréal : Gaëtan Morin.
- ROSE, D. 2006. « Les atouts des quartiers en voie de gentrification : du discours municipal à celui des acheteurs. Le cas de Montréal ». *Sociétés contemporaines*, 3(63) : p. 39-61.
- STARRETT, R. H. 1996. « Assessment of Global Social Responsibility ». *Psychological-Reports*, 78(2) : p. 535-554.
- REGROUPEMENT DES CUISINES COLLECTIVES DU QUÉBEC (RCCQ). 2012. *Regroupement des cuisines collectives du Québec*. En ligne. <<http://www.rccq.org>>. Consulté le 12 janvier 2012.
- ROUDET, B. 2004. « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif ». *Lien social et Politiques*, no 51, p. 17-27.
- SAVOIE-ZAJC, L. 2008. « L'entrevue semi-dirigée ». Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte de données*, p. 337-360. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- SÉGUIN, J.-M. 1998. *Une simple histoire du territoire de Saint-Louis et Mile-End. Des quartiers en constante évolution*. Montréal : CSSS Jeanne-Mance, 7 p.
- TABLE JEUNESSE VILLERAY PETITE-PATRIE (TJVPP). 2013. *Table Jeunesse Villeray Petite-Patrie*. En ligne. <<http://tablejeunessevpp.org>>. Consulté le 23 juillet 2013.

VERMEERSCH, S. 2001. « La dynamique de l'individualisation et les associations bénévoles ». Dans F. de Singly (dir.), *Famille et individualisation. Tome 1. Être soi parmi les autres*, p. 141-154. Coll. « Logiques sociales ». Paris : L'Harmattan.

VILLE DE MONTRÉAL. 2009. « Profil de district électoral : DeLorimier ». Dans *Montréal en statistiques*. En ligne.
<ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/35_delorimier.pdf>. Consulté le 15 juillet 2013.

WEINSTOCK, D. 2000. « La citoyenneté en mutation ». Dans Y. Boivert, J. Hamel et M. Molgat (dir.), *Vivre la citoyenneté : identité, appartenance et participation*, p. 15-26. Coll. « Éthique publique hors série ». Montréal : Liber.

WERNER, O. et G.M. SCHOEPFLE. 1987. *Systematic Fieldwork: Foundations of Ethnography and Interviewing*. Newbury Park (Californie) : Sage, 416 p.